



NATIONS UNIES
HAÏTI



ANALYSE COMMUNE DE PAYS

Haïti – Juillet 2022



ANALYSE COMMUNE DE PAYS



HAÏTI JUILLET 2022

Structure

| | |
|--|-----------|
| Liste des abbréviations | 5 |
| Liste des figures | 7 |
| Introduction | 10 |
| Section 1 : Aux sources des inégalités et du malaise haïtien | 17 |
| 1.1 Les fondements de l'État haïtien | 18 |
| 1.2 Les origines de l'économie de rentes | 21 |
| 1.3 Les ressorts de la dynamique transfrontalière et sous-régionale | 23 |
| L'occupation américaine | 23 |
| Les relations avec la République dominicaine | 24 |
| Section 2 : Les nœuds gordiens et les entraves séculaires au développement | 27 |
| 2.1 La corruption et l'impunité | 28 |
| 2.2 Les collusions entre l'économique, le politique et le sécuritaire | 29 |
| 2.3 Les risques multidimensionnels : économiques, politiques, environnementaux et climatiques | 31 |
| Section 3 : Le défi des objectifs de développement durable face à la complexité haïtienne | 37 |
| 3.1 Le défi de la mise en œuvre des droits humains | 38 |
| 3.2 Le potentiel de transformation économique | 42 |
| L'évolution des principaux indicateurs macro-économiques | 42 |
| Les principaux éléments de la situation commerciale | 45 |
| Le secteur manufacturier | 45 |
| L'agriculture et l'agro-industrie | 49 |
| Les inégalités | 52 |
| 3.3 Capital humain et situation de l'emploi | 54 |
| 3.4 Accès aux services de base | 56 |
| Eau et services d'assainissement | 56 |
| Accès aux services de santé et répercussions sur les indicateurs clés | 57 |
| Éducation | 60 |
| 3.5 Groupes vulnérables et ne laisser personne de coté | 62 |
| Les inégalités liées au genre | 62 |
| Les personnes sujettes à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire | 63 |
| Les groupes en besoin d'assistance humanitaire | 65 |
| Les personnes vivant avec un handicap | 67 |

| | |
|--|------------|
| Les personnes vivant avec le VIH (PVVIH) et les populations clés à haut risque d'exposition au VIH | 68 |
| Les populations rurales | 68 |
| Les enfants | 69 |
| Les restavèks | 71 |
| Les jeunes | 71 |
| Les violences basées sur le genre | 74 |
| Les personnes déplacées, rapatriées ou expulsées | 75 |
| 3.6 Chocs, stratégies de survie et résilience | 76 |
| Section 4 : Les capacités du Gouvernement à s'engager sur les ODD | 83 |
| 4.1 L'arsenal de lutte contre la corruption et l'impunité | 84 |
| 4.2 La vision du gouvernement et les politiques publiques transversales | 85 |
| 4.3 Les capacités de réformes législatives et réglementaires | 87 |
| 4.4 Les capacités de mise en œuvre, de coordination et de suivi et évaluation | 88 |
| 4.5 Les défis du financement de développement | 89 |
| Des besoins et des chiffrages | 89 |
| Choix de dépenses du gouvernement | 91 |
| Les financements du secteur privé | 96 |
| Les sources de financement externes : les transferts de la diaspora, l'aide publique au développement et les investissements étrangers directs | 97 |
| Synthèse des différentes sources de financement | 100 |
| Section 5 : Les problématiques prioritaires | 103 |
| 5.1 Insécurité et défis de protection des personnes et des biens | 104 |
| 5.2 Corruption et impunité | 104 |
| 5.3 Fragilité de l'État et des institutions nationales | 105 |
| 5.4 Environnement, prévention et gestion des risques multidimensionnels | 105 |
| 5.5 Les groupes vulnérables et l'accès aux services sociaux de base | 106 |
| 5.6 Les questionnements autour du modèle économique | 106 |
| 5.7 Le contrat social | 108 |
| 5.8 Les thématiques transversales | 109 |
| Conclusion | 112 |
| Références | 113 |

Liste des abréviations

| | |
|----------------|---|
| AIC | Analyse Intégrée du Contexte |
| ADIH | Association des Industries d'Haïti |
| APD | Aide Publique au Développement |
| BCR | Bureau du/de la Coordinateur/trice résident/e |
| BLTS | Bureau de lutte contre le trafic de stupéfiants |
| BWP | Better Work Programme |
| BRIDES | Bureau de Recherche en informatique et développement économique et social |
| CARDH | Centre d'Analyse et Recherche en Droit de l'Homme |
| CARICOM | Communauté des Caraïbes |
| CBTPA | Caribbean Basin Trade Partnership Act |
| CCA | Common Country Analysis |
| CSIS | Center for Strategic and International Studies |
| CNSA | Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire |
| CRI | Climate Risk Index |
| CSCCA | Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif |
| DEA | Département d'État Américain |
| EMMUS | Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services |
| EPU | Examen Périodique Universel |
| HOPE | Haitian Hemispheric Opportunity through Partnership Encouragement |
| ICG | International Crisis Group |
| IED | Investissement étranger direct |
| IHSI | Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique |
| INCSR | International Society of Substance Use Prevention and Treatment Professionals |
| IPC | Indice de Perception de la Corruption |
| MAST | Ministère des Affaires Sociales et du Travail |

| | |
|----------------|--|
| MPI | Migration Policy Institute |
| NHDP | Nexus Humanitaire-Développement-Paix |
| ODD | Objectifs de Développement Durable |
| MAST | Ministère des affaires sociales et du travail |
| PAM | Programme Alimentaire Mondiale |
| PDNA | Post Disaster Needs Assessment |
| PMA | Pays les moins avancés |
| PNGRD | Plan National de gestion des risques de désastre |
| PNH | Police Nationale d'Haïti |
| PSNSSAN | Politique et stratégie nationale de sécurité et de souveraineté alimentaires et de nutrition |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PNUE | Programme des Nations Unies pour l'Environnement |
| PPA | Parité du Pouvoir d'Achat |
| PREPOC | Plan de Relance Economique Post-COVID |
| PSDH | Plan stratégique de développement de Haïti |
| PTF | Partenaire Technique et Financier |
| RGA | Evaluation Rapide du Genre |
| SONAPI | Société Nationale des Parc Industriels |
| TAICNAR | Technical Assistance Improvement and Compliance Needs Assessment and Remediation Program) |
| TI | Transparency International |
| UCREF | Unité Centrale du Renseignement Financier |
| ULCC | Unité de lutte contre la corruption |
| VBG | Violence Basée sur le Genre |
| VFFF | Violence Faite aux Femmes et aux Filles |

Liste des figures

Graphiques

| | |
|---|-----|
| Graphique 1 : Les risques multidimensionnels en Haïti | 32 |
| Graphique 2 : Evolution du taux d'inflation, Octobre 2020-Octobre 2021 et prévisions jusqu'à septembre 2022 | 43 |
| Graphique 3 : Taux de Pression fiscale, Haïti, 2000-2021 | 44 |
| Graphique 4 : Taux de pression fiscale, Haïti et pays comparateurs, 2019 | 44 |
| Graphique 5 : Blocages au développement de l'agriculture selon les répondants, Septembre 2020 | 50 |
| Graphique 6 : Situation de l'emploi avant et pendant la pandémie | 55 |
| Graphique 7 : Raisons pour lesquelles les ménages n'ont pas accès au traitement médical régulier ou aux médicaments | 58 |
| Graphique 8 : Distribution des revenus des ménages, 2020 | 64 |
| Graphique 9 : Désastres naturels et nombre de personnes affectées, 1980-2021 | 66 |
| Graphique 10 : Taux d'incidence de la privation simple par dimension chez les enfants de 0-4 ans, 2017 | 70 |
| Graphique 11 : Pourcentage de ménages ayant vécu les différents types de chocs, 2020 | 77 |
| Graphique 11 : Stratégie de couverture des dépenses courantes des employés du secteur de l'habillement, Novembre 2020-Juin 2021 | 79 |
| Graphique 12 : Évolution des besoins financiers humanitaires et des réponses, 2016-2021 | 90 |
| Graphique 13 : Évaluation économique des pertes et dommages principaux liés aux phénomènes cycloniques (2000-2020) | 90 |
| Graphique 14 : Estimation du coût des transferts monétaires de la Politique nationale de protection et de promotion sociales (PNPPS) en Haïti | 91 |
| Graphique 15 : Les choix de l'Etat: Dépenses Sociales (Santé, Education, Protection Sociale vs Subventions Secteur énergie) % PIB | 94 |
| Graphique 16 : Évolution du crédit global, du crédit bancaire et de la tendance, 2000-2020 | 97 |
| Graphique 17 : Transferts de la diaspora : montant et origines principales, 2000-2020 | 98 |
| Graphique 18 : Transferts de la diaspora : un palliatif contre les chocs, 2000-2021 | 98 |
| Graphique 19 : Aide publique au développement en Haïti, par secteur, 2018 | 99 |
| Graphique 20 : Évolution des financements internes et externes, 1990-2020 | 101 |

Tableaux

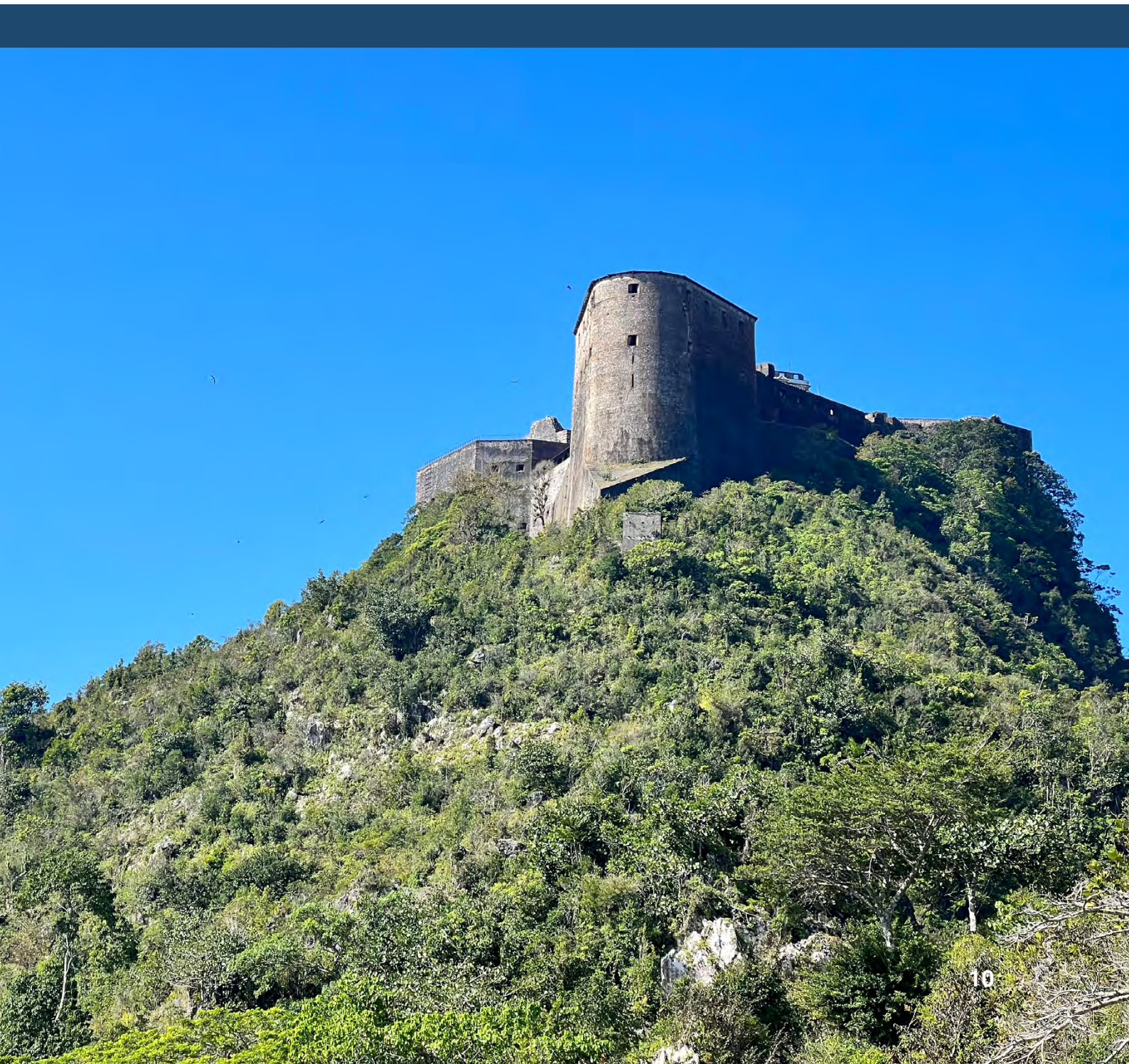
| | |
|---|----|
| Tableau 1 : Les consultations multipartites effectuées dans le cadre de l'Analyse commune de pays, Décembre 2020 – Décembre 2021 | 13 |
| Tableau 2 : Pourcentage de ménages adoptant différents types de stratégies de survie dans l'ensemble du pays, 2020 | 78 |
| Tableau 3 : Evolution d'une sélection d'indicateurs liés aux ODD | 81 |
| Tableau 4 : Classification des allocations budgétaires 2019-2020 par ordre d'importance : Total crédits, fonctionnement et investissements (part pondérée, %) | 93 |
| Tableau 5 : Impact potentiel des options de mobilisation des ressources à la disposition de L'Etat | 95 |

Cartes

| | |
|--|----|
| Carte 1 : Potentiel agricole basé sur la typologie des régions | 52 |
| Carte 2 : Sévérité des conditions humanitaires (Indice de vulnérabilité globale) | 66 |
| Carte 3 : Taux d'incidence de la privation multiple des enfants par département chez les enfants de 0-17 ans, 2017 | 70 |



Introduction



L'histoire d'Haïti, le seul Pays moins avancé (PMA) du continent américain,¹ avec une population estimée à près de 12 millions de personnes en 2021, est marquée par la prédominance de la lutte pour l'égalité. Le rêve de liberté et d'égalité est exprimé dans la première Constitution haïtienne dès son indépendance en 1804. Le pays était ainsi devenu le symbole d'un parcours de libération. Cependant, plus de deux siècles plus tard, le pays peine à enclencher une trajectoire de prospérité partagée. De nombreux traités internationaux sur les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels auxquels Haïti a adhéré ne sont pas respectés et l'Etat demeure financièrement précaire. A cela s'ajoute l'instabilité institutionnelle, l'insécurité et les aléas naturels. C'est dans ce contexte de fragilités multiformes que cette Analyse explore les origines profondes des obstacles au développement et leurs multiples répercussions. L'approche est basée sur une démarche méthodologique adhérent aux principes directeurs du Plan-cadre pour le développement durable élaboré pour la mise en œuvre du Programme 2030.² Ces principes sont les suivants : Ne laisser personne de côté ; l'approche du développement fondée sur les droits humains ; l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; être guidé par le principe de résilience ; la durabilité ; et le principe de responsabilité.

En sus de ces principes directeurs, la démarche s'aligne avec les exigences des directives de l'Analyse commune de pays. Celles-ci requièrent un narratif construit autour des Objectifs de développement durable (ODD) et dans la limite des données disponibles, ventilées par sexe et autres caractéristiques socio-démographiques. En alignement avec ces exigences, l'Analyse met l'accent sur les mécanismes d'exclusion sociale, l'identification des groupes vulnérables, les capacités institu-

tionnelles, les risques pluridimensionnels pouvant perturber la trajectoire de développement du pays et les mécanismes de financement du développement actuellement disponibles dans le pays.

Le texte s'attache aussi à honorer la volonté des directives sur l'Analyse commune de pays de fournir une "description de la situation du pays et l'analyse des causes de cette situation et de leurs implications". Cette exigence est particulièrement pertinente dans le cadre de la nouvelle approche des Nations Unies en Haïti énoncée dans le Plan One UN.³ Axée sur six objectifs prioritaires, la nouvelle démarche du Plan One UN ambitionne de participer à appréhender les causes profondes des obstacles au développement en Haïti, les « nœuds gordiens » qui en résultent ainsi que les risques multi-dimensionnels. Ces derniers sont les suivants : la corruption, l'impunité, et un modèle économique non inclusif. Remontant aux sources historiques de ces nœuds gordiens, l'Analyse propose de contribuer à la recherche d'une meilleure intelligibilité des réalités contextuelles du pays. Cette approche entreprise avec une dose d'humilité face à la complexité haïtienne, est motivée par plusieurs raisons.

Tout d'abord, dans son document de Plan de Relance Économique Post-COVID (PREPOC), le Gouvernement reconnaît "l'incertitude des processus de mise en œuvre des programmes d'actions" prioritaires. Il note que "les déterminants liés aux pratiques ou comportements faisant obstacle à l'efficacité des actions ou mesures mises en œuvre y sont généralement occultés." Les déterminants listés dans le texte sont: les facteurs d'ordre politique, notamment la prévalence de la logique d'affrontement, de "balkanisation" du territoire, et les troubles politiques chroniques ; les facteurs d'ordre

1 ECLAC. 2021. Economic Survey of Latin America and the Caribbean.

2 UNSDG. 2019. Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Directives internes. New York.

3 UN Haiti. February 2020. Integrated Strategic Framework.

économique, y compris les “incompatibilités et rivalités entre les intérêts privés, prédominance d’une logique économique de rente voire de prédation” ; et les facteurs d’ordre socioculturel dont la méfiance et les antagonismes entre les groupes sociaux et le conflit de visions et de valeurs. Le PREPOC affirme que la non prise en compte de ces facteurs conduit à des lacunes dans les diagnostics.

Ensuite, selon des historiens haïtiens, l’histoire d’Haïti est peu connue, aussi bien en Haïti qu’ailleurs dans le monde, et ce malgré l’existence de nombreux écrits et références disponibles. Par exemple 1 082 références ont été répertoriées dans l’ouvrage *Histoire et dictionnaire de la Révolution et de l’Indépendance d’Haïti* dans lequel l’auteur écrit vouloir “faire connaître aux Haïtiens leur histoire peu connue, jetée par moments aux oubliettes.”^{4 5} Quoique n’étant pas un texte académique, l’Analyse pourrait aider à amorcer des réflexions sur les répercussions de cette histoire sur le présent afin de mieux appréhender les solutions s’y afférant.

L’Analyse considère que la dimension historique est pertinente pour insuffler les bases d’une réflexion sur les entraves à la trajectoire vers la prospérité promise dans le Programme 2030. Une telle approche demeure toutefois sujette à des débats méthodologiques qui demeurent au sein des cercles d’économistes. Seulement certains courants d’économie hétérodoxe historient les catégories économiques alors que la majorité des économistes orthodoxes nient ou au mieux sont indifférents à l’histoire. Ils adoptent un certain refoulement de l’histoire en faveur d’une

science du marché et de la rationalité qui fait abstraction de l’hétérogénéité du temps et de l’espace. Or, de nombreuses analyses académiques soulignent les limites de cette « épure ahistorique » des modèles standards pour les pays en développement.⁶ A l’inverse, une considération des spécificités du contexte et du temps historique devrait permettre d’intégrer le temps de réaction des agents économiques “conditionnés, voire déterminés par des normes, par des règles, et par leur appartenance à des organisations qui créent des inerties”.⁷ Au vu de la singularité de l’histoire haïtienne, le texte qui suit prend donc le parti pris d’intégrer des éléments d’une analyse historique, dans les limites de ce qui est attendu d’une Analyse commune pays.

Un autre élément de méthodologie concerne la dimension contemporaine et l’essai d’état des lieux de la situation d’Haïti vis-à-vis des objectifs de développement durable. Pour ce faire, l’Analyse se base sur les données issues d’une revue de documents et rapports et des consultations de parties prenantes d’origines diverses : du système des Nations Unies, des institutions gouvernementales, de la société civile, des experts délégués par les partenaires techniques et financiers et du monde académique. Ces consultations sont listées dans le tableau 1. En sus des membres de l’Équipe pays des Nations Unies en Haïti, dont le FMI et la Banque mondiale, l’Analyse a ainsi pu bénéficier de l’apport de la CEPALC, du CCI et de la CNUCED à travers des présentations et des échanges et de la revue d’une version initiale du document dans le cas de la CEPALC.

4 Oriol, M. 2013. Chronologie de l’histoire d’Haïti : révolution et indépendance, 1789-1804. Editions de l’Université d’État d’Haïti.

5 Trouillot, M-R. 1995. Silencing the past. Power and the Production of History. Beacon Press.

6 Hugon, P. 1991. L’économie du développement, le temps et l’histoire. Revue économique. Vol.42, No.2, Economie et histoire: Nouvelles approches (Mar., 1991), pp.339-364, Sciences Po University Press.

7 ibid.

Tableau 1 : Les consultations multipartites effectuées dans le cadre de l'Analyse commune de pays, Décembre 2020 – Décembre 2021

| Période | Titre |
|--------------------------|---|
| Décembre 2020 | Première édition de la semaine des ODD de 2020 sous le thème de l'ODD 17 : Moyens et partenariats de mise en œuvre ⁸ |
| Janvier – mars 2021 | Consultation des agences et atelier sur les risques multi-dimensionnels. Réunion des deux équipes pays Haïti et République dominicaine. |
| Mars – Mai 2021 | Atelier avec la société civile suivie de cinq ateliers thématiques : <ul style="list-style-type: none"> • Ne laisser personne de côté • Corruption et impunité • Gouvernance économique • Aménagement du territoire • Consultations équipe pays et BINUH |
| Septembre 2021 | Consultations avec les personnes ressources de l'équipe pays |
| Octobre 2021 | Dialogue multipartite intitulé « des vulnérabilités multiples à la résilience à la prospérité en Haïti » en marge de la 15 ^e Conférence sur le commerce et le développement de la CNUCED |
| Novembre – Décembre 2021 | Consultations avec le groupe programme et le groupe ad-hoc du Plan Cadre |
| Décembre 2021 | Validation de l'équipe pays |
| Mai 2022 | Intégration des commentaires du PSG |
| Juillet 2022 | Révision de l'Analyse commune de pays |

Suite à la proposition du Coordonnateur résident des Nations Unies, le Gouvernement haïtien a organisé en Décembre 2020 la première édition de la semaine des ODD sous le thème de l'ODD 17 : Moyens et partenariats de mise en œuvre. L'initiative a permis de regrouper les activités de l'équipe pays en soutien à de nombreuses thématiques pertinentes à des objectifs de développement durable considérées comme accélérateurs.

Les travaux de l'Analyse commune de pays ont démarré durant cette Semaine, notamment lors de la Conférence du 01-03 décembre liée à la thématique de l'ODD 17 dont les points saillants sont présentés dans l'Encadré 1. La Semaine comprenait deux

autres volets : les ateliers liés au lancement le 27 novembre des 16 journées d'activisme contre la violence basée sur le genre et les activités liés à la journée internationale des personnes vivant avec un handicap. Dans ce cadre, ONU Femmes a soutenu une série d'activités mises en œuvre par des organisations partenaires, notamment le Ministère de la Condition Féminine et des associations de la société civile, y compris un atelier de formation sur la violence basée sur le genre dans les contextes électoraux. Un autre atelier spécialement conçu autour de la question de l'handicap a abouti à des recommandations pour mieux intégrer les personnes handicapées dans les processus électoraux et endiguer le fléau de la violence contre les femmes handicapées.

8 <https://haiti.un.org/fr/108233-realisation-de-la-premiere-edition-de-la-semaine-des-objectifs-de-developpement-durable-en>

Encadré 1 : Conférence dans le cadre de la première édition de la Semaine des Objectifs de développement durable (ODD) en Haïti sous le thème de l'ODD17 sur les Partenariats et les Moyens de Mise en œuvre.

La conférence a été organisée conjointement par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe et le BCR. Elle s'est tenue du 1er au 03 décembre sous le thème de l'ODD17 sur les Partenariats et les Moyens de Mise en œuvre. Le respect des consignes sanitaires liées à la pandémie COVID-19 a abouti à la sélection de 50 participants en présentiel issus des secteurs public et privé et des groupes de la société civile. Plus de 2000 personnes ont suivi les échanges en ligne sur Zoom et sur Facebook Live. Les sessions ont porté sur les thèmes suivants : coordination et efficacité de l'aide ; cohérence des politiques et financement des ODD ; intelligence commerciale, diversification économique et exportations ; création d'emplois, petites et moyennes entreprises et chaînes de valeur ; partenariats avec la diaspora ; et la feuille de route et le plan d'action des ODD. En raison du COVID-19, la participation physique était restreinte et la participation était ouverte à tous sur zoom et Facebook live. Le nombre de vues a atteint 1300 à son maximum pendant de nombreuses sessions.

Les discussions de toutes les sessions ont été introduites par des contributions de 25 panélistes de haut niveau représentant l'Unité nationale de coordination de l'aide, le Centre de promotion des investissements, la Chambre de commerce et de l'industrie, d'éminents économistes haïtiens, des organisations de la société civile, du FMI, de la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, de l'USAID, de l'équipe de pays des Nations Unies et de quatre organisations basées à Genève : l'OIT, la CNUCED et le Centre de commerce international (CCI ou ITC en anglais), et de l'Organisation internationale de normalisation (ISO en anglais). L'événement a été l'occasion de tenir des conversations franches sur des questions critiques telles que la fatigue de l'aide, le manque de confiance entre les parties prenantes des secteurs public et privé et l'urgence de susciter un leadership plus fort du gouvernement sur la coordination de l'aide et l'élaboration de politiques pour le développement durable.

Le Premier ministre a présidé la cérémonie de clôture. Il a officiellement déclaré l'engagement du gouvernement et du président envers la Décennie d'action à travers un alignement des principaux piliers du Plan national de développement stratégique d'Haïti avec l'Agenda 2030. Il a également demandé aux parties prenantes d'utiliser la Feuille de route des ODD et son plan d'action comme cadre directeur pour toutes les activités.

De nombreux participants, dont l'Ambassadeur et Représentant permanent d'Haïti auprès de l'ONU et des autres organisations internationales à Genève, a pris la parole pour exprimer son appréciation de la haute qualité des contributions apportées tout au long de l'événement. La bonne couverture médiatique qui a suivi, y compris la première page du journal le plus lu de la ville et une interview du Coordonnateur résident à l'heure des nouvelles du matin de la principale station de radio de la ville, ont offert l'occasion de renforcer l'approche de l'ensemble de la société de l'équipe de pays des Nations Unies en renforçant l'engagement sur les ODD.

La réunion des deux équipes pays Nations Unies Haïti-République Dominicaine tenue en mars 2021 a eu pour objectif initial d'élaborer un cadre de programmation conjointe. Les autres objectifs comprennent les échanges de connaissances sur les problématiques communes suivantes : gouvernance locale et dialogue politique ; environnement, changement climatique, catastrophes et résilience ; migration, sécurité et droits de l'homme ; et dialogue local, cohésion sociale et inclusion. Ces échanges ont constitué une source.

Des consultations spécifiques avec l'équipe pays et BINUH s'ensuivent ainsi que des échanges avec les représentants de la société civile lors d'un atelier qui a permis d'aborder les thèmes clés suivants : enfance et jeunesse, genre, handicap, paysannerie, émigrés, gouvernance et le rôle des Nations Unies en Haïti. La cinquantaine de personnes présentes lors de cette rencontre comprenait des

représentants des associations de personnes vivant avec un handicap, ainsi que des associations de femmes et de jeunes.

Les perspectives issues de ces échanges ont été complétées par des ateliers thématiques qui se sont tenus en avril-mai 2021. D'une durée de deux à trois heures, et avec la participation d'une dizaine de représentants des institutions concernées, ces ateliers ont permis d'aborder en profondeur les sujets suivants: Ne laisser personne de côté ; corruption et impunité ; gouvernance économique ; aménagement du territoire.

L'atelier sur la thématique « Ne laisser personne de côté » s'est focalisé sur la question de la fourniture équitable de services sociaux et de protection. Les sujets abordés allaient de l'accès aux services de base (électricité, eau, assainissement, éducation, alimentation, santé), aux défis d'ordre institution-



nel pour la prestation sociale et aux causes sous-jacentes de la marginalisation d'une partie de la population.

Concernant le volet « Lutte contre l'impunité et la corruption », les points suivants ont été abordés : faiblesse de la législation et de l'administration de la justice ; faiblesse du contrôle à exercer par les institutions publique, juridictionnelle, politique et citoyenne ; effet de stimulants pervers de diverse nature ; et carence d'instruments de reddition de comptes.

L'atelier sur la gouvernance économique a permis d'aborder les mécanismes institutionnels et réglementaires de la mise en œuvre de la politique économique et le cadre de financement des politiques publiques. Les discussions ont mis en exergue les failles qui rendent possibles la collusion entre l'économique, le politique et le sécuritaire. Les participants ont aussi débattu de la pertinence de revoir le modèle économique haïtien.

Pour ce qui est de l'Aménagement du territoire et Environnement en Haïti les thématiques discutées incluent: la vulnérabilité insulaire d'Haïti, les choix de répartition spatiale déséquilibrée, les choix de répartition démographique non contrôlée, les déficits en cadre réglementaire et application des documents de planification relative aux écosystèmes et changements climatiques, risques et désastres, eau et assainissement, Déchets solides, sont lourdes de conséquences sur la population et l'environnement.

Et enfin, l'évènement intitulé « des vulnérabilités multiples à la résilience à la prospérité en Haïti » a eu lieu le 06 octobre 2021. Situé dans le cadre de la 15e Conférence de la CNUCED sur le Commerce et le développement, il a été l'occasion pour les panélistes issus des Nations Unies, du monde

académique, du secteur public et privé, et du milieu syndical d'échanger sur les caractéristiques de vulnérabilités multiples de Haïti, les faits marquants de sa résilience et les implications de ces caractéristiques sur sa trajectoire vers la prospérité. Il a bénéficié de la présence du Coordonnateur résident et du Ministre du commerce et de l'industrie et de 50 participants/es en présentiel à Port-au-Prince et environ 150 autres en ligne.

Le document est structuré comme suit : La première section explore les causes profondes du malaise haïtien, en allant au plus près des racines des vulnérabilités multidimensionnelles auxquelles le pays est exposé. A cette exploration des causes profondes, la deuxième section ajoute une analyse des « nœuds gordiens ». Ceux-ci font référence aux problématiques qui peuvent apparaître insolubles car emmêlées de façon inextricable mais dont la résolution, même partielle ou progressive, permettrait de vraies avancées sur l'ensemble des obstacles au développement. Les sections 3 et 4 exposent les avancées sur les ODD sur la base des données disponibles. Celles-ci sont rarement désagrégées par sexe rendant ainsi difficile d'obtenir un aperçu complet des inégalités liées au genre. De même, il existe très peu de données liées à la dimension environnementale. La section 3 expose la situation socio-économique du pays, décrit les différentes catégories de groupes vulnérables tandis que la section 4 analyse les capacités institutionnelles et financières du Gouvernement à tacler les nœuds gordiens et à s'engager sur une trajectoire de développement durable. Les études disponibles au niveau territorial ou régional sont synthétisées dans la partie narrative des deux sections. Celle-ci complète la sélection de données présentées dans un tableau récapitulatif. La section 5 conclut avec une mise en avant des problématiques prioritaires et des thématiques transversales issues de l'Analyse.

Section 1

Aux sources des inégalités et du malaise haïtien



Les directives de l'Analyse commune stipulent la prise en compte des "horizons temporels plus longs" et l'objectif final de mobiliser "des moyens d'action et de remédier aux causes profondes de l'exclusion". Comme préalable, cette section considère l'autre dimension de l'horizon temporel plus long : se plonger dans l'histoire pour mieux comprendre le présent, et constituer une base de projection vers l'avenir. Elle explore les fondements historiques de l'Etat haïtien, les origines de l'économie de rentes qui prévaut dans le pays et les ressorts de la dynamique transfrontalière et sous-régionale. Cette plongée dans les causes profondes de l'exclusion devrait permettre une contextualisation de leurs répercussions sur les problématiques contemporaines du pays. Le texte qui suit est basé sur une interprétation d'un ensemble de références historiques dont Castor (1988), Célius (2019), François (2009), Madiou (1987-1991 [1847-1848]), Manigat (2002), Nichols (1978), Péan (2003), Sauveur (2009), Vincent (1939), Watson (2020), combinées avec des perspectives issues des différentes consultations tenues avec les parties prenantes nationales dont des personnalités du monde académique. L'historiographie de Haïti étant un sujet complexe, l'approche qui en est faite ici peut être sujette à débat.

1.1 Les fondements de l'État haïtien

L'histoire d'Haïti reflète un passé glorieux rapidement entaché par des divisions et la mise en place d'un système de société à double vitesse. D'abord appelée Quisqueya par sa population originelle, puis renommée Hispaniola par Christoph Colomb à son arrivée dans l'île en 1492, l'île est qualifiée

d'Eden tropical. Elle dispose de nombreuses ressources forestières et ressources minières. La diversité des conditions climatiques et la fertilité de son sol la rendent propice aussi bien à la production vivrière qu'aux cultures d'exportation. Elle devient plus tard la plus riche des colonies françaises, mais aussi celle où les conditions des esclaves dans les plantations sont considérées parmi les plus dures. C'est dans ce contexte qu'émergent les premières luttes pour l'indépendance dans les années 1790 menées pères de l'Etat haïtien, de Toussaint Louverture à Jean-Jacques Dessalines (Oriol, 2002 ; Célius, 2019).^{9 10}

Les dernières années de la guerre d'indépendance ont vu naître en 1802 une alliance entre deux fractions avec des intérêts divergents. D'un côté, Jean-Jacques Dessalines souhaite assurer l'acquisition de libertés et d'opportunités pour tous et d'un autre côté, les *mulâtres* veulent acquérir le pouvoir, les biens et la place des colons. Après 13 années de guerre, la bataille de Vertières du 18 novembre 1803 marque la défaite de ce qui reste de l'armée napoléonienne. De nombreux textes historiques illustrent le courage et la détermination de tout un peuple pour sa liberté. Cependant, c'est « un pays en cendres »¹¹ qui proclame son indépendance le 1 janvier 1804. S'ensuivirent des années marquées par différentes formes de gouvernance, allant du gouvernement général à l'empire à la monarchie et à la république.

Sous Dessalines, l'Article 12 de la Constitution de 1805 stipule : " Toute propriété qui aura appartenu à un Blanc est incontestablement et de droit confisqué au profit de l'Etat." Cependant, Dessalines est assassiné le 17 octobre 1806. La réforme agraire est ajournée. Le pays est divisé en deux. Alexandre

9 Oriol, M. 2002. *Histoire et dictionnaire de la Révolution et de l'Indépendance d'Haïti*, Port-au-Prince, Fondation pour la recherche iconographique et documentaire.

10 Célius, C. 2019. Crise du discours colonial et apparition de l'historiographie haïtienne. *Revue d'histoire des sciences humaines*. Chemins de traverse 34:2019.

11 François, D.2009. *Manuel d'histoire d'Haïti 1804-2016*, Accompagné de textes historiques.



Pétion (1770-1818) domine l'Ouest à partir de 1807 et y établit une république, tandis que Henry Christophe (1767-1820) établit un royaume dans le Nord. À la suite de l'élection du Président Pétion le 9 mars 1807, les biens des colons, allant de grandes propriétés aux sucreries et cafèteries sont octroyés aux officiers et autres dignitaires du régime.¹² La Constitution est changée en 1816 et la réunification se fait à la mort de Christophe en 1820, sous le Président Jean-Pierre Boyer (1776-1850). Il s'agira en réalité d'une union de façade. Les failles persistent et s'agrandissent. Le long règne du Président Jean-Pierre Boyer, de 1818 à 1843, consacre encore plus la domination des *mulâtres*. Les restrictions aux droits à l'éducation rendent flagrant le projet de société à deux vitesses. Les écoles créées par Christophe seront fermées par Boyer. Les campagnes

jusqu'à l'occupation américaine sont donc sans écoles, sans dispensaires.

Le demi-sevrage remplace alors l'esclavage. Fuyant le travail au service des grands domaines qui leur rappellent les systèmes esclavagistes, les cultivateurs se taillent de petites parcelles au sein de propriétés désaffectées ou encore de terrains en friche. Dès les années 1810, il est interdit aux notaires de procéder à la vente de petites parcelles. Le code rural de 1826 en limite l'acquisition par les petits cultivateurs, les réservant à l'agrandissement des grandes propriétés. La fameuse règle des cinq carreaux est alors amenée à durer quoique sous des formes sensiblement variables. L'émancipation tant attendue des petits paysans n'a pas lieu.

12 Nicholls, D. 1978. Race, couleur et indépendance en Haïti (1804-1825). In: Revue d'histoire moderne et contemporaine, tome 25 N°2, Avril-juin 1978. pp. 177-212.

Dans une Proclamation rendue publique, le Président Boyer, accepte l'ordonnance de Charles X émise le 17 avril 1825 qui reconnaît l'indépendance de Haïti contre versements d'une indemnité fixée à 150 millions de Francs et une réduction de 50% sur les droits de port. Certains historiens attribuent cette acceptation à la stratégie d'ouverture vers l'extérieur face à la peur de la « bombe à retardement » des insurrections à l'intérieur du pays.¹³ Si l'indemnité est réduite à 60 millions en 1838, les paiements en cinq termes égaux d'année en année s'avèreront être très lourds pour le pays.

La soif de changement gronde à l'intérieur du pays. Les citoyens des Cayes, dans leur appel du 1 septembre 1842, reprochent aux gens de pouvoir leur cupidité et leur hypocrisie. Des historiens font référence à la dénonciation d'une instruction publique « nulle », d'une justice corrompue, de la cherté des produits importés, de la lourdeur des impôts et de la maltraitance des petits paysans. Les inégalités s'accroissent. Alors que les droits économiques et à la propriété des petits cultivateurs sont restreints, la taille des propriétés des généraux, elle, peut aller jusqu'à 150, 300 ou encore 500 ha.¹⁴ Durant la deuxième moitié du XIXe siècle, une forte pression paysanne aboutit à quelques assouplissements. Vers la fin du XIXe siècle, si des droits de propriété sont accordés à des groupes cibles tels que les anciens soldats, la loi agraire de Salomon du 28 février 1883 émet une obligation de planter les trois quarts de la propriété avec des denrées d'exploitation telles que le café, la canne à sucre, le coton, le tabac et l'indigo. Ces obligations sont émises en invoquant la nécessité de générer des revenus pour l'État, reléguant ainsi les cultures vivrières au second rang.

Au niveau politique, le milieu du XIXe siècle marque le début de l'époque des « présidents de doublure » : des présidents âgés, illettrés de préférence, portés à la tête du pays par la vertu de leur couleur de peau pour calmer le peuple, et manipulés par les vrais détenteurs de pouvoir.¹⁵ L'historien Leslie Manigat parle de « complot contre la qualité ».

Les problèmes sociaux et économiques sont tels que les tensions et les conflits sociopolitiques sont exacerbés. L'exclusion des masses populaires et paysannes demeure la norme. L'absence d'un État structuré autour d'institutions efficaces, de mécanismes de rationalisation de la domination politique et le manque de consensus entre les élites politiques contribuent à faire de la violence un instrument d'assise du pouvoir. Entre 1911 et 1915, la domination du brigandage politique et les invasions des Cacos (des paysans armés du Nord-Est) de la capitale haïtienne, aboutissent aux journées d'anarchie sanglante des 27 et 28 juillet 1915. C'est la banqueroute et l'effondrement de l'État. S'ensuit l'occupation américaine de 1915 à 1934 (discutée dans la sous-section 1.3).

La période qui suit voit émerger des velléités de domination militaire jusqu'à l'élection de François Duvalier en 1957. Les textes historiques font état de l'usage d'une milice civile, les Tontons Macoutes (croque-mitaines, ogres), de la banalisation de la torture, de milliers de morts et de l'exil massif d'environ un million d'Haïtiens face à l'effet cumulé notamment de la violence, des privations de liberté et de la pauvreté. La disparition de journalistes et d'écrivains tels que Jacques-Stéphane Alexis et l'emprisonnement de beaucoup d'autres signifie le début d'un exode massif des intellectuels haïtiens, la première fuite de cerveaux.

13 Madiou, T., 1987-1991 [1847-1848], *Histoire d'Haïti*, Port-au-Prince, Henri Deschamps, 8 tomes.

14 François, D. 2009. Manuel d'histoire d'Haïti 1804-2016, Accompagné de textes historiques.

15 C'est le cas par exemple des présidents suivants : Philippe Guerrier, 87 ans ; Jean-Louis Pierrot, 84 ans ; Jean Baptiste Riché, 64 ans cités dans François (2009).

La pratique des milices civiles durant le deuxième mandat 2000-2004 du Président Aristide est l'une des conséquences du démantèlement de l'armée comme mesure préventive de la prise de pouvoir par les militaires. Face à une police nationale faible et non équipée pour reprendre les rôles anciennement attribués à l'armée et aux tontons-macoutes, la privatisation des fonctions de protection et de répression à travers les gangs armés se banalise. L'utilisation de la violence comme arme de contrôle et de régulation de l'économie et du politique s'accroît. Après la chute d'Aristide en 2004 débute alors une période marquée par le développement de nouvelles formes de collusions entre les élites économiques et politiques. C'est aussi la propagation d'une « industrie du crime », caractérisée par une montée en force des trafics de drogue et des kidnappings. Plusieurs universitaires haïtiens soutiennent l'argument selon lequel le démantèlement progressif de l'armée et son remplacement par une police civile a engendré un vacuum qui est actuellement occupé par des groupes armés non-étatiques, notamment les gangs qui s'apparentent de plus en plus à des entrepreneurs de la violence.

Selon de nombreux observateurs, le démantèlement des forces armées haïtiennes a contribué à la crise sécuritaire qui prévaut dans le pays. Les répercussions de ces pans d'histoire sur la situation socio-économique et politique contemporaine en Haïti sont façonnées par les rapports d'interdépendances complexes et dynamiques entre politique, économie et société y compris des rapports transnationaux de pouvoir. Les conséquences négatives de ces facteurs sur l'économie et la société d'Haïti seront exacerbées par les déséquilibres qui caractérisent souvent les rapports d'Haïti avec ses voisins.

1.2 Les origines de l'économie de rentes

Malgré la situation de chaos étatique qui caractérise la majeure partie du XIXe siècle, la progression de la pénétration du capital étranger est caractérisée par la concurrence entre les capitaux anglais, français, allemand et américain. Dépourvu de la main d'œuvre gratuite de l'esclavage et sans les investissements et le savoir-faire nécessaires à son développement, le secteur agricole périclité. Tout au long du XIXe siècle, alors que le secteur industriel se développe dans les pays dits avancés, il demeure embryonnaire en Haïti. Il n'existe pas de plan de développement industriel et les quelques essais à la transformation des produits agricoles demeurent peu nombreux et peinent à s'épanouir. Les entraves à leur développement comprennent, entre autres, l'absence de politique d'encouragement, l'importation de produits similaires sans taxes ainsi que les destructions dues aux règlements de compte entre groupes d'intérêts luttant pour le contrôle de l'appareil étatique. Une forme de privatisation de l'État qui a par ailleurs, alimenté le phénomène d'impunité et de corruption qui sévissent actuellement dans le pays.

Par ailleurs, la normalisation de la fraude fiscale et des débarquements illicites de la grande majorité des marchandises génère de gros profits pour la grande bourgeoisie cosmopolite. Ces pratiques ainsi que la domination des dépenses de jouissance en dehors d'Haïti et l'absence d'intérêt pour les investissements de long terme requis pour un secteur industriel florissant deviennent alors la norme. Les lois successives contre la contrebande n'y apporteront pas les solutions attendues. C'est ainsi que la collusion entre la bourgeoisie d'affaires dans les ports ouverts au commerce extérieur, aussi connue sous la désignation de *bord de mer*, et le pouvoir politique a établi les bases de l'ancrage historique de la mauvaise gouvernance économique en Haïti.

Les pots de vin et les passes droits sont de mise pour interdire par exemple l'implantation d'une industrie et permettre aux négociants consignataires d'amasser de gros profits grâce aux importations.

Le principe d'interdiction d'acquisition des terres par des étrangers stipulé dans la déclaration de Dessalines du 28 avril 1804 a été maintenu pendant plus d'un siècle au fil des constitutions. La loi Dubois du 30 octobre 1860 donnant au mari étranger le droit d'administrer les biens personnels de sa femme et des biens acquis durant le mariage, constitue un premier pas vers la remise en cause du principe initial. Une deuxième loi autorise l'exploitation des forêts et des mines sans préférence nationale. La loi du 28 février 1883 vient clore ces premières étapes en accordant la nationalité haïtienne aux étrangers avec droit de propriété sans restriction aux usines et autres installations nécessaires pour la préparation des denrées d'exportation. C'est le début de l'acquisition de parties conséquentes du pays qui demeurent encore minoritaires face aux Haïtiens, par des entreprises américaines, françaises, allemandes ou encore anglaises. La dernière partie du XIXe siècle renforce les bases de l'échange inégal entre le Nord et le Sud. La trajectoire économique et commerciale d'Haïti se fera dès lors en réaction aux attentes du dehors.

Les déséquilibres profonds entre les exportations de denrées agricoles et les importations de biens manufacturés sont exacerbés par l'accès limité aux informations sur les prix par les producteurs à la base de la chaîne. La forte dépendance sur les exportations d'un seul produit, le café, puis sur un éventail limité de produits agricoles, les paiements de la dette auprès de la France, ainsi que l'accumulation de la richesse ainsi générée dans les banques hors du pays ne fait que renforcer la vulnérabilité de l'économie haïtienne. Si des sursauts existent, notamment la déclaration d'Edmond

Paul selon laquelle "la force civilisatrice d'un État réside dans ses forces productives", les efforts d'industrialisation d'Haïti demeurent vains. C'est dans ce contexte que le XXe siècle émerge avec son lot d'épreuves qui viennent s'ajouter au fardeau déjà lourd de l'histoire du premier siècle d'indépendance du pays.

De la dictature aux régimes militaires aux gouvernements démocratiques, la majeure partie du XXe siècle en Haïti est caractérisé par une incapacité de l'État à créer les conditions nécessaires au développement des capacités productives du pays. Les taux de croissance économique les plus élevés sont de 4 à 5% dans les années 1970, période durant laquelle le pays parvient à maintenir un certain niveau d'autosuffisance alimentaire, notamment grâce à la production de riz. Si le secteur agricole a connu des périodes de tarifs protectionnistes, celles-ci n'ont pas duré, et à son plus bas, la taxe à l'importation de produits agricoles affichait 0% dans les années 1990. Face au déclin du secteur, l'exode rural s'intensifie.

Dans les années 1960-1970, les nouvelles dispositions commerciales des États-Unis, l'attractivité des faibles coûts salariaux, et un bon niveau de productivité de la main-d'œuvre haïtienne aboutissent à une montée de la sous-traitance internationale dans le pays. De nombreux avantages fiscaux et douaniers sont accordés aux entreprises exportatrices sous la gestion de la Société Nationale des Parc Industriels (SONAPI). La contribution du secteur industriel au PIB augmente de 14,1% durant la période 1950-1960 à 19,7% en 1977-1978. Il est alors fait mention de belles années pour les sous-secteurs textile, habillement, cuir, produits d'artisanat, composantes électroniques, articles de sport et jouets.

Cette embellie ne dure pas. L'état de l'économie mondiale dans la période 1980-1990 entraîne une

perte de plusieurs marchés d'exportation. C'est alors le début d'une phase de désinvestissement industriel important, avec une première chute de la contribution du secteur au PIB, jusqu'à 15.3% en 1987-88, exacerbée par l'embargo commercial qui fait suite au coup d'État militaire de septembre 1991. Le secteur industriel ne contribuait plus qu'à 8.4% du PIB en 1995-1996. Une succession de programmes d'urgence, de stabilisation et d'ajustement entamée dans les années entre 1986 et 1996 aboutit à une première stabilisation de la croissance économique à partir de 1994-1995. Cependant, ces choix de politiques économique et commerciale, situés dans le cadre du Consensus de Washington, seront par la suite perçus par de nombreux observateurs comme étant l'une des principales causes de la désindustrialisation de Haïti et de la détérioration des capacités des institutions publiques qui se fait sentir jusqu'à aujourd'hui.

Dans les années 2000, le taux de croissance économique se situe rarement au-dessus du taux de croissance démographique. Sur le plan agricole, la situation est catastrophique. Les importations de riz par exemple passent de 5000 tonnes en 1984 à 30 fois plus en 1994 et à près de 50 fois plus en 2009.

1.3 Les ressorts de la dynamique transfrontalière et sous-régionale

Après l'acquisition de son indépendance, Haïti est constamment sur le pied de guerre et craint la reconquête par les anciens colons. Le pays est isolé par crainte de la contagion avant la reconnaissance de la France en 1825 et celle des États-Unis en 1862. A cette époque qu'Haïti joue un rôle

dans les guerres pour l'indépendance en Amérique latine, Ce sont pourtant uniquement les relations avec les États-Unis et la République dominicaine qui dominent la dynamique transfrontalière et sous-régionale dans son histoire.

L'occupation américaine

En 1915, l'effondrement de l'État haïtien déclenche l'occupation américaine. C'est l'époque de l'application de la Doctrine Monroe. L'occupation est reconnue pour avoir été un trauma pour le peuple haïtien. La perte de souveraineté interne est flagrante. L'opposition était réprimée par la menace et la force. L'État haïtien fut requis de payer des obligations à l'État américain. Et surtout, le cadre légal est encore l'outil d'exploitation des paysans au profit des grandes compagnies commerciales. C'est ainsi que 33 mesures législatives adoptées entre 1915 et 1930 sont utilisées pour l'expropriation des petits cultivateurs et leur transformation en ouvriers agricoles. L'accélération de l'exode rural et l'émigration massive des paysans expropriés vers Cuba et la République dominicaine qui en résultent sont en quelque sorte encouragées. Ce sont les prémices d'un nouveau bouleversement de l'ordre économique et social.

L'occupation a aussi été une période de mise en relief des capacités de financement du développement de Haïti avec des ressources propres de l'État haïtien, sans aide financière de l'extérieur.¹⁶ La domination de l'occupant s'effectue à travers la centralisation administrative dont la création en 1924 de l'Administration générale des Contributions. La modernisation des infrastructures douanières pour une meilleure organisation et une meilleure gestion du commerce import-export assurent alors des recettes douanières beaucoup plus substantielles

16 Sauveur, P. E. 2009. L'énigme haïtienne : échec de l'Etat moderne en Haïti. Presses Universitaires de Montréal. 2007.

à l'État. Les historiens citent la « collaboration franche et loyale » du Président Louis Borno (15 mai 1922-15 mai 1930) comme étant un facteur clé dans la facilitation du développement des infrastructures durant cette période : des hôpitaux, des écoles, des routes, un réseau ferroviaire, des ponts, des édifices publics, un réseau aérien et le premier système téléphonique automatique d'Amérique latine.¹⁷

Le développement des petites et moyennes entreprises commerciales et industrielles, le recrutement d'haïtiens dans l'administration, et la création d'écoles professionnelles favorisent l'émergence d'une classe moyenne. Quoiqu'encore faible, celle-ci devient désormais un acteur sur l'échiquier socio-politique. Ces nouveaux développements sont mal perçus par l'élite. Les membres de la commission Forbes notent en 1930 : « L'élite voit dans l'élévation d'une classe moyenne une menace à la continuation de son propre privilège de direction ». ¹⁸ Lorsque les Américains se retirent en août 1934 après 19 ans d'occupation militaire, certains auteurs pensent que sans leur passage, la crise que Haïti traversait alors aurait pu aboutir à d'autres formes plus abouties dans son processus d'auto-détermination.¹⁹ Pour d'autres, l'effondrement de l'État haïtien était l'aboutissement de la décomposition systématique de l'ancien ordre et l'absence d'une bourgeoisie nationale haïtienne suffisamment dynamique pour changer la trajectoire du pays.

A l'époque contemporaine, les États-Unis demeurent le plus grand pourvoyeur d'aide directe et indirecte en Haïti.²⁰ Ils abritent la plus grande population de migrants haïtiens au monde, devant la République dominicaine, le Canada, la France

et les Bahamas, selon Migration Policy Institute. Le nombre d'immigrants haïtiens aux États-Unis a triplé entre 1990 et 2018,²¹ passant de 225 000 à 687 000 personnes, y compris celles arrivées après le séisme de 2010.

Les relations avec la République dominicaine

Bien que la République d'Haïti et la République dominicaine partagent la même île, leur trajectoire historique et politique et les liens d'interdépendance avérés au cours des siècles ont abouti à des différences majeures en termes de performance socio-économique. Les deux pays demeurent toutefois liés par une migration circulaire sur l'île qu'ils partagent. Si Haïti a occupé la République dominicaine pendant 22 ans au XIXe siècle, la majeure partie de l'histoire entre les deux pays est perçue à la lumière de l'émigration haïtienne sur le sol dominicain.

Les débuts de la migration économique haïtienne en République dominicaine remontent aux années 1870-1880 lorsque l'industrie sucrière s'y développe grâce aux investissements espagnols, cubains, français, italiens et nord-américains. Il s'agit d'abord de flux périodiques de paysans haïtiens, vivant dans la zone frontalière et subissant les instabilités et les restrictions au développement des petites propriétés agricoles en Haïti. Ces flux se sont intensifiés durant l'occupation politique et militaire des États-Unis sur les deux parties de l'île : en Haïti de 1915 à 1934 et en République dominicaine de 1916 à 1924. Selon les historiens, cette période signifie le début d'une sorte de « di-

17 ibid. et Manigat, L. F. 2002. *Eventail d'Histoire. Des préludes à la Révolution de Saint-Domingue à nos jours (1789-1999)*, tome 2, Port-au-Prince, collection du CHUDAC.

18 Cité dans Vincent, S. 1939. *En posant les jalons*, t. I, Port-au-Prince, Imprimerie de l'État, 1939, p. 340.

19 C'est le cas par exemple de Castor, S. 1988. *L'occupation américaine d'Haïti*, tr. fr., Port-au-Prince, Henri Deschamps.

20 <https://lactualite.com/monde/etats-unis/le-passe-trouble-americain-en-haiti/>

21 <https://www.migrationpolicy.org/article/haitian-immigrants-united-states-2018>



vision insulaire du travail » qui va perdurer durant la majeure partie du XXe siècle.²² Les capitaux et les investissements sont alors principalement concentrés en République dominicaine et dépendent en partie de la mobilisation de la force de travail en provenance d'Haïti.

Le massacre de plusieurs milliers d'Haïtiens en 1937 par le régime du Président Raphael Leonidas Trujillo marque un tournant mais n'affaiblit pas les flux. Des contrats d'embauchage sont établis et sont renouvelés sous François Duvalier en 1958 ainsi qu'en 1982 sous Jean-Claude Duvalier. Ces contrats engagent alors l'État haïtien sur l'envoi d'un contingent de 10,000 à 15,000 travailleurs

saisonniers sur la base d'un protocole préétabli. Selon les estimations, en 1983-1984, l'État haïtien reçoit en retour, environ \$ 2 millions.²³ Face aux controverses, la chute du régime Duvalier en 1986 marque la fin symbolique de ces accords. Durant les années qui ont suivi, la persistance des difficultés économiques en Haïti a contribué à perpétuer les flux de migrants irréguliers en partie attirés par la publicité des administrateurs de la Compagnie d'État du Sucre en République dominicaine, et la présence d'intermédiaires en zone frontalière. La situation des migrants haïtiens dans l'industrie sucrière a fait l'objet de nombreuses dénonciations d'associations des droits humains au fil des décennies.

22 Watson, D. (ed). 2020. La négation du droit à la nationalité en République dominicaine. Situation d'apatridie des Dominicains et Dominicaines d'ascendance haïtienne.

23 Ibid.

Le départ du Président Aristide en exil et les années d'embargo (1991-1994) qui ont suivi le coup d'État est un autre tournant dans la dynamique d'échanges commerciaux entre les deux pays. L'embargo n'est pas respecté par la République Dominicaine et occasionna des flux de produits agricoles et autres types de marchandises vers Haïti. C'est ainsi que cette période de troubles contribue à asseoir la domination des produits dominicains sur le marché haïtien. Il s'agit notamment de produits de première nécessité, matériaux de construction et du carburant.

A l'époque contemporaine, la République dominicaine et Haïti demeurent interdépendants économiquement. La manifestation visible du dynamisme de l'économie de la République dominicaine, notamment en termes d'infrastructures et de développement urbain à Santo-Domingo, et la recherche d'un climat de stabilité a attiré une nouvelle forme d'immigration de la classe moyenne et aisée en provenance d'Haïti. Par ailleurs, les deux pays partageant la même île sont aussi interdépendants sur le plan sécuritaire. L'instabilité en Haïti pourrait avoir des conséquences pour la République dominicaine.

Section 2

Les nœuds gordiens et les entraves séculaires au développement



Comme établi ci-dessus, les circonstances singulières de l'histoire haïtienne ont semé les bases des divisions profondes qui caractérisent la société contemporaine. L'économie de rentes et l'exclusion sociale des petits cultivateurs quasiment édictée dans les textes de lois sont devenues des problèmes séculaires qui se sont aggravés à travers le temps. Devenus de véritables nœuds gordiens, ces problèmes se manifestent à travers une instabilité chronique, la propagation de la corruption et de l'impunité et le maintien d'un modèle économique profondément inégalitaire et non inclusif. Ces facteurs, associés aux inégalités multiformes qui demeurent persistantes, voire accentuées, contribuent à nourrir la méfiance entre groupes sociaux et entre citoyens et l'État, d'une part ; et défient ainsi la cohésion nationale, un pilier fondamental de tout processus de paix et de développement durables, d'autre part.

En sus des facteurs politiques, économiques et sociaux, Haïti fait par ailleurs face à des risques climatiques parmi les plus élevés au monde. Les interactions entre ces risques multi-dimensionnels constituent un autre élément des nœuds gordiens de la stabilité dans le pays. Ces facteurs sont maintenant examinés à tour de rôle.

2.1 La corruption et l'impunité

La problématique de la corruption en Haïti serait un mal de société dont les origines seraient copiées sur le modèle colonial d'enrichissement au détriment d'une économie inclusive.²⁴ La prévalence de la corruption en Haïti est telle que le pays est régulièrement classé parmi les moins bien placés selon l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) publiée par Transparency Internationale (TI). Haïti

était au 170^{ème} rang sur 180 pays avec un score de 18/100 en 2020.²⁵ La même année, le rapport TRACE²⁶ plaçait Haïti à la 178^{ème} place sur 194 pays avec un score de 70/100. Ce rapport a révélé des défis importants en termes d'interactions commerciales impliquant le gouvernement, d'application de la loi contre la corruption, et de transparence dans le secteur public. Le seul domaine dans lequel le pays a obtenu un score positif est celui relatif à la capacité de surveillance de la société civile, y compris le rôle des médias. Or, l'engagement de la société civile est de plus en plus limité par les risques sécuritaires (assassinats, intimidations...), l'impunité, et le clientélisme.

Certains défis ont été documentés et des études spécifiques ont été réalisées pour favoriser la compréhension du fléau de la corruption afin d'y apporter les réponses idoines. La Stratégie nationale de lutte contre la corruption de 2009 a répertorié les facteurs suivants à la source de ce fléau: le faible niveau des salaires et les mauvaises conditions de travail des fonctionnaires ; la forte centralisation de l'administration publique et la lenteur enregistrée dans les prestations de services publics aux usagers ; la non-reconnaissance du mérite et la pratique du népotisme ; la faiblesse du système judiciaire ; l'inapplication des dispositions légales de prévention et de répression de la corruption et l'impunité ; l'absence de transparence dans la gestion des affaires de l'État ; l'absence de reddition de compte de la part des gestionnaires publics et la non-réglementation de l'accès aux informations publiques. Selon une étude interne commanditée par le PNUD en février 2021 sur l'état de la corruption en Haïti, les causes identifiées en 2009 restent d'actualité. L'expert indépendant sur la situation des droits humains en Haïti a également identifié des lacunes institutionnelles, notamment en lien avec le fonctionnement

24 Péan, L J-R. 2003. Haïti, économie politique de la corruption (1791-1870). Edition Maisonneuve & Larose.

25 <https://www.transparency.org/en/countries/haïti>

26 <https://www.traceinternational.org/search?pageNumber=1&orderBy=rank&keyword=Haïti>

du système judiciaire et l'organisation des élections. Celles-ci favorisent la corruption en entravant l'application des règles qui "obéissent à une logique de pouvoir arbitraire sans contrôle démocratique."²⁷

L'Unité de lutte contre la corruption (ULCC) abonde dans ce sens lorsqu'elle affirme que « la corruption affecte tous les rouages de l'État » sous formes de pot-de-vin, malversations, enrichissement illicite, blanchiment d'argent provenant de crimes économiques, trafic d'influence, népotisme, fraude fiscale, surfacturation des services à l'État, sous facturation des redevances à l'État, détournement de fonds, passation illégale de marché public.²⁸ L'indépendance de la justice demeure aussi un défi majeur. Les faiblesses du système de poursuite résultent en une quasi-absence de condamnation pour cause de corruption. Ainsi, par exemple, sur 46 dossiers acheminés par la ULCC aux Parquets de la République depuis sa création en 2004, seuls deux ont fait l'objet de condamnations.²⁹ Le Comité des droits de l'Homme, un mécanisme formé d'experts indépendants chargé de l'analyse de la mise en œuvre du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*, s'inquiétait de l'interférence dans le fonctionnement de la justice, notamment dans le cadre de la sélection des juges et d'interventions dans certaines décisions de justice. Afin de pallier les lacunes observées, le Comité soulignait l'importance de renforcer le rôle d'inspection du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire.³⁰

Par ailleurs, le « Freedom House » index 2020 considère la justice en Haïti comme "partiellement libre" avec une régression par rapport à 2019. Ce rapport mentionne la loi de 2017 qui aurait contribué à réduire les pouvoirs de l'Unité Centrale du Renseignement Financier (UCREF). Freedom House a souligné

des cas d'intimidations, de menaces et d'attaques contre des membres de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA). Le rapport interpelle sur le manque d'indépendance du pouvoir judiciaire et l'absence de mesures idoines pour combattre la corruption. Malgré la mobilisation de plusieurs initiatives de la société civile, l'absence de dialogue national soutenu et inclusif au sein de la société, entre le secteur privé formel et informel, le secteur public élu et nommé, la société civile et la diaspora, limite l'élaboration d'un agenda commun sur la lutte contre la corruption. Le manque d'accès à l'information, notamment en raison de l'inexistence de mécanisme mettant en œuvre le droit d'accès à l'information prévu au sein de traités internationaux auxquels Haïti a adhéré,³¹ alimente la perception d'une corruption systémique.

Les manifestations de la corruption affaiblissent davantage la cohésion nationale et engendrent la méfiance vis-à-vis des institutions publiques. Par ailleurs, les observateurs notent une fixation sur des individus et des groupes souvent corporatistes comme étant les principaux responsables de la prolifération de la corruption. Ces perceptions contribuent à exacerber la fragmentation sociopolitique actuelle dans un contexte déjà marqué par une gouvernance de plus en plus décriée par les citoyens.

2.2 Les collusions entre l'économique, le politique et le sécuritaire

La complexité de l'héritage historique et ses manifestations contemporaines posent les jalons de la collusion entre acteurs politiques, opérateurs éco-

27 Rapport de l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Haïti, A/HRC/25/71, 7 février 2014, para 49.

28 Unité de lutte contre la corruption. 2009. La Stratégie nationale de lutte contre la corruption.

29 Chiffres cités dans Ministère de l'Economie et des Finances et Ministère de la Planification et de la Planification Externe. 2020. Plan de Relance Post-COVID-19.

30 Comité des droits de l'homme, Observations finales concernant le rapport initial d'Haïti, 2014, CCPR/C/HTI/CO/1, para 17.

31 Pacte international relatif aux droits civils et politiques, art. 19.2 et Convention américaine relative aux droits de l'homme, art. 13.1.

nomiques et entrepreneurs de la violence en Haïti. Les événements des dernières années se situent à la suite d'enchaînement et de cumulation d'acte de violence au fil de l'histoire du pays. Parmi les Chefs d'État qui se sont succédés en Haïti, rares sont ceux d'entre eux qui ont pu terminer leur mandat ; plusieurs présidents ont été renversés par un coup d'État et quelques-uns assassinés^{32 33} dont le dernier en date est Jovenel Moïse.

Au même moment, le pays demeure enlisé dans une économie de rentes où le commerce est le secteur d'investissement souvent privilégié par les particuliers et les banques, et où les institutions et les processus de prise de décision sont contrôlés et manipulés par une partie des élites pour leur propre intérêt au détriment du bien commun. Le contrôle du commerce par une minorité a été renforcé par l'octroi de nombreux contrats d'exclusivité et de monopoles statutaires à des soutiens et financiers du régime en place durant à l'époque des Duvalier. Par la suite, profitant de la situation d'ajustement structurel auquel le pays était soumis, les droits exclusifs pour importer les produits les plus consommés ont été octroyés à un nombre restreint d'opérateurs économiques.³⁴

Si les mécanismes réglementaires pour certains de ces droits sont censés avoir été démantelés, en pratique, plusieurs parties prenantes du secteur privé affirment qu'ils ont été maintenus de manière informelle en raison d'un manque de réglementation ou d'application. Haïti importe la grande majorité de ses produits finaux. Selon la Banque mondiale, 70% de ces importations totales en valeur sont fortement ou modérément concentrées parmi un petit nombre d'importateurs. Ainsi, dans l'enquête

d'opinion auprès des dirigeants menée par le Forum économique mondial dans le cadre du Rapport sur la compétitivité mondiale, Haïti est classé dernier sur 141 pays sur la mesure sur la qualité de la gouvernance d'entreprise.³⁵ Attestant du contrôle de l'appareil étatique par une minorité, le Rapport 2019 sur l'État de la Démocratie dans le monde,³⁶ considère Haïti comme l'une des démocraties les plus faibles des Amériques et des Caraïbes. Le pays obtient des scores particulièrement faibles en matière d'engagement participatif, de gouvernement impartial et de droits fondamentaux.

Selon les chiffres de décembre 2021, la prolifération des gangs armés a abouti à 162 entités comprenant à minima 3000 membres, semble suivre l'instabilité gouvernementale, créant ainsi une sorte de cercle vicieux de mauvaise gouvernance où chaque phénomène d'instabilité en nourrirait un autre. La tendance au regroupement des gangs en coalitions portées sur la pratique de la violence urbaine gagne du terrain en se manifestant sous forme d'assassinats ciblés, de kidnapping, de destruction de biens privés et publics, de blocage des quartiers et des routes, d'affrontements pour le contrôle des territoires, de ressources, etc. Cette situation d'insécurité engendre également un véritable défi pour la protection des personnes et de leurs biens et affecte la relation État-citoyens. Des groupes de la population sont le plus souvent laissés pour compte sous le joug des gangs dans des quartiers où l'État est très peu ou pas présent à la fois par ses services sociaux de base et ses forces de l'ordre. Ceci créant un vacuum qui compromettrait l'autorité de l'État et sa légitimité tout en favorisant l'expansion territoriale des gangs armés.

32 Haïti a connu 23 constitutions. La dernière constitution approuvée le 29 mars 1987 par voie référendaire et ratifiée par le Parlement serait en voie d'être révisée.

33 François Duvalier et son fils Jean-Claude Duvalier.

34 UNDP. 2021. Regional Human Development Report 2021. Trapped: High Inequality and Low Growth in Latin America and the Caribbean.

35 World Economic Forum. 2019. World Competitiveness Report.

36 <https://www.idea.int/sites/default/files/publications/chapters/the-global-state-of-democracy-2019-CH3.pdf>



La collusion entre l'entrepreneuriat de la violence direct, le politique, et l'économique a des implications immédiates à la fois sur les processus politiques et les droits des citoyens. La défiance des gangs et son corollaire d'abus sur la population haïtienne et d'atteintes à leurs droits fondamentaux, notamment quant aux allégations de violences politiques commis par certains gangs dans le but de dissuader la population d'exercer leur droit de réunion pacifique, a ainsi des implications graves pour l'État de droit et la légitimité des institutions étatiques.³⁷ En outre, le contrôle des gangs sur plusieurs zones de la région métropolitaine de Port-au-Prince et la capacité limitée des autorités de protéger la population posent un obstacle majeur dans la capacité des défenseurs des droits de la personne et journalistes de mener leurs activités.³⁸ Ces faits dégradent l'espace civique. Les récentes tendances relatives aux crimes et incidents sécu-

ritaires montrent que la violence urbaine prend de l'ampleur dès lors qu'il y a des enjeux politiques importants se manifestant à travers une contestation du pouvoir, ou encore des discussions politiques). Cette imbrication d'enjeux compromet la sécurité, affecte le contrat social et l'autorité de l'État, et accroît le risque d'une instabilité persistante.

2.3 Les risques multidimensionnels : économiques, politiques, environnementaux et climatiques

Haïti connaît une imbrication de crises fréquentes multidimensionnelles. Ces crises sont les aboutissements de la manifestation des risques économiques, politiques, environnementaux et cli-

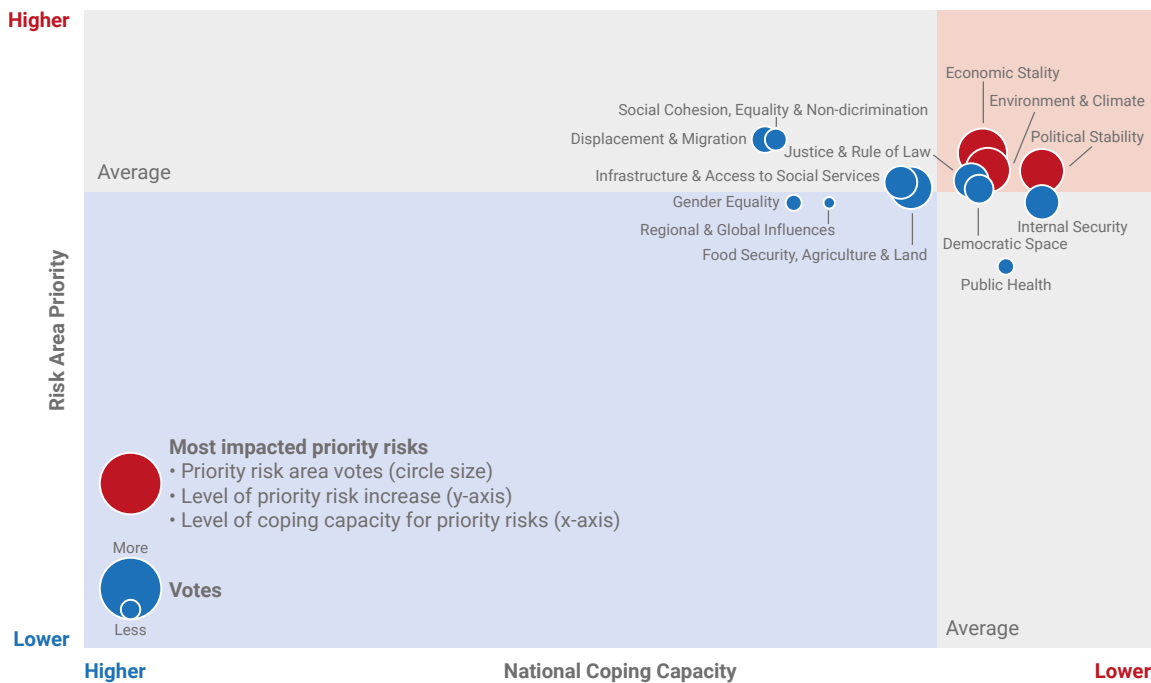
37 Voir par exemple, Procédures spéciales du Conseil des droit de l'homme, HTI 4/2019, 18 décembre 2019.

38 Voir par exemple, Procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, HTI 1/2021, 5 février 2021 et Procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, HTI 3/2021 27 juillet 2021.

matiques en chocs. Cela dans un contexte de vulnérabilités multiples et de fragilités structurelles. Les résultats de l'exercice collectif d'analyse

des dimensions multidimensionnelles des risques par l'équipe-pays des Nations Unies sont présentés dans le graphique 1 ci-dessous :

Graphique 1 : Les risques multidimensionnels en Haïti



Source : Équipe pays des Nations Unies en Haïti

Selon cette réflexion collective *interne*, les risques majeurs (c'est à dire ceux qui combinent haute intensité d'impact et faible capacité de réponse) sont ceux liés à la situation économique, l'instabilité politique, la détérioration de l'environnement et la vulnérabilité du pays aux conséquences du réchauffement climatique.

L'analyse multidimensionnelle a aussi fait ressortir des 'vecteurs de transmission' des risques qui nécessitent une attention continue et en profondeur dans les années à venir. Le premier a une dimension sécuritaire mais trouve ses origines dans les blocages économiques, la corruption, les pratiques de manipulation politique des griefs de la population et les rivalités entre élites.

Ainsi, l'insécurité qui se dégrade depuis le peyi lok en raison d'une « stratégie de la tension » entretenue par les gangs dans les quartiers de Port-au-Prince, mais également dans certains départements, pourrait menacer la stabilité sous régionale voire régionale, dans la mesure où Haïti dispose actuellement de peu de contrôle sur ses frontières. L'état actuel de ces frontières permet la migration irrégulière, la contrebande, le trafic d'armes, la circulation illégale des biens et la traite de personnes.³⁹

Les événements de 2018 et 2019 constituent un exemple de l'imbrication entre les risques économiques et politiques. En 2018, les perspectives économiques difficiles et les accusations de cor-

39 Center for Strategic and International Studies (CSIS). 2019. Cross-Border Trade and Corruption along the Haiti-Dominican Republic Border Author(s): Michael Matera, Mary, Speck, Linnea Sandin and Mark Schneider Center for Strategic and International Studies (CSIS).

ruption en lien avec les fonds Petrocaribe issus de la coopération entre Haïti et le Venezuela ont créé un contexte favorable aux vagues de contestations populaires. En février 2019, une hausse de près de 50% du prix du carburant a constitué le facteur déclencheur de grandes manifestations.

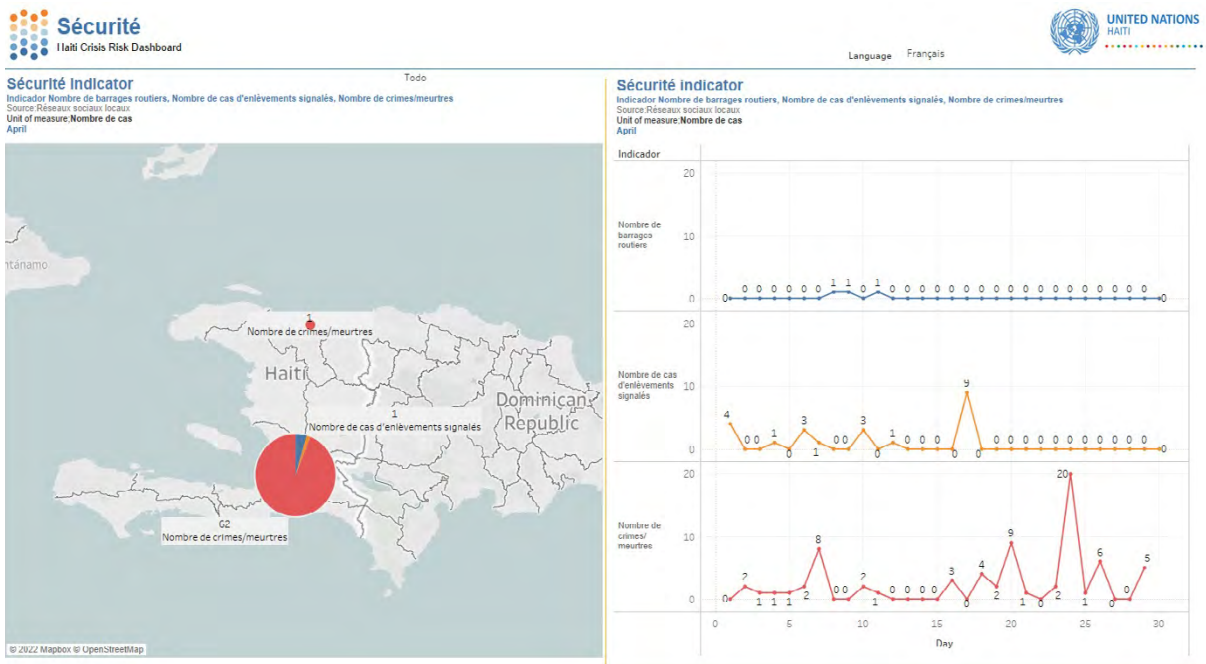
Le second est lié aux aléas climatiques, que certains n'hésitent pas de qualifier de « bombe à retardement ». La dégradation de l'environnement en Haïti (érosion des sols, etc.), y compris dû à la déforestation, augmente singulièrement la vulnérabilité des populations aux catastrophes naturelles, en particulier aux inondations, aux cyclones, aux intempéries et aux séismes. Plus de 93% de sa surface et plus de 96% de sa population sont exposées au risque d'au moins deux aléas, notamment des ouragans, des inondations, des tremblements de terre, des glissements de terrain et des sécheresses. L'impact de ces catastrophes naturelles serait exacerbé par une forte densité de population et une expansion anarchique de l'habitat dans des zones à risques (en contrebas des bassins versants,

sur les flancs de ravines, dans des zones inondables, etc.).

L'exposition permanente à des événements climatiques et sismiques à très haute intensité, les faiblesses récurrentes en terme de gestion des risques et désastres d'adaptation aux changements climatiques, de préparation et réponse (malgré des progrès notables au niveau de la Direction Générale de la Protection Civile) et l'absence à la fois de volonté politique et de conscience environnementale à presque tous les niveaux créent une situation où tout progrès (politique, économique, social) peut à tout moment disparaître, victime d'une catastrophe.

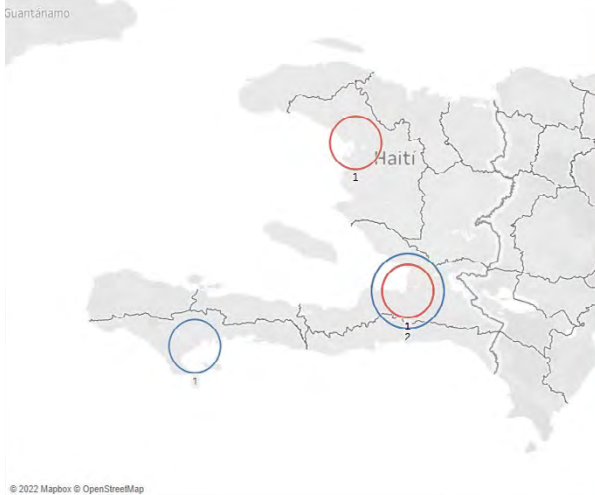
Cette hiérarchie des risques multidimensionnels et les tendances s'y afférant se poursuit voire se complexifie au regard de la conjoncture internationale et des défis contextuels internes.

En avril 2022, la tendance des risques sécuritaires et socioéconomiques fournie par le Crisis Risk Dashboard (CRD) se présentaient comme suit :



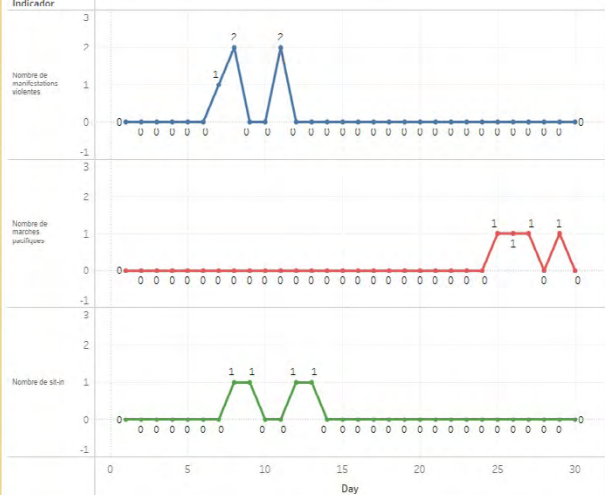
Politique indicateur

Indicador Nombre de manifestaciones violentas, Nombre de marchas pacificas, Nombre de sit-in
Source Réseaux sociaux locaux
Unit of measure: Nombre d'événements
Avril



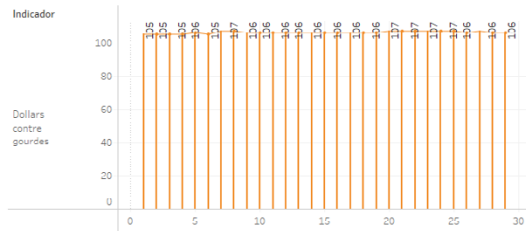
Politique indicateur

Indicador Nombre de manifestaciones violentas, Nombre de marchas pacificas, Nombre de sit-in
Source Réseaux sociaux locaux
Unit of measure: Nombre d'événements
Avril



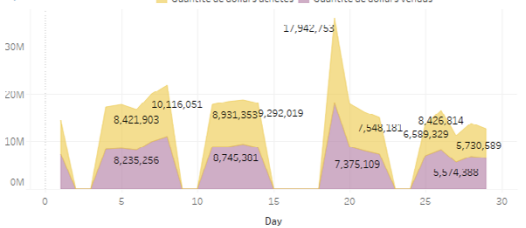
Variation du taux de change

Source Banque de la République d'Haïti (BRH)
Unit of measure: Quantité de gourdes pour un dollar
Avril



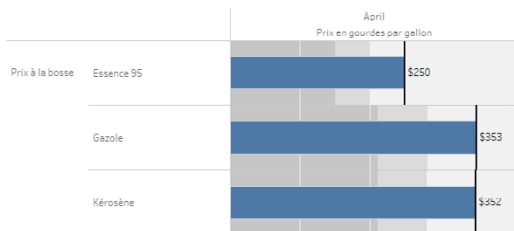
Dollars contre gourdes

Source Banque de la République d'Haïti (BRH)
Unit of measure: Quantité de gourdes pour un dollar
Avril



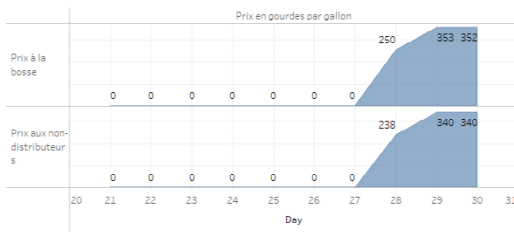
Prix à la bosse

Source Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) / Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI)
Unit of measure: Prix en gourdes par gallon
Avril



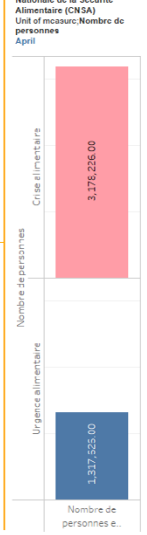
Prix à la bosse y Prix aux non-distributeurs

Source Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) / Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI)
Unit of measure: Prix en gourdes par gallon
Avril



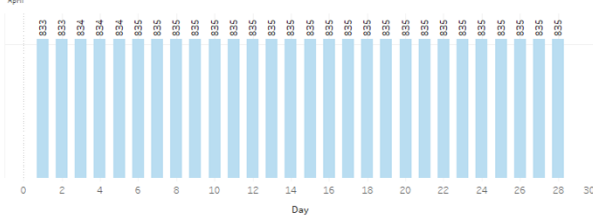
Crise alimentaire y Urgence alimentaire

Source Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA)
Unit of measure: Nombre de personnes
Avril



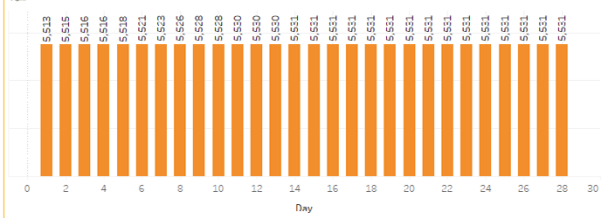
Nombre cumulé de décès

Source: Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSP) / Direction d'Epidémiologie, des Laboratoires et de la Recherche (DEL)R
Unit of measure: Nombre de personnes



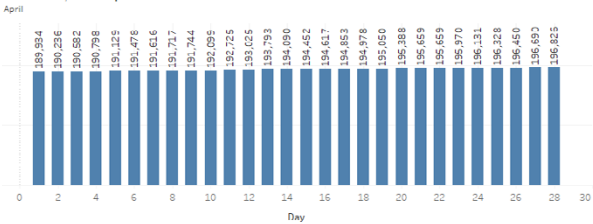
Nombre cumulé de personnes hospitalisées à ce jour

Source: Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSP) / Direction d'Epidémiologie, des Laboratoires et de la Recherche (DEL)R
Unit of measure: Nombre de personnes



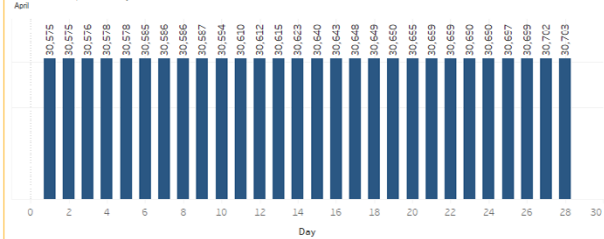
Nombre cumulé de tests effectués à ce jour

Source: Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSP) / Direction d'Epidémiologie, des Laboratoires et de la Recherche (DEL)R
Unit of measure: Nombre de personnes



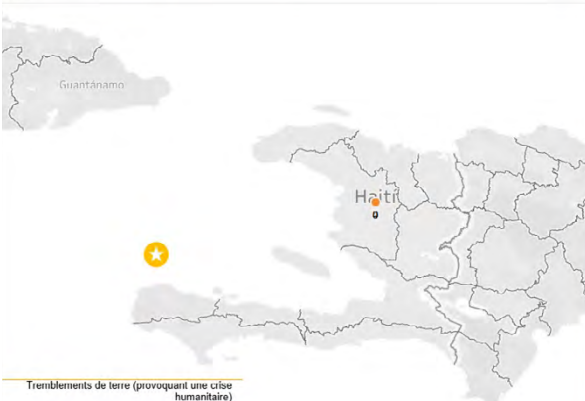
Nombre de personnes testées positives au covid-19 à ce jour

Source: Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSP) / Direction d'Epidémiologie, des Laboratoires et de la Recherche (DEL)R
Unit of measure: Nombre de personnes



Map Tremblements de terre (provoquant une crise humanitaire)

Ayitisesismes
Nombre de secousses sismiques
April

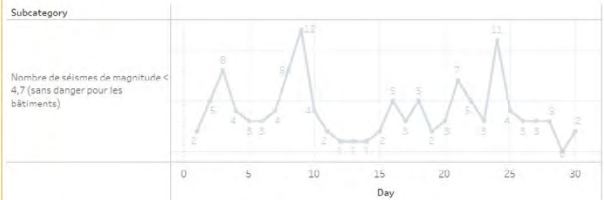


Tremblements de terre (provoquant une crise humanitaire)

| Magnitude Range | Number of Earthquakes |
|--|-----------------------|
| 4.7 < Magnitude <= 5.9 Les secousses peuvent causer des dommages aux maisons déjà en. | 1 |
| 6.0 < Magnitude <= 6.9 Les chocs peuvent endommager les maisons mal construites | 0 |
| 7.0 < Magnitude <= 8.0 Chocs pouvant causer de graves dommages | 0 |
| Nombre de séismes de magnitude > 4.7 (sans danger pour les bâtiments) | 119 |

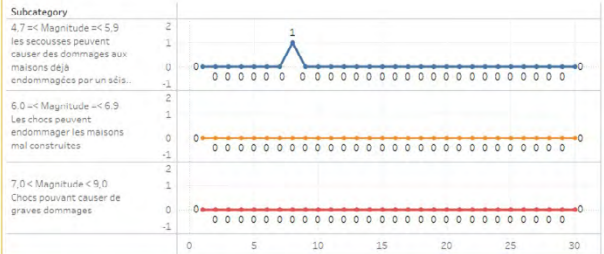
Tremblements de terre (provoquant une crise humanitaire)

Ayitisesismes
Nombre de secousses sismiques
April



Tremblements de terre (provoquant une crise humanitaire)

Ayitisesismes
Nombre de secousses sismiques
April



Source : Équipe-pays Haïti / CRD 2022

L'imbrication de ces risques et la récurrence des crises qu'ils engendrent contribuent à ralentir considérablement les progrès du pays sur les ODD. La multiplicité des risques multi-dimensionnels est étayée à travers plusieurs sous-sections, comme suit : le rôle des aléas climatiques comme premier facteur de blocage du développement agricole (sous-section 3.2), la faiblesse du système de gestion des risques et désastres et des outils d'adap-

tation au changement climatique dans l'arsenal de politiques et actions gouvernementales (sous-section 4.2), et le poids des coûts économiques des catastrophes naturelles et de la dégradation de l'environnement (sous-section 4.5). La section qui suit présente l'état des lieux des ODD, une des manifestations de l'impact de ces risques et de l'insuffisance des mécanismes disponibles pour les contrer.

Section 3

Le défi des objectifs de développement durable face à la complexité haïtienne



Cette section examine les acquis et les retards d'Haïti dans son parcours de réalisation des objectifs de développement durable en intégrant la dimension genre de manière transversale. L'analyse débute par une revue des engagements du pays sur les droits humains et les défis dans leur mise œuvre. Les sous-sections 2 à 4 montrent l'état de réalisation d'un ensemble de droits liés aux ODD, couvrant les thématiques socio-économiques : des conditions de travail justes et favorables, la santé, l'éducation, l'alimentation, l'eau et à l'assainissement, accès à un logement et à un environnement sain. La sous-section 5 analyse les caractéristiques des groupes vulnérables. La section se termine par un aperçu de l'état des lieux d'une sélection d'indicateurs compilés par le groupe Suivi et évaluation de l'équipe pays.

3.1 Le défi de la mise en œuvre des droits humains

Haïti a pris plusieurs engagements au niveau international en matière de droits humains en ratifiant de nombreux traités à vocation régionale⁴⁰ et universelle⁴¹ relatifs aux droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. C'est notamment le cas du *Pacte international relatif aux*

droits économiques, sociaux et culturels auquel Haïti est partie depuis 2013. Il est attendu que les gouvernements appliquent immédiatement certaines dispositions du pacte dans la limite des ressources disponibles.⁴² Cependant, en dépit d'avoir accepté des recommandations de l'examen périodique universel (EPU),⁴³ le gouvernement n'a toujours pas entériné le Plan d'action national en matière de droits humains rédigé par le Comité inter-ministériel des droits de la personne (CIDP). Tout en reconnaissant les défis structurels et conjoncturels auxquels l'État haïtien fait face, les derniers cycles de l'EPU^{44 45} et les organes de traité des Nations Unies⁴⁶ enjoignent l'État à accorder davantage de ressources à la mise en œuvre des obligations internationales acceptées par la République d'Haïti.

La jouissance des droits de la personne par la population est également affectée par les actions de tiers. Ainsi, l'importance de protéger la population des actes criminels commis par les gangs est reconnue par le Comité des droits de l'enfant⁴⁷ ainsi que par les experts des procédures spéciales.⁴⁸ Or, l'État fait face à de grandes difficultés pour contenir la criminalité urbaine et les cas d'enlèvements demeurent notoires. Le Centre d'Analyse et Recherche en Droit de l'Homme (CARDH)

40 Convention américaine relative aux droits de l'homme (1977); Convention interaméricaine sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme (1997); Convention interaméricaine pour l'élimination de toute forme de discrimination envers les personnes handicapées (2009).

41 Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1991); Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1981); Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (1972); Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (2013); Convention relative aux droits de l'enfant (1995); Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (2014); Convention relative aux droits des personnes handicapées (2009).

42 En particulier les articles 3, 7 (al. a, i)), 8, 10 (par. 3), 13 (par. 2, al. a, et par. 3 et 4) et 15 (par. 3). Voir Comité des droits économiques sociaux et culturels, Observation générale 3, 1990, para 5.

43 Para 115.40 à 114.44 (recommandations acceptées).

44 EPU, para 115.75 (acceptée, formulée par États-Unis en matière de lutte à la DPP). Para 115.32 (acceptée, Guatemala, ressources pour OPC); 115.115 (acceptée, Timor Oriental, en matière de lutte contre la traite de personnes); 115.116, 115.117, 115.118 (acceptées, Uruguay, Allemagne et Australie, en matière du fonctionnement du système judiciaire).

45 Voir recommandations (toutes acceptées par le gouvernement) : 115.145-115.146; 115.147-115.153, etc.

46 Observations finales CDPH (2018), CRDP/C/HTI/CO/1, para 7, 13 41 43 et 55; Observations finale CDE (2016) (CRC/C/HTI/CO/2-3), 13, 35, 43, 45, 49 et 71; Observations finales CDEAW (CEDAW/C/HTI/CO/8-9), 2016, para 10, 14, 16, 22, 24, 26; Observations finales CDH, (CCPR/C/HTI/CO/1, 2014, para 6).

47 CDE, CRC/C/HTI/CO/2-3, para 37.

48 AL HTI1/2021 et AL HTI3/2021 27 juillet 2021.

a, par exemple, recensé 628 cas d'enlèvements entre janvier et septembre 2021.⁴⁹ De même, les troubles politiques qui ont abouti aux périodes d'immobilisation de la capitale en 2018-2019, le Peyi lok, et les épisodes de violence et le contrôle par des gangs armés des quartiers de Bel-Air et de Martissant dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince en 2020-2021 ont eu un impact conséquent sur l'accès aux services de base. Ils ont par la suite engendré le déplacement de milliers de personnes tel que décrit dans la sous-section 3.5 sur les groupes vulnérables. Au cours de la deuxième moitié de 2021, le contrôle des zones stratégiques par les groupes armés a considérablement restreint l'accessibilité au Grand Sud à travers la seule route qui traverse le pays.

Les faiblesses du système judiciaire, les cas d'attaques, de menaces et d'intimidation des juges, avocats, greffiers, policiers, journalistes, victimes, témoins et défenseurs des droits représentent un obstacle important aux enquêtes, poursuites et condamnations des violations des droits humains dans le pays. Ainsi, dans les cas emblématiques des massacres de Lilavois, Grand-Ravine, La Saline, Bel Air et Pont-Rouge-Cité Soleil, les enquêtes sont paralysées, les victimes n'ont pas obtenu réparation et la grande majorité des auteurs présumés sont en fuite. En outre, les agents de la Police Nationale d'Haïti (PNH) ayant commis des violations des droits de l'homme liées à l'utilisation de la force ne sont pas poursuivis et ne sont soumis à des sanctions administratives que sporadiquement. Par exemple, dans le cadre du Peyi Lok, 231 cas de violations des droits humains ont été documentés, mais aucun agent n'a été traduit en justice et seul un cas a occasionné l'ouverture d'une enquête judiciaire.

De même, le recours disproportionné à la détention avant jugement – illégale et arbitraire –, représente une autre conséquence du dysfonctionnement du système judiciaire. En effet, la très grande majorité des personnes détenues ne sont pas jugées dans un délai raisonnable, en conformité avec les obligations d'Haïti en vertu du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*. Ceci contribue à la surpopulation extrême du système carcéral et aux conditions de détention dans des conditions inhumaines et dégradantes. Selon les statistiques disponibles, en septembre 2021, 82% des personnes privées de liberté dans les prisons n'ont été reconnues coupables d'aucun crime ; et attendent encore leur procès. Ces données placent ainsi Haïti en deuxième position, après la Libye, en termes de pires conditions de détention au monde selon le World Prison Brief.⁵⁰

En matière de violence à l'égard des femmes et de violence sexuelle basée sur le genre, l'État ne garantit pas le droit des personnes victimes à un recours effectif et ni à la réparation. Par exemple, dans le département de la Grand'Anse, les procureurs n'ont transmis au juge d'instruction que 44 des 126 plaintes pour abus sexuels déposées en 2020. En 2014, le Comité des droits de l'Homme déplorait qu'un certificat médical était nécessaire pour le déclenchement de l'action pénale en cas de violence sexuelle et appelait l'État à adopter une loi pour renforcer la lutte contre ce type de violence.⁵¹ En 2016, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes renchérisait en appelant l'État à renforcer l'accès à la justice pour les victimes de violence contre les femmes, notamment en renforçant son cadre juridique et en offrant des services appropriés.⁵² Le Comité des droits de l'homme et le Comité pour l'élimination de la discrimi-

49 <https://maghaiti.net/haïti-insecurite-628-cas-denlevement-enregistres-en-8-mois-selon-le-cardh/>

50 https://www.prisonstudies.org/highest-to-lowest/pre-trial-detainees?field_region_taxonomy_tid=All

51 CDH, para 13.

52 CEDAW, para 22.

mination à l'égard des femmes ont aussi identifié l'absence d'assistance légale comme un obstacle majeur pour l'accès à la justice.⁵³

Pour ce qui est de la mise en œuvre, le projet de loi-cadre sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence envers les femmes et les filles présenté au Parlement en 2018 n'a toujours pas été adopté. De plus, bien que le Plan stratégique de lutte contre la violence faite aux femmes (2017-2027) ait été adopté, l'absence de matrice de suivi et de cadre d'évaluation pose un obstacle à la mise en œuvre effective des mesures qu'il contient. Et enfin, si l'adoption en 2018 de la Loi sur l'assistance légale constitue un progrès important en la matière, le fait que les bureaux d'assistance légale ne soient pas pleinement opérationnels et n'aient pas été créés dans toutes les juridictions du pays, l'accès à la justice demeure hors de portée pour la majorité de la population.

Les questions d'inégalités structurelles ont aussi été identifiées par les experts indépendants des droits humains. Par exemple, l'Expert indépendant sur la situation des droits de la personne en Haïti a identifié que les défaillances du système cadastral, alors qu'il n'est pas rare de trouver plusieurs titres pour un seul et même bien, minent l'exercice des droits civils et politiques et freinent le développement économique des communautés marginalisées. L'expert a donc appelé à la mise en place d'un système cadastral fiable et recommandait également la création d'une commission de réforme du cadastre en liaison avec la communauté internationale.⁵⁴ Les réformes du cadastre ont fait l'objet de travaux menés sous l'égide du Comité inter-ministériel d'aménagement du territoire (CIAT) avec l'appui de nombreux partenaires. Des textes de loi

visant à définir de nouveaux modes d'exécution des travaux de cadastre, ainsi que leur organisation technique et administrative ont été soumis au Gouvernement en février 2019 sans que des progrès notoires aient été enregistrés.⁵⁵ Ces réformes systémiques demeurent sans réponse.⁵⁶

De même, les femmes restent sous-représentées dans la vie politique et publique et dans les postes de prise de décision, malgré le quota de 30% de femmes expressément prévu par la Constitution de 1987 amendée en 2011. Les femmes ont généralement un accès limité aux espaces de dialogue et de prise de décision sur des questions clés affectant la vie de la Nation en général et de ses habitants. La violence ciblée, comprenant parfois l'intimidation ou les représailles de la part de gangs armés, marginalise les femmes et limite à la fois leur participation électorale et leadership politique. Outre cela, ces défis restent peu ou pas assez documentés. Il n'existe actuellement aucun mécanisme national de collecte et d'analyse systématiques des données sur les questions de genre et la violence sexiste qui pourraient guider à la fois les décisions et les interventions. Plusieurs recommandations de l'EPU ont été émises afin de faire avancer les droits des femmes ont été approuvées par le gouvernement haïtien.

Enfin, il convient de souligner le rôle central de la société civile ainsi que les défis auxquels elle se heurte dans son plaidoyer pour la mise en œuvre des droits de la personne en Haïti. Les organisations de la société civile sont à l'origine d'activités de sensibilisation et d'éducation aux droits de la personne à tous les niveaux, et sur l'ensemble du territoire. Elles œuvrent également à la défense des droits et libertés fondamentaux, le plus souvent au

53 CEDAW, para 14, CDH, para 16.

54 E/CN.4/2006/115, 26 janvier 2006, par. 72, 73 et 83 f). A/HRC/25/71, 7 février 2014, para 45.

55 <http://ciat.gouv.ht/publications>

56 <https://lenouvelliste.com/article/216487/pour-en-finir-avec-linsecurite-fonciere>



péril de leur sécurité voire de leur vie. En dépit de leur engagement, ces organisations ne disposent généralement pas de capacités nécessaires leur permettant de remplir leur mission de dénonciation et de proposition. C'est notamment le cas des organisations de personnes handicapées de province qui travaillent avec des ressources très limitées. Elles se heurtent en pratique à de réels défis de coopération avec l'État et à un déficit de coordination entre elles, dans un environnement institutionnel et sécuritaire difficile.

Concernant l'espace civique en particulier, les mécanismes visant à garantir la participation de la société civile aux processus décisionnels publics et ceux relatifs à la transparence sont limités. Les défenseurs des droits de la personne et les journalistes font l'objet de menaces, et de harcèlement, qui se matérialisent parfois en des meurtres et autres attaques. Le dernier EPU a formulé quatre recommandations à cet égard. Cependant, le meurtre de Monferrier Dorval, un éminent avocat

qui a participé à plusieurs tribunes publiques liées à diverses questions sociales, ainsi que l'assassinat de journalistes au cours de 2021 et les obstacles aux enquêtes qui ont suivi constituent des exemples emblématiques du danger associé à la participation aux affaires publiques.

Les informations disponibles exposées à travers cette sous-section ainsi que dans la section 2.2 soulignent une certaine faiblesse des institutions haïtiennes, rendant difficile l'atteinte des objectifs liés à la réduction de la violence (ODD 16.1), à l'état de droit (ODD 16.3), à la baisse de la corruption (ODD 16.5), à la transparence des institutions (ODD 16.6), au dynamisme de la participation de la société civile (ODD 16.7), et au respect des libertés fondamentales (ODD 16.9). Ces manquements qui limitent l'inclusion politique, fragilisent le contrat social et la confiance dans les institutions d'État ont aussi des implications économiques. Lesdites faiblesses affectent à leur tour le potentiel de transformation économique,

l'un des principaux moyens à travers lesquels les droits économiques, sociaux et culturels se transcrivent en réalités.

3.2 Le potentiel de transformation économique

L'accélération de la trajectoire de la mise en œuvre du Programme 2030 est dépendante d'une économie capable de générer une prospérité partagée. Or, l'économie haïtienne souffre de nombreux dysfonctionnements qui se reflètent aussi bien au niveau macro-économique qu'au niveau de la balance commerciale et dans la situation des secteurs productifs. C'est une économie caractérisée par une forte concentration de sa base productive sur quatre branches d'activités qui représentent environ 70% de son total d'activités. Ces quatre branches sont : commerce, restaurants, hôtels ; industries manufacturières ; agriculture, sylviculture, élevage, chasse, pêche ; et autres services marchands. Selon les données de 2020, le commerce et l'ensemble du secteur tertiaire demeurent les plus grands contributeurs au PIB à hauteur de 56%. La part du secteur secondaire est de 25% et celle du secteur primaire de 19%.⁵⁷ Dans ce qui suit, la situation macro-économique, commerciale et l'état des secteurs productifs est passée en revue. La section met ensuite l'accent sur l'état des inégalités et le rôle qu'elles jouent en tant que freins à l'atteinte des objectifs de croissance inclusive et des autres ODD.

L'évolution des principaux indicateurs macro-économiques

Les déficiences dans le fonctionnement du modèle économique haïtien se traduisent en des taux de

croissance économique historiquement faibles. La croissance économique (ODD 8.1) est à la fois insuffisante pour permettre un bond pour éliminer la pauvreté et pas assez ancrée dans une économie réelle diversifiée pour lancer un processus de transformation structurelle. Ainsi par exemple, elle stagne principalement en dessous de 3%, entre 2010 et 2020, avec un pic de 5%, avant de connaître une chute drastique à la suite des troubles politiques de 2018-2019. La contraction du PIB de -1.7% en 2019 s'est accentuée en 2020, à -3.3%, à la suite des effets de la pandémie COVID 19. En septembre 2021, le Gouvernement a ajusté ses prévisions initialement optimistes pour 2021 lors du lancement du Plan de relèvement post-COVID (PREPOC) et annonce l'éventualité d'une contraction du PIB de -0.9% en 2021 par suite des différents chocs survenus dans l'année (insécurité exacerbée, assassinat du président et séisme). Si cette contraction se précise, elle précipiterait l'économie haïtienne dans une situation de récession. Cette morosité se situe dans une situation de reprise économique au niveau mondial, avec un taux de croissance moyen de 6% et un taux de croissance de 4.6% dans la région Amérique latine et Caraïbes après une chute de 7% en 2020. De même, les Etats-Unis, l'un des deux principaux partenaires économiques d'Haïti, tablent sur un taux de croissance de 6.4%.

En sus de l'état de morosité des performances de la croissance économique, les enquêtes révèlent que le pessimisme se répand graduellement et contribue de ce fait aux freins à la consommation et à l'investissement. L'anxiété et la faiblesse de la résilience signalées dans différentes enquêtes témoignent des difficultés de se projeter dans un avenir meilleur dans le pays. Dans l'enquête CNSA de 2020, par exemple, à la question de savoir comment allait évoluer la situation des ménages dans

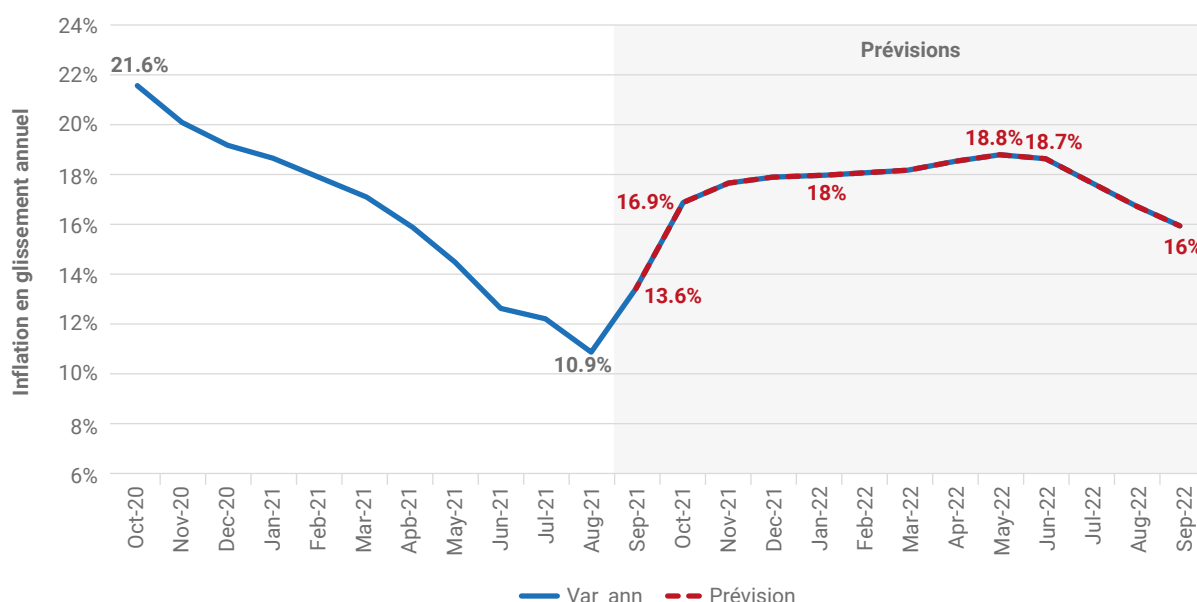
57 IHSI. 2021. Les Comptes économiques en 2020. Ministère de l'économie et des finances. Direction des statistiques économiques.

les 6 prochains mois, en moyenne dans tout le pays, plus de 63% des personnes interrogées par l'enquête en zones rurales et urbaines pensaient que la situation allait s'empirer, 10.6% d'entre eux pensaient que la situation allait rester la même ou s'améliorer tandis que 26% n'avaient pas d'avis. De la même manière, 52% des participants à l'enquête SEA ont répondu être pessimistes, contre 24.4% d'optimistes et 23.6% qui disaient ne pas savoir. Lorsque l'optimisme est présent comme dans le cas des jeunes interrogés dans le cadre de l'enquête sur les Millenials, il est principalement dû à des rêves d'émigration.

Les dysfonctionnements macro-économiques se reflètent aussi dans une tendance à la hausse du taux d'inflation élevés et des fluctuations de taux de change, toutes deux consécutives au cours de 2018-2021. L'inflation en glissement annuel atteint un pic de 27.8% en août 2020. À la suite d'une mon-

tée continue de la Gourde depuis 2018, atteignant un taux de change de 120 Gourdes pour un dollar en août 2020, les interventions de la Banque centrale sur le marché des changes ont permis une appréciation jusqu'à 63 gourdes pour un dollar US en octobre 2020. Un ralentissement du rythme de croissance de la hausse des prix s'ensuivit jusqu'à une chute à 10.9% en août 2021. Cependant, le financement monétaire élevé du déficit budgétaire à hauteur de 80.4% du besoin total de financement et les perturbations des chaînes d'approvisionnement suite aux contrôles des gangs armés des routes stratégiques pour la circulation du carburant et des produits importés, poussent à nouveau vers une tendance à la hausse de l'inflation qui, selon les projections disponibles, devrait atteindre un pic en mai 2022 (Graphique 2).⁵⁸ L'aggravation du déficit budgétaire de l'État et l'augmentation continue de son financement monétaire contribuent à maintenir ces taux élevés.

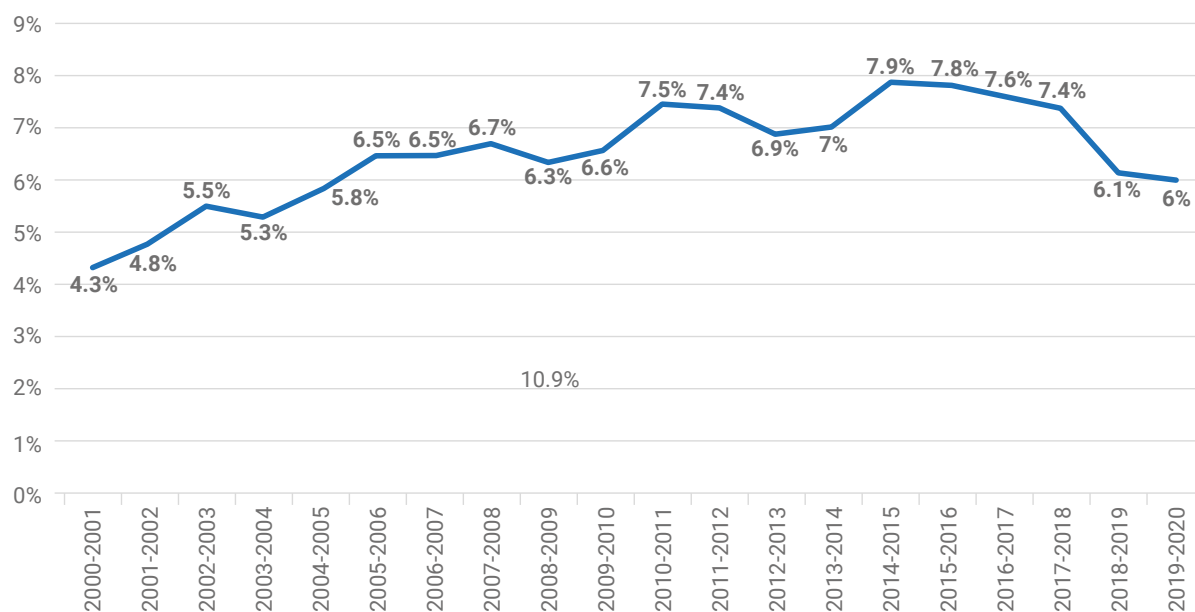
Graphique 2 : Evolution du taux d'inflation, Octobre 2020-Octobre 2021 et prévisions jusqu'à septembre 2022



Source : Direction des Etudes Economiques et Prévisions (DEEP/MEF), Octobre 2021

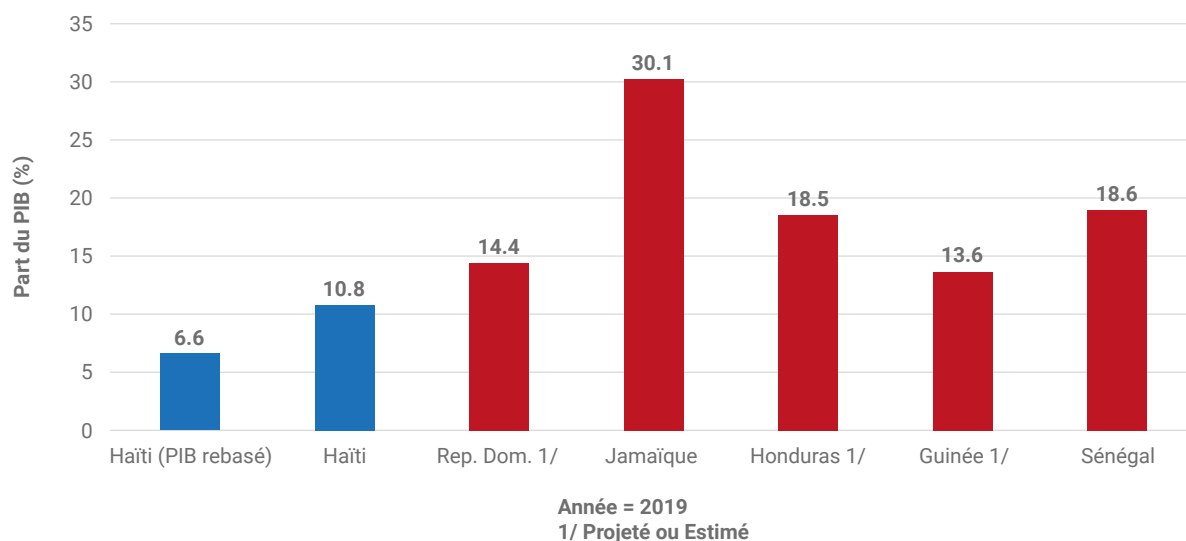
58 Ministère de l'économie et des finances. Direction des études économiques et prévisions. Octobre 2021. Note explicative sur la décélération du taux d'inflation. Exercice fiscal 2020-2021.

Graphique 3 : Taux de Pression fiscale, Haïti, 2000-2021



Source : Direction des Etudes Economiques et Prévisions (DEEP/MEF), Octobre 2021

Graphique 4 : Taux de pression fiscale, Haïti et pays comparateurs, 2019



Source : FMI, Présentation, Semaine des ODD, Décembre 2020

Si Haïti figure déjà parmi les pays où les taux de pression fiscale sont parmi les plus faibles du monde, les recettes fiscales ont encore diminué et représentaient 6% du PIB rebasé au cours de l'exercice 2021 (Graphiques 3 et 4). A titre de comparaison, ce taux est d'environ 30% en Jamaïque et de 13.6% en Guinée, un autre PMA. Cette détresse financière pousse régulièrement les autorités à pu-

blier un budget rectificatif marqué par une réduction de dépenses pour contenir le déficit budgétaire estimé à 2,7% du PIB au cours de l'exercice 2021. Si ces réductions paraissent inéluctables au vu de la situation à laquelle le pays fait face, elles confirment aussi une tendance de non-priorisation des dépenses sociales (voir section 4.6 sur les défis de financement des ODD).

Les principaux éléments de la situation commerciale

La situation commerciale de Haïti est marquée par une forte dépendance aux importations et par ses relations avec les Etats-Unis et la République Dominicaine. De plus, bien que l'économie haïtienne soit considérée comme étant l'une des plus ouvertes des Caraïbes, son économie demeure relativement peu intégrée aussi bien au niveau régional qu'au niveau mondial malgré son appartenance à de nombreux accords commerciaux dont le Système Généralisé de Préférences, l'Initiative du Bassin des Caraïbes des États-Unis d'Amérique, le programme HOPE I, puis HOPE II des Etats-Unis, l'Accord de Partenariat Économique de l'Union Européenne (APE) et du Caribbean Single Market and Economy (CSME) du CARICOM dont le pays est membre depuis 2002.

Les données indiquent une balance commerciale chroniquement déficitaire. Les importations représentent plus de 70% des marchandises vendues à l'intérieur du pays. Les données de la Banque centrale font état d'une valeur totale de \$3,7 milliards au cours de l'exercice fiscal 2020. Quant aux exportations, elles sont dominées par le secteur de l'habillement. Les huiles essentielles, en particulier le vétiver, constituent une autre source importante de revenus d'exportations, quoiqu'en déclin. De même, le café et le cacao peinent à reprendre de l'ampleur malgré les efforts investis. Les exportations sont évaluées à \$ 886 millions en 2020 dont \$ 837 millions de marchandises en direction des Etats-Unis constituées de 763 millions de dollars de vêtements du secteur de l'habillement, en baisse de 16,9% par rapport à 1,05 milliard de dollars en 2019. Ces fluctuations indiquent des difficultés dans l'atteinte de l'ODD 17.11 sur les exportations

dans les PMA. Les flux des Etats-Unis vers Haïti totalisent \$1.39 milliards en 2020 et constituent ainsi 32% des importations du pays.

Dans le cas des relations avec la République Dominicaine, amorçant un décollage durant les années d'embargo, les exportations dominicaines vers Haïti atteignirent \$ 25 millions en 1996, \$72 millions en 2001, et \$1,14 milliard en 2012. Face à cette montée en puissance et à l'étendue de la contrebande, en 2015, le ministère de l'Économie et des Finances haïtien publia dans un communiqué la liste de 23 produits ou marchandises autorisés à débarquer exclusivement dans les ports de Port-au-Port-Prince et de Cap-Haïtien. Officiellement émis pour « des raisons de contrôle de qualité et en vue de mieux assurer la sécurité de la population », ce communiqué a été perçu comme une attaque par les commerçants dominicains. La RD a menacé à plusieurs reprises de porter contre Haïti devant l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).⁵⁹

Le secteur manufacturier

Malgré un potentiel avéré, les risques sécuritaires et économiques limitent le développement de secteurs clés tels que le tourisme. De même, alors que des opportunités de diversification dans l'agro-alimentaire existent, les contraintes structurelles résultent en un secteur manufacturier quasiment basé uniquement sur le secteur de l'habillement. Or, le développement du secteur manufacturier est un indicateur important de potentiel de transformation structurelle. L'histoire économique d'Haïti montre pourtant que le dynamisme de son secteur industriel a permis de hausser sa contribution au PIB jusqu'à 19.7% en 1977/78. Cette contribution a ensuite chuté à 8.4% en 1995/96 à la suite de

⁵⁹ A date du 20 décembre 2021, quoique ces propos soient régulièrement rapportés dans la presse, aucune plainte de la République dominicaine envers Haïti n'apparaît dans la base de données des règlements des différends de l'OMC. https://www.wto.org/french/tratop_f/dispu_f/find_dispu_cases_f.htm

la politique d'ajustement structurel des années 80 et l'embargo de trois ans qui a suivi le coup d'Etat militaire de 1991. Selon plusieurs observateurs, la perte des capacités productives du secteur est souvent attribuée aux effets de l'embargo. En 2020, si le nombre d'emplois dans le secteur textile des parcs industriels est estimé à environ 55,000, il demeure trois fois moins élevé que 40 ans auparavant lorsque le secteur manufacturier était beaucoup plus diversifié.

Malgré un contexte difficile, le secteur manufacturier contribue au maintien d'une légère augmentation des activités économiques. Celle-ci est reflétée dans la hausse de 0.9% de l'indice global de l'indicateur conjoncturel d'activité économique (ICAÉ) au deuxième trimestre de l'année fiscale 2021. L'ensemble du secteur secondaire affiche une croissance de 0.7%, contre une chute de 5.8% durant la même période en 2020. Cette hausse est en partie attribuée aux activités de fabrication face à une contraction de la branche construction. En effet, suite à une année catastrophique liée aux répercussions des effets de la pandémie sur les principaux partenaires commerciaux d'Haïti, selon les parties prenantes du secteur de l'habillement, la relance du secteur s'affirme comme étant pérenne quoique freinée par les faiblesses du cadre des investissements en Haïti. L'ICAÉ de la branche des industries manufacturières a ainsi affiché, en glissement annuel, une augmentation de 3.3%, venant casser la tendance à la baisse de 2019-2020. Cette variation positive est notamment due aux branches Produits alimentaires, Textile et Produits Chimiques qui ont crû respectivement de 2.7%, 6.3% et 11.7%.⁶⁰

Comme mentionné plus haut, le secteur de l'habillement représente un élément clé des industries manufacturières en Haïti et une des principales

sources d'emplois formels dans le pays. En l'absence d'une politique industrielle et d'une stratégie sectorielle, le développement de ce secteur est intrinsèquement lié au traitement préférentiel d'accès au marché américain à travers la loi HOPE II de mai 2008.⁶¹ En octobre 2021, le secteur comptabilise 52 291 employés, le double du nombre en 2009, dont 65% de femmes répartis dans 39 usines d'investisseurs en provenance de la Corée du Sud (15), Haïti (12), République dominicaine (3), Sri Lanka (1), Taïwan (2) et Etats-Unis (2). Le secteur a cru à un rythme annuel accéléré pour atteindre plus de 1 Milliard US\$ d'exportations en 2019, avant de chuter à \$886 millions en 2020 comme dit précédemment. Il a toutefois démontré sa résilience face à la crise : les acheteurs traditionnels ont repris leur commandes grâce à la reprise de la demande du marché nord-américain. Cependant, l'expansion vers de nouveaux acheteurs et investissements demeure compromise avec la recrudescence de l'insécurité et l'aggravation des faiblesses institutionnelles.

Etendu jusqu'en 2025, l'accord HOPE II octroie ainsi une entrée en franchise de droits aux États-Unis pour ces produits à condition que 50% de la valeur des marchandises et/ou des coûts de traitement des vêtements proviennent d'Haïti, des États-Unis ou d'un autre pays ayant un accord de libre-échange avec les États-Unis. Ce pourcentage passe à 55% la 4e année et 60% la 5e année de mise en œuvre de l'accord HOPE II. De plus, après environ deux ans de négociations, le Congrès des États-Unis a renouvelé le Caribbean Basin Trade Partnership Act (CBTPA), dont l'expiration pour Haïti et d'autres pays des Caraïbes était initialement prévue pour fin septembre 2020. L'accord commercial renouvelé garantit des protections aux partenaires commerciaux haïtiens/américains pour les dix prochaines

60 IHSI. 2021. Indicateur conjoncturel d'activité économique. Deuxième trimestre 2020-2021. Septembre 2021.

61 The Haitian Hemispheric Opportunity through Partnership Encouragement Act of 2008 (HOPE II) promulguée moins de 18 mois après la loi HOPE en décembre 2006.



années. Cette nouvelle a été positivement accueillie par les représentants de l'Association des Industries d'Haïti (ADIH) dans le cadre des efforts entrepris face à l'impact de la crise du COVID-19. Tirant des leçons des limites des capacités productives du pays, HOPE II est soutenu par des règles d'origine beaucoup plus libérales que HOPE I. L'accord stipule un quota de 70 millions d'équivalent mètres carrés à base de tricots qui doivent être complètement assemblés ou prêts à l'usage à partir d'Haïti, quel que soit l'origine des matériaux utilisés. Ces avantages vont au-delà des vêtements et sont étendus à d'autres articles. L'accord autorise en outre une co-production avec la République dominicaine. Après un premier assemblage en Haïti, les articles peuvent ainsi bénéficier d'un assemblage mineur, de réparation, d'embellissement ou de finition en République dominicaine, puis exportés vers les Etats-Unis avec le visa HOPE soit depuis les ports d'Haïti ou de la République Dominicaine.

Ces avantages ont permis de développer une offre nationale d'espaces de production adaptés aux exigences de la concurrence internationale et contribuent ainsi à améliorer la compétitivité des entreprises. Les efforts de conformité aux exigences de l'accord ont abouti à la mise en place des infrastructures requises pour les parcs industriels à Port-au-Prince et dans la région frontalière avec la République dominicaine. A Trou du Nord, par exemple, l'augmentation de l'activité économique induite par le Parc industriel de Caracol a entraîné une amélioration du bien-être des résidents de la zone, notamment grâce à l'apport de l'électricité. Toutefois, la persistance de contraintes liées à l'accès à l'eau, à l'électricité et à des infrastructures portuaires du niveau requis par certains investisseurs limite l'attractivité des parcs haïtiens.

Selon les acteurs du secteur privé, les déficits du climat des affaires, le manque de vision stratégique et les difficultés du gouvernement à exercer son

rôle de leadership dans la promotion des investissements limitent les perspectives de croissance du secteur de l'habillement et au-delà du facteur manufacturier. Le pays ne dispose pas de politiques pour promouvoir le développement des activités productives et la création d'emplois décents, l'entreprenariat, la créativité et l'innovation qui stimuleraient la croissance des micro-entreprises et des PME. Par conséquent, la trajectoire vers l'atteinte des cibles de l'ODD 8.3 liées à ces thématiques paraît semée d'embûches. De plus, le risque pays demeure trop élevé pour attirer les investissements sans l'adoption d'instruments pour les mitiger (facilitation de l'accès au crédit, assurance contre le risque politique). Par ailleurs, le manque de protection des investissements et des biens contribue aussi à aggraver les perceptions de risques liés au pays.

D'autres défis au niveau opérationnel, tels que ceux liés à l'accès à l'énergie limitent la compétitivité du secteur industriel. Les difficultés structurelles ont accentué la baisse de la production d'énergie électrique qui a chuté de 29,3% en 2020. Ce déclin s'explique par la baisse de la demande d'énergie provenant du secteur privé, par des dysfonctionnements techniques et structurelles et l'assèchement des lacs et des rivières causé par la sécheresse. Ces problèmes demeurent malgré une légère amélioration de la situation conjoncturelle de la branche Production.

En sus des difficultés d'ordre structurel, le secteur de l'habillement souffre d'un manque de diversification et d'innovation dans la gamme de produits offerts. En outre, il n'a pas abouti à la création d'une chaîne de valeurs et d'effets multiplicateurs avec le reste de l'économie et dépend entièrement des importations des produits intermédiaires. Le soutien récent de l'IFC, la branche d'appui au secteur privé du groupe de la Banque mondiale, au Gouvernement haïtien à travers le programme de

Création d'opportunités d'investissement constitue une opportunité de développer les perspectives du secteur manufacturier. Cette démarche est basée sur la prise en considération de l'expérience du secteur de l'habillement pour l'amélioration de la productivité, le nearshoring et le développement de nouveaux segments industriels.

Au-delà des retombées économiques, HOPE II participe à l'amélioration du droit des travailleurs au sein des entreprises bénéficiaires des avantages préférentiels. En effet, les exigences de l'accord HOPE II comprennent le respect de la liberté d'association, l'interdiction de toute forme de discrimination et l'interdiction de toute forme d'exploitation, notamment le travail des enfants. Les exigences de la loi ont aussi mené à l'établissement d'un Bureau indépendant de médiation du travail dirigé par un médiateur (Ombudsman) et l'adoption du programme d'assistance technique TAICNAR (Technical Assistance Improvement and Compliance Needs Assessment and Remediation Program). TAICNAR est destiné à évaluer les conditions de travail dans les entreprises bénéficiant des préférences de l'accord et mis en œuvre par le programme "Better Work Haiti" (BWH) de l'OIT. La constitution du registre (base de données) des producteurs bénéficiant des préférences commerciales de HOPE II constitue un élément important du suivi du respect des exigences de l'accord.

En sus du respect des réglementations de travail, les employés du secteur bénéficient de formation sur la prévention du harcèlement sexuel, la prévention du VIH et de la COVID 19, les femmes enceintes ont droit à un suivi pré-natal et les usines sont régulièrement suivies par des inspecteurs du Ministère des affaires sociales et du travail (MAST) formés par BWH. Cependant, des cas de non-compliance demeurent notamment dans le paiement des droits de sécurité sociale. Ainsi, selon les données du BWH pour 2021, 77% des



employeurs ne collectent pas ou ne versent pas les cotisations sociales de leurs employés à OFAT-MA malgré une retenue à la source de 3% pour les accidents du travail et 3% pour l'assurance maternité. De même, 38% des usines n'ont pas payé les salaires supplémentaires et les bonus durant l'année.⁶² Cependant, Haïti ne semble pas disposer des capacités nécessaires pour sanctionner les entreprises en faute.⁶³

L'agriculture et l'agro-industrie

Le secteur de l'agriculture, sylviculture, élevage et pêche est généralement considéré comme représentant une part importante de l'économie haïtienne. L'agriculture est le secteur qui emploie le plus de personnes dans le pays, avec 40% des ménages au niveau national impliqués dans des activités agricoles et environ 75% des ménages ruraux

engagés dans une forme d'agriculture. Cependant, le secteur peine à déployer une performance suffisante pour enclencher une dynamique qui diminuerait la pauvreté et l'insécurité alimentaire en Haïti. De plus, la production agricole est caractérisée par une faible consommation d'intrants et est très peu mécanisée et n'a donc pas d'effet d'entraînement sur les autres secteurs de l'économie. La contraction du secteur de -1.9% en 2019 puis de -2,5% en 2020, confirme une tendance à la baisse, au mieux à la stagnation depuis 2016. En outre, les données conjoncturelles révèlent que cette trajectoire se perpétue avec la baisse de l'ICAE du Secteur Primaire de 4.7% en rythme annuel au 2e trimestre de l'exercice fiscal 2020-2021 en comparaison avec la même période en 2020. Ces chiffres indiquent d'énormes défis liés à la réalisation des Objectifs liés aux revenus des populations agricoles et aux perspectives d'accroissement de la productivité agricole (ODD 2.3 et ODD 2.4).

62 ILO. Better Work Programme. 2021. Programme updates and perspectives for Haiti garment industry 2021. October 2021.

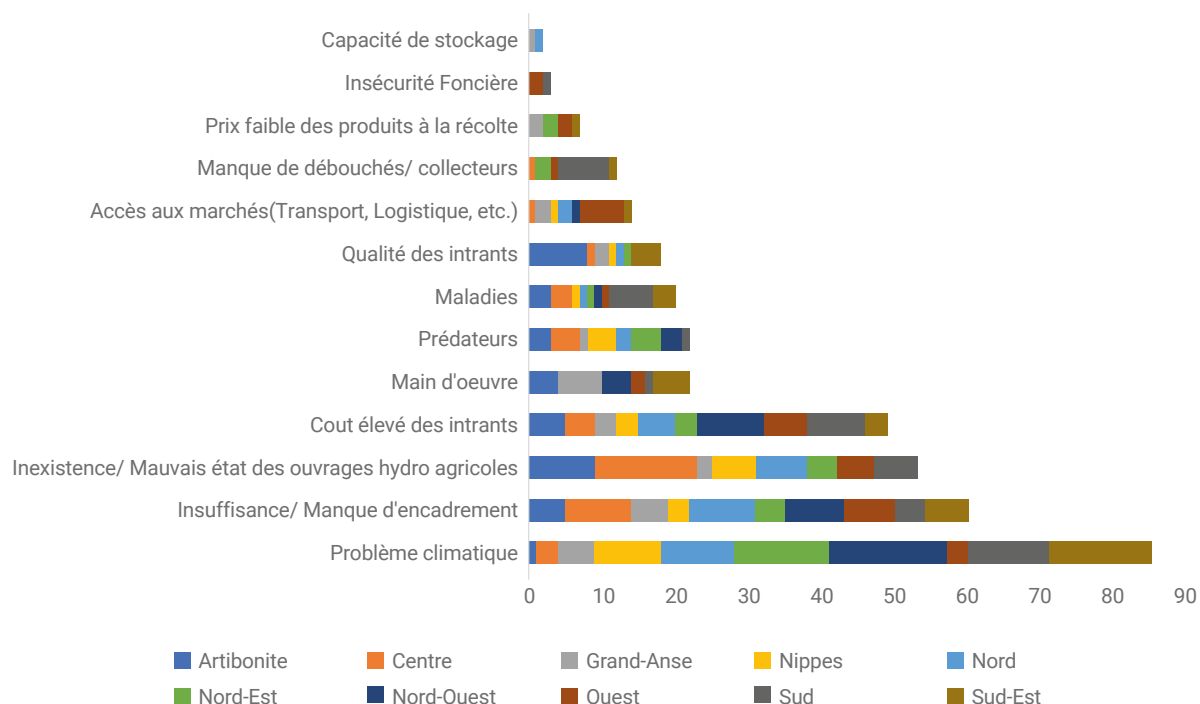
63 Le cas d'un investisseur parti d'Haïti sans avoir versé aux institutions de sécurité sociales l'équivalent de 10 années de contributions demeure sans suite.

Une étude comparative de Haïti avec un panel de pays montre que la productivité du travail agricole⁶⁴ y est des plus faibles et évolue à la baisse. Cette tendance explique la dégradation des conditions d'existence des producteurs et de leurs familles. Quant à la productivité de la terre, elle se situe à un niveau intermédiaire et indiquent que le potentiel de rebond est malgré tout présent.⁶⁵ Ces caractéristiques, en sus de la faiblesse des effets d'entraînement sur les autres secteurs, limite son rôle dans la génération d'un processus de transformation structurelle. Cette faible performance s'explique par une combinaison de facteurs structurels et de facteurs conjoncturels.

Selon les enquêtes auprès des agriculteurs, le principal facteur de blocage est de loin les aléas climatiques (surtout dans les départements du Nord-

Ouest, du Sud-Est et du Nord-Est).⁶⁶ Le manque d'encadrement, le mauvais état des infrastructures sont mentionnés avant le problème de main d'œuvre surtout dans la Grand-Anse, le Sud-Est, le Nord-Ouest et l'Artibonite. Le graphique 5 illustre la synthèse issue de ces enquêtes. Le déficit de crédit, l'absence d'assurance, la concurrence déloyale avec les produits importés subventionnés, la quasi-inexistence des services agricoles au niveau des structures gouvernementales et le manque d'infrastructures routières de qualité facilitant l'accès au marché des produits de récoltes sont autant de contraintes au développement agricole. Pour l'élevage, le manque de pâturage et les maladies des troupeaux sont de loin mentionnées comme étant les principales contraintes. Ces perceptions sont confortées par les analyses disponibles.

Graphique 5 : Blocages au développement de l'agriculture selon les répondants, Septembre 2020



Source : CNSA, 2020

64 L'indicateur de productivité du travail correspond au ratio valeur ajoutée (valeur de la production déduction faite du coût des intrants employés) par l'agriculture/population active agricole. C'est avec le revenu net qui en découle que chaque actif doit faire face à ses besoins et à ceux des personnes qui sont à sa charge.

65 Benoit-Cattin, M. 2016. Une étude exhaustive et stratégique du secteur agricole/rural haïtien et des investissements publics requis pour son développement. CIRAD.

66 Coordination Nationale pour la Sécurité Alimentaire (CNSA). 2020. Evaluation rapide de l'impact de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire, moyens d'existence et production agricole (SAMEPA 2020).

Premièrement, concernant la vulnérabilité aux aléas climatiques, les déficits pluviométriques et les épisodes de sécheresse sont de plus en plus marqués et affectent toutes les régions du pays, alors que les pertes dues aux ouragans s'intensifient. La sécheresse de 2015 a par exemple causé des pertes de récolte équivalentes à 70% de la production locale alors que selon les estimations, l'ouragan Sandy a entraîné la perte de plus de 9000 ha de terres végétales.⁶⁷ Les prévisions révèlent que les épisodes de sécheresse et d'inondation risquent d'être plus longs et prononcés entraînant d'ici à 2030, des variations annuelles négatives de la production agricole jusqu'à 8 à 10%. Toute chose égale par ailleurs, ces chocs pourraient perpétuer la stagnation observée de la production agricole depuis une quinzaine d'années.⁶⁸

Deuxièmement, la perception du manque d'encadrement et de soutien du secteur par le Gouvernement est confortée par la faiblesse des allocations budgétaires et des investissements privés. Le document de Politique et stratégie nationale pour la sécurité et la souveraineté alimentaires et la nutrition (PSNSSAN) note ainsi que la part du budget agricole issue du budget national ne représente qu'entre 1.1 et 1.6% en moyenne et que la part des investissements privés dans le secteur agricole sont minimales. Les privés investissent peu dans la production et encore moins dans la transformation. La faiblesse de ces ressources est en contraste avec les besoins conséquents d'un secteur divisé entre des produits vivriers et des produits agricoles à haut potentiel d'exportation. Ces derniers sont les suivants : le vétiver et autres huiles essentielles, la mangue francisque, les fruits de mer, le café et le cacao.

Concernant les produits vivriers, l'affaiblissement du secteur trouve ses origines dans les nœuds gordiens relatifs au contrôle de l'appareil étatique par une élite économique et dans la libéralisation drastique des marchés à la suite des politiques d'ajustement structurel des années 80, 90 et 2000. Ces politiques ont contribué à la quasi-élimination des barrières tarifaires aux importations de produits tels que le riz, le maïs, le porc et le poulet. Le tarif sur le riz est par exemple passé de 50 à 3%, et celui sur le maïs, de 50 à 15%. Avec les tarifs les plus bas de la CARICOM, Haïti est devenu l'un des plus grands importateurs de produits alimentaires dans les Caraïbes et est le deuxième importateur de riz des Etats-Unis, après le Mexique, avec 15% des ventes américaines.⁶⁹ Malgré l'annonce à plusieurs reprises d'intentions de négocier de nouveaux tarifs, dans les faits, les pratiques sont restées identiques.

Troisièmement, les difficultés d'accès des producteurs et des autres acteurs des chaînes de valeur aux services financiers et d'assurances freinent le développement des chaînes de valeur. L'insuffisance des investissements limitent la disponibilité des infrastructures de stockage et de transformation, amplifiant ainsi les pertes post-récoltes et la faible qualité des produits agricoles. De même, le secteur de l'agro-industrie est peu développé. Les quelques unités de transformations dans le pays sont artisanales et résultent parfois de projets de développement. Elles ne disposent pas des investissements nécessaires pour être compétitives ni en volume ni en qualité pour faire face à l'entrée de produits importés. Il n'existe pas d'organisations ou associations impliquées dans l'agro-industrie pour porter les intérêts du secteur. A cela s'ajoutent les

67 PNUÉ. 2020. Impact économique des désastres climatiques en Haïti. PNUÉ Haïti – Discussion Paper #2 – Novembre 2020.

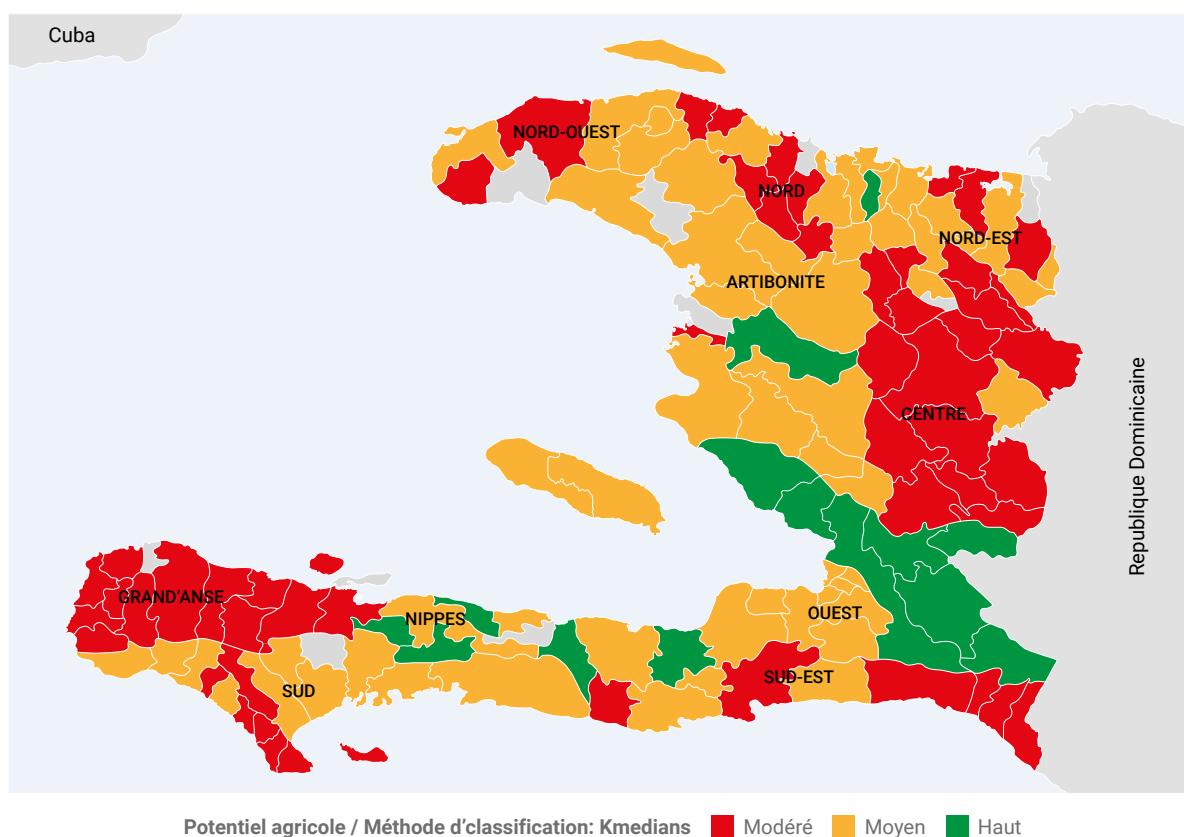
68 PNUÉ. 2020. Impact économique des désastres climatiques en Haïti. PNUÉ Haïti – Discussion Paper #2 – Novembre 2020.

69 Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR). 2021. Politique et Stratégie Nationales pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires et la Nutrition (PSNSSAN).

insuffisances liées aux normes, homologations et certifications. Or, le potentiel de développement et de réduction de la pauvreté existe comme le souligne une étude basée sur une typologie des régions (voir Carte 1).⁷⁰ La mise en place du Bu-

reau Haïtien de Normalisation en 2012 était censée constituer un pas vers la mise à niveau par rapport aux normes requises et contribuer ainsi à une meilleure compétitivité des produits haïtiens sur les marchés internationaux.

Carte 1 : Potentiel agricole basé sur la typologie des régions



Source : FAO, 2021

Enfin, le monde rural reflète encore les inégalités héritées du passé. Les données relatives à la surface moyenne des exploitations varient de 0.3 ha à 1 ha, quoique les données précises ne sont pas disponibles. Les parcelles sont caractérisées par des sols appauvris et en pente. C'est aussi un secteur marqué par des différences basées sur le genre. Seul un tiers des exploitations agricoles en Haïti sont dirigées par des femmes bien qu'elles représentent 44,2% de la main-d'œuvre agricole. Les femmes représentent 27,7% de l'agriculture de

subsistance et seules 25,3% des femmes rurales sont propriétaires de leurs parcelles.

Les inégalités

En sus de faibles taux de croissance et de secteurs productifs dont les performances sont en dessous de leur potentiel, le niveau d'inégalité qui caractérisent Haïti tendent à ralentir davantage sa trajectoire vers les ODD. Ces inégalités sont

70 FAO. 2021. Présentation sur l'étude portant sur l'Analyse frontières et typologie agricole en Haïti.

en partie issues des répercussions de l'histoire sur les réalités contemporaines qui situent le pays parmi les plus inégalitaires au monde.⁷¹ Près de 20% de la population la plus aisée possèdent 64.3% des richesses du pays, et les 20% de la population les plus pauvres possèdent à peine 1% de la richesse du pays.⁷² Adoptant chacun une approche de comparabilité internationale, la Banque mondiale situe le coefficient de Gini, une des mesures des inégalités de revenu, à 0.41 en 2012 en Haïti, et le Standardized World Income Inequality Database (SWIID) l'évalue à presque 0.53.⁷³ Les estimations de l'IHSI tenant compte des données haïtiennes uniquement sans ajustement estiment le coefficient de Gini à 0.68.⁷⁴ Elles pointent en outre vers une grande hétérogénéité intra-départementale puisque 89% des inégalités de revenus en 2012 étaient au niveau intrarégional. Par ailleurs, des estimations basées sur le coefficient d'Atkinson dans le Rapport sur le développement humain de 2019 montrent que les inégalités de revenus ont augmenté en Haïti entre 2011 et 2012. La hausse se serait à nouveau accentuée en 2018, à la suite des troubles politiques.⁷⁵ L'absence de données plus récentes et parfaitement comparables limite les perspectives d'analyse entre 2020 et les années précédentes.

Les données disponibles montrent que l'accès aux terres et à tous les autres types de ressources demeure très inégal, et indiquent peu de progrès sur la situation des pauvres et des groupes vulnérables, compromettant ainsi les perspectives d'amélioration de la trajectoire vers l'atteinte de l'ODD 1.4. Quelques indicateurs attestent de l'étendue des

inégalités intrarégionales, qui apparaissent être en lien avec les injustices héritées du passé. Ainsi, par exemple, l'économie rurale représente moins de 20% du PIB alors que plus de la moitié de la population active vit en zone rurale. Le clivage « Centre » versus « Périphérie » se traduit en Haïti en la perception de la prépondérance de la capitale Port-au-Prince au détriment du reste du pays. Cela alimente des perceptions porteuses de germes de tension sociale surtout dans un contexte où la fourniture des services publics essentiels et services sociaux de base reste insatisfaisante.

L'examen des données relatives aux zones de moyens d'existence et aux déterminants de la richesse dans les territoires révèle l'étendue et la nature de ces inégalités, souvent reflétant les acquis historiques des nantis au niveau régional.⁷⁶ Au sein de la première zone de moyens qui comprend la presque totalité du département du Nord-ouest, par exemple, les ménages pauvres et très pauvres représentent près de 69 à 77% des ménages de la zone. La majorité des terres cultivables appartient aux ménages moyens et aisés. La superficie de leurs terres est de 3 à 10 fois plus que celles des ménages pauvres. Dans la zone de la Plaine rizicole de l'Artibonite, les ménages très pauvres cultivent un maximum d'un-tiers de carreau de terre et les pauvres cultivent moins de 1 ça, tous deux sous forme de métayage avec paiement en nature. Ils constituent 40 à 50% des ménages de la zone. Les ménages très pauvres ont un revenu presque trois fois inférieur à celui des ménages considérés comme étant pauvres, 14 fois inférieur à celui des ménages aisés. Si les inégalités existent à travers

71 UNDP. 2021. Regional Human Development Report 2021. Trapped: High Inequality and Low Growth in Latin America and the Caribbean.

72 PNUD. 2021. Évaluation indépendante du programme pays 2017-2021, 11 janvier 2021.

73 IMF. 2020. Haiti: Selected Issues. Country Report 20/122.

74 Herrera, J., Lamaute-Brisson, N., Milbin, D., Roubaud, F., Saint-Macary, C., Torelli, C., & Zanuso, C. .2014. L'évolution des conditions de vie en Haïti entre 2007 et 2012: la réplique sociale du séisme. IHSI.

75 UNDP. 2021. Regional Human Development Report 2021. Trapped: High Inequality and Low Growth in Latin America and the Caribbean.

76 FEWS, OXFAM International, GVC. CNSA. 2015. HAÏTI Profils des moyens d'existence en milieu rural.

tout le pays, l'exemple des différences extrêmes dans l'allocation des terres dans ces départements montre à quel point elles sont criantes.

3.3 Capital humain et situation de l'emploi

En sus des caractéristiques précédentes, Haïti présente un déficit de capital humain assez conséquent. Or, l'accès à une éducation et à des soins de santé de qualité détermine la voie aux possibilités d'épanouissement et d'opportunités d'emploi décent. Intégrant ces deux variables, l'indice de capital humain de la Banque mondiale mesure la productivité attendue d'un enfant en tant que futur travailleur né aujourd'hui par rapport à une référence de base. En 2020, le nombre moyen d'années d'éducation en Haïti est estimé à 11.4 avec environ 6 années d'apprentissage effectif. L'index est calculé à 0.45 et Haïti est classé au 112^{ème} rang au niveau mondial. Ainsi un enfant né aujourd'hui en Haïti n'aura, à l'âge adulte, que 45% de la productivité qu'il aurait pu avoir s'il avait bénéficié d'une santé et d'une éducation complètes.

Les estimations de l'OIT du taux de participation au marché du travail demeurent basées sur les données de 2012.⁷⁷ Le taux de participation générale est de 56.9%, 66% pour les hommes et 48.4% pour les femmes. Le secteur informel est prépondérant car rassemblant 94% des emplois en 2012, répartis entre le secteur agricole et le secteur informel non-agricole. A l'inverse, le secteur privé formel et le secteur public représentaient respectivement 5 et 3% du marché de l'emploi.⁷⁸ Malgré le décret présidentiel du 1^{er} mai 2016 consacrant l'augmen-

tation d'au moins 43% du salaire minimum des travailleurs domestiques, il n'est pas toujours respecté ou appliqué pour permettre d'améliorer les revenus afin que les travailleurs domestiques puissent mieux répondre à leurs besoins et avoir un meilleur accès aux services de base.

L'observation des résultats issus de l'enquête socio-économique sur l'impact de la pandémie montre qu'ensemble les employés du secteur public et les salariés du secteur privé représentent un peu moins de 11% des personnes interrogées (voir Graphique 6). La situation avant et après diffère drastiquement pour les sans-emplois puisqu'ils représentaient 14.01 avant et 21.15% après la pandémie. La situation de l'emploi revêt aussi une dimension genre. Les femmes travaillent principalement dans le secteur informel et sont confrontées à des taux de chômage plus élevés que les hommes.⁷⁹ Ces caractéristiques sont confortées par les enquêtes auprès des ménages réalisées en 2020.⁸⁰ Ainsi, par exemple, l'impact économique de la COVID-19 est plus conséquent pour les femmes que sur les hommes avec une réduction de l'emploi plus importante pour elles, à hauteur de 23.8%.⁸¹ Ces données soulignent l'étendue des défis liés aux progrès sur l'ODD 8.5.

Il existe peu d'enquêtes centrées sur le niveau d'éducation de la main d'œuvre et la situation de l'emploi en Haïti. La mise en commun des différentes données disponibles permet malgré tout d'en appréhender les caractéristiques principales y compris la situation des jeunes. Au niveau national, par exemple, les résultats du baccalauréat publiés par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle révèlent qu'en

77 <https://ilostat.ilo.org/data/country-profiles/>

78 Herrera, J., Lamaute-Brisson, N., Milbin, D., Roubaud, F., Saint-Macary, C., Torelli, C., & Zanuso, C. (2014). L'évolution des conditions de vie en Haïti entre 2007 et 2012: la réplique sociale du séisme. IHESI.

79 CEDAW, para 31.

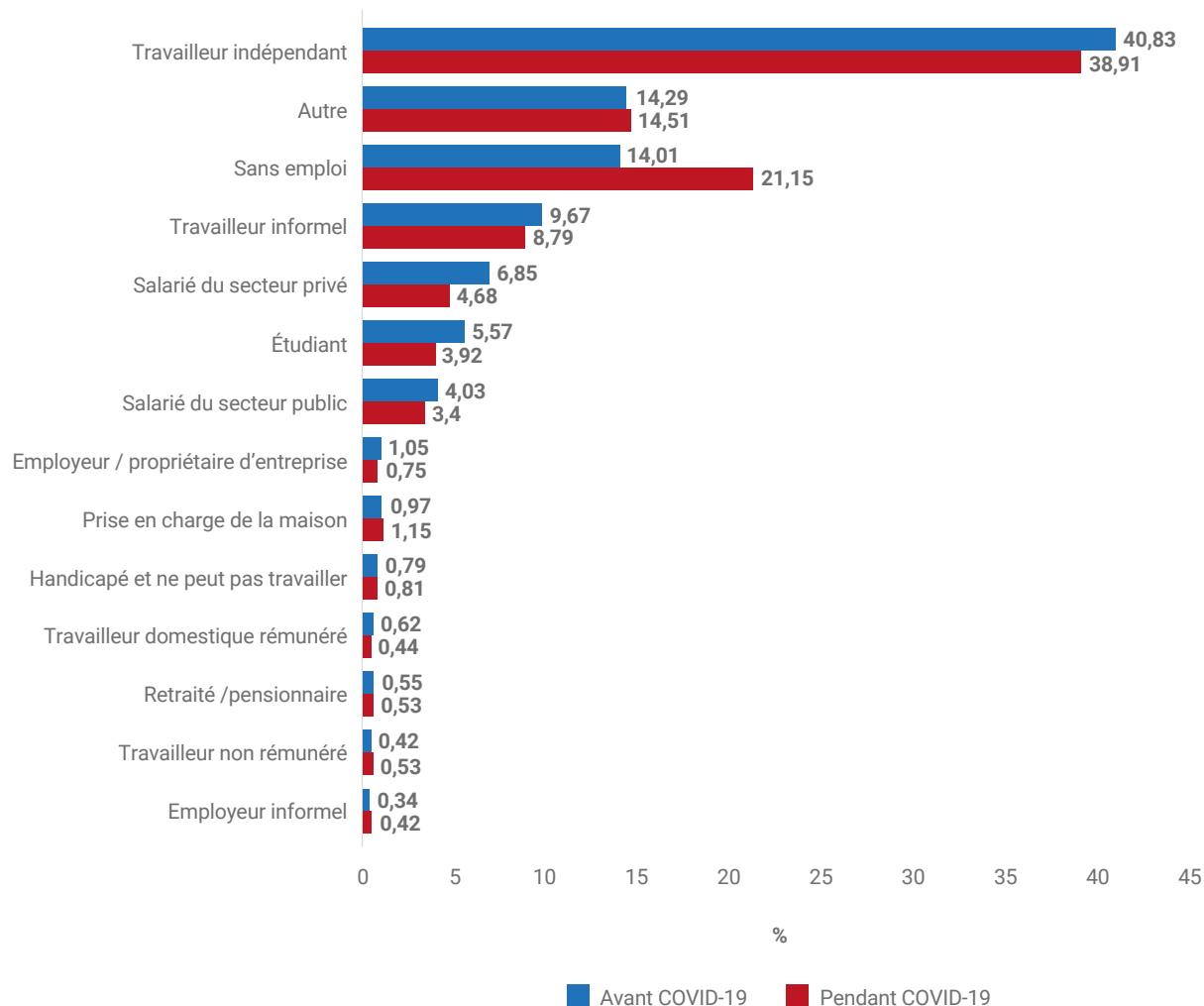
80 PNUD. 2020. Impact socioéconomique de la pandémie COVID-12 en Haïti: Résultats de l'enquête auprès des ménages haïtiens; Rapport CNSA/SAMEPA, 2020.

81 CARE et ONU Femmes. 2020. Analyse rapide genre COVID-19.

2019, avant les perturbations liées à la pandémie, sur les 37,420 candidats, 27,884 avaient été admis soit un taux de réussite national de 74.52%.⁸² Ceci

correspond à une nette amélioration par rapport aux résultats de 2018 où seul un département affichait un taux de réussite de plus de 50%.⁸³

Graphique 6 : Situation de l'emploi avant et pendant la pandémie



Source : PNUD, 2020.

La situation de sous-emploi cache plusieurs paradoxes. Le premier paradoxe est l'insuffisance de main d'œuvre qualifiée et sa répartition inéquitable à travers le territoire notamment dans des secteurs clés tels que la santé. Ainsi, par exemple, Haïti affiche 0.64 prestataires de soins (médecins,

infirmiers et sages-femmes) pour 1000 habitants, très loin de la recommandation initiale de l'OMS de 2.5 prestataires pour 1000 habitants et des 4.45 pour 1000 habitants identifié pour atteindre la Couverture Sanitaire Universelle.⁸⁴ Le deuxième paradoxe concerne le déficit d'absorption des res-

82 <https://www.haitilibre.com/article-32461-haiti-flash-resultats-du-baccalaureat-2019-2020-pour-9-departements-et-par-eleve.html>

83 <https://www.communication.gouv.ht/2017/08/communique-de-presse-examens-du-bac-2017-publication-des-resultats-pour-les-dix-departements/>

84 Ministère de la Santé Publique et de la Population. 2017. Plan Stratégique de Développement des Ressources Humaines pour la Santé 2030.

sources humaines en santé puisqu' environ 24% de médecins, 87% des infirmières et 59% des sages-femmes se retrouvent au chômage après leur formation. Par ailleurs, le secteur est marqué par une répartition inéquitable sur le territoire puisqu'environ 88% du personnel de santé exerce en zone urbaine, desservant seulement 56% de la population.

Quant à la capacité à l'innovation, selon le Rapport 2021 Technologie et Innovation de la CNUCED, Haïti est classé 154e sur 159. L'indice utilisé pour le classement prend en compte les capacités nationales en matière d'investissement physique, le niveau de capital humain et les efforts déployés en termes d'adoption technologique. La performance d'Haïti varie à travers les critères : il est 134e sur le déploiement des TIC, 147e pour les qualifications, 153e pour la recherche et le développement (R&D) et 159 e pour l'industrie.

3.4 Accès aux services de base

Au regard de l'article 2 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels,⁸⁵ Haïti a l'obligation d'agir par son effort propre et/ou par l'assistance et la coopération internationales en vue d'assurer progressivement le plein exercice des droits reconnus à tout haïtien. Cependant, l'accès aux principaux services de base en Haïti demeure l'apanage d'une petite minorité. Par ailleurs, ces services sont principalement fournis par des prestataires privés. Ces déficiences ralentissent considérablement l'évolution des ODD sociaux.

Eau et services d'assainissement

L'accès à l'eau et aux services d'assainissement demeure extrêmement limité en Haïti. Au niveau national, le pourcentage de la population qui a accès à l'eau courante est de 11%.⁸⁶ La quasi-totalité des approvisionnements en eau potable dans le pays est assurée par des fournisseurs privés ou gérée au niveau communautaire. L'une des premières mesures pour lutter contre la propagation de la pandémie COVID-19 est le lavage fréquent des mains. Or, selon l'enquête de l'EMMUS-VI, seuls 14% des ménages ont accès à l'eau sur place. Plus de la moitié des ménages (56%) mettent, dans l'ensemble, moins de trente minutes pour s'approvisionner en eau. Cette proportion diffère toutefois selon qu'il s'agit de ménages en milieu urbain (71%) ou en milieu rural (46%). Au niveau national, seulement 31% des ménages disposent de toilettes améliorées non partagées, une mesure essentielle pour la prévention de maladies hydriques.

Dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, par exemple, il est estimé actuellement que seulement 37% des déchets solides sont collectés. Les troubles socio-politiques, la violence métropolitaine et la fréquence de la pénurie de carburant affectent l'opérativité des services municipaux de collectes de déchets et aggravent encore plus la situation. Les déchets solides jonchent souvent les rues et ceux collectés ne sont pas traités du fait de l'insuffisance de moyens de recyclage et de potentiel de conversion. Le problème des déchets se pose dans tous les centres urbains. La forme la plus répandue d'élimination est d'utiliser des dépotoirs à ciel ouvert qui représentent 62% de l'élimination des déchets dans le pays, soit 1,2 million de tonnes de déchets par an.

85 Voir le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels en ses articles 2 et 3. www.ohchr.org

86 Ministère de l'Économie et des Finances et Ministère de la Planification et de la Planification Externe. 2020. Plan de Relance Post-COVID-19.

Accès aux services de santé et répercussions sur les indicateurs clés

Dans son Observation générale 14, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CDESC) des Nations Unies a donné des directives précises aux États concernant leur obligation de respecter, protéger et mettre en œuvre le droit à la santé, y compris sur la question de la disponibilité. De ce fait, l'État haïtien doit veiller à la disponibilité sur tout le territoire de services de santé publique, des installations sanitaires adéquates, de médicaments essentiels, ainsi que des professionnels de la santé qualifiés et bien rémunérés.⁸⁷ Cependant, le droit à la santé en Haïti est limité par des insuffisances de la couverture physique des établissements sanitaires et par les coûts qui y sont associés. Ces insuffisances affectent directement l'accès physique et économique des populations, mais aussi la qualité des services. Seulement 42% des institutions sanitaires offrent l'ensemble des services de base en Haïti.⁸⁸ Cependant, les services de base qui y sont offerts ne sont pas toujours de qualité.

Sur 1,007 institutions enquêtées en 2017-2018, 34% sont publiques, 19% sont mixtes, 17% sont privées sans but lucratif, et 30% sont privées avec but lucratif. Sur les 570 sections communales, 125 (soit 22%) seraient entièrement dépourvues d'infrastructures sanitaires. De plus, le financement du système de santé dépend beaucoup des projets financés par l'aide extérieure et les utilisateurs paient de leur poche les services. Cette pratique contribue à exacerber les facteurs d'appauvrissement. De ce fait, 41.5% des ménages mentionnent les coûts trop élevés des services médicaux et des médicaments comme un facteur limitatif à leur accès aux soins de santé (Graphique 7). Pour l'année 2018, par exemple,

les paiements de poche des utilisateurs ont représenté 44% des dépenses totales alors que les financements externes et les dépenses du gouvernement ont représenté respectivement 39 et 12%.⁸⁹ De 2010 à nos jours, les dépenses du gouvernement en santé ont oscillé autour de 1% du PIB, soit inférieur à la norme de 6% que l'OMS juge nécessaire pour réduire les catastrophes financières liées à la santé (OMS 2010). L'état d'évolution des différents indicateurs tendent vers un scénario pessimiste concernant la trajectoire vers l'atteinte des cibles de l'ODD 3.8 ainsi que celle de l'ODD sur le financement de la santé (ODD 3c).

Les femmes enceintes sont parmi celles qui sont le plus impactées par l'insuffisance des services. Même si neuf femmes haïtiennes sur dix (91 %) ont déclaré avoir reçu des soins prénatals dispensés par du personnel qualifié (médecin, infirmière, infirmière/sage-femme ou auxiliaire) durant la grossesse de la plus récente naissance, il faut souligner qu'elles ne sont cependant plus que 39% soit 2 femmes sur 5 à accoucher dans un établissement de santé encadrées par du personnel qualifié. C'est l'une des raisons du ratio de mortalité maternelle élevée comparativement à d'autres pays de la région. Ce ratio qui se situe à 529 décès pour 100 000 naissances, soit plus de 1500 femmes qui meurent annuellement du fait de leur grossesse, n'a que peu évolué depuis les dernières années.

L'insuffisance d'accès aux services de santé impacte sur d'autres variables clés telles que la nutrition et le droit à la vie. En effet, les maladies, notamment les infections, figurent parmi les causes de la malnutrition maternelle et infantile. Selon les données de l'EMMUS VI, au niveau national, 22% des enfants de moins de cinq ans sont atteints d'un

87 http://hrlibrary.umn.edu/esc/french/general_comments/14_gc.html

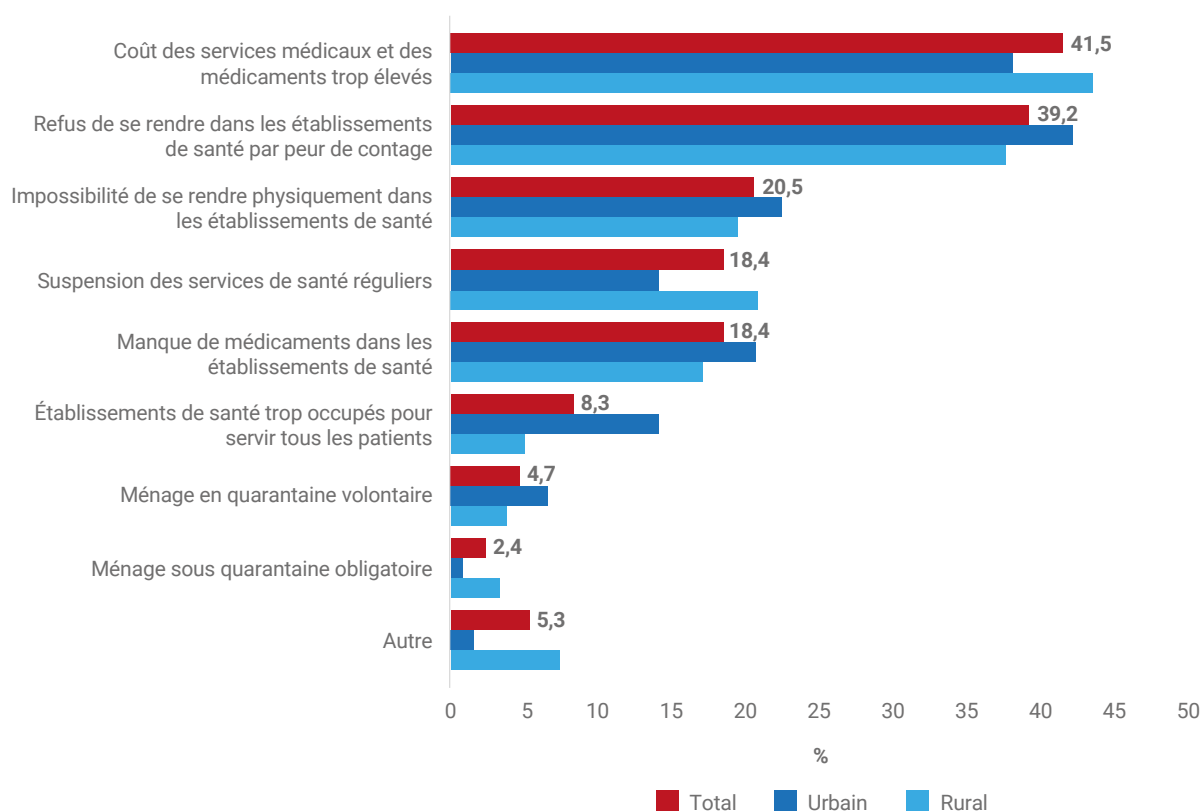
88 EPSS II 2017-2018, avril 2019.

89 WHO. Global Health Expenditure Database. [online] Available at: <https://apps.who.int/nha/database/Home/Index/en> [Accessed 1 Jul. 2021].

retard de croissance ou de malnutrition chronique, 4% souffrent de malnutrition aiguë et 1% présente une malnutrition aiguë sévère. Les données différenciées par le genre révèlent que la maigreur, calculée avec l'Indice de Masse Corporelle, concerne 3% des filles et 5% des garçons de 5 à 14 ans, et environ une femme de 14 à 49 ans sur dix (11%). Parmi ces dernières, 3% sont atteintes de maigreur

sévère. À l'opposé, près d'un tiers des femmes (32%) présentent une surcharge pondérale ou sont obèses. En Haïti, sur 1 000 naissances vivantes des cinq dernières années, 59 enfants meurent avant d'atteindre leur premier anniversaire (32 meurent dans le premier mois de vie). Près d'un enfant sur 12 meurt avant d'atteindre l'âge de cinq ans (81 décès sur 1 000 naissances vivantes).⁹⁰

Graphique 7 : Raisons pour lesquelles les ménages n'ont pas accès au traitement médical régulier ou aux médicaments



Source : PNUD, 2020.

Le taux de vaccination demeure aussi faible. Environ 41% des enfants de 12 à 23 mois ont reçu tous les vaccins et les besoins non satisfaits en planification familiale sont estimés à 38%. Quant à la santé des mères, elle demeure une problématique majeure malgré leur priorisation dans les politiques publiques depuis des décennies. En effet, même si

91% des femmes haïtiennes ont déclaré avoir reçu des soins prénatals dispensés par du personnel qualifié durant la grossesse de la plus récente naissance, seules 39% d'entre elles accouchent dans un établissement de santé encadrées par du personnel qualifié. Par conséquent, le ratio de mortalité maternelle demeure élevé à 529 décès pour

90 Institut Haïtien de l'Enfance (IHE) et ICF. 2018. Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services en Haïti 2016-2017 : Rapport de synthèse. Rockville, Maryland, USA: IHE et ICF.

100 000 naissances, soit plus de 1500 femmes qui meurent annuellement du fait de leur grossesse. Ces données issues de l'EMMUS VI, ont peu évolué durant les dernières années et reflète plusieurs insuffisances chroniques en Haïti, notamment une indisponibilité accentuée de ressources humaines qualifiées pour permettre aux femmes d'exercer leurs droits à la santé et plus particulièrement leurs droits à la santé sexuelle et reproductive.

La rétention du personnel de santé, déjà insuffisante, aussi bien dans le secteur public que dans le pays, reste un problème majeur du système de santé. Suspendue en 1974 sous la dictature Duvalier, par exemple, la formation sage-femme n'a repris qu'au début des années 2000 pour former du personnel qualifié aux standards internationaux et capables de répondre aux besoins des 3 millions de femmes en âge de procréer sur le territoire national. Cependant, les défis structurels, institutionnels et économiques dans la formation et le déploiement à travers le territoire des 450 sage-femmes formées ont poussé plus de 30% d'entre elles à quitter le pays accentuant ainsi la précarité sanitaire des femmes.

Concernant les risques épidémiologiques, en date de mars 2022, le dernier cas confirmé de choléra a été enregistré en Haïti début février 2019. Aucun décès n'a été signalé depuis. Par ailleurs, les capacités de santé, d'épidémiologie et d'intervention d'urgence d'Haïti ont été renforcées en partie grâce à l'appui des Nations Unies. L'impact positif sur la capacité du gouvernement d'Haïti à répondre plus efficacement à toutes les maladies infectieuses a permis de faire face à la pandémie COVID-19 même si les effets de la pandémie COVID-19 sur l'accès aux services de santé ont été rapidement visibles. De nombreuses activités liées à la santé reproductive et à la violence basée sur le genre, y

compris les cliniques mobiles, ont été considérablement réduites. Les programmes de vaccination de routine contre la polio, la rougeole et d'autres maladies mortelles ont été interrompus.

La surveillance de maladies telles que le paludisme et la diphtérie a également été considérablement réduite, l'attention et les ressources étant détournées vers la pandémie COVID-19 alors que cette dernière a un impact considérable sur une autre épidémie mondiale, celle du VIH, pour laquelle Haïti affiche la plus forte prévalence de la région de l'Amérique Latine et des Caraïbes malgré les efforts concertés du Programme national et de ses partenaires. En effet, les progrès faits au cours des dernières années qui sont traduits par la baisse de la prévalence nationale du VIH à 1.9%⁹¹ risquent d'être compromis, avec un impact plus fort sur certaines populations-clé (hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, professionnels du sexe, communauté LGBTIQ) et les populations prioritaires comme les femmes et les jeunes filles. Si cette tendance se confirme, la contribution attendue sur l'impact positif des évolutions précédentes sur l'ODD 3.3 sur les épidémies pourrait être compromise. De nombreux services de santé et de nutrition, tels que les soins maternels et néonataux, la promotion des pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants et la gestion de la malnutrition aiguë, ont été réduits ou arrêtés en raison du manque d'équipements de protection individuelle pour les professionnels de la santé.⁹²

L'ampleur de la pandémie COVID-19 en Haïti s'est avérée être moins préoccupante par rapport aux craintes initiales justifiées par la performance du système de santé qui reste un des plus faibles de la région Amérique Latine et Caraïbes. Avant l'arrivée de nouvelles variantes de coronavirus, en date du 15 octobre 2021, le Ministère de la Santé publique

91 MSPP/PNLS, Estimations de la Prévalence VIH, juin 2021.

92 OCHA Haïti, Révision du PRH, mai 2020.



et de la population rapportait un total cumulé -depuis le 19 mars 2020 quand les premiers cas ont été confirmés en Haïti- de 23,406 cas confirmés de COVID-19 (46.7% de femmes et 53.3% d'hommes) et 658 décès. Les statistiques font état d'un faible taux de vaccination. Au total 27 035 personnes seraient complètement vaccinées soit un taux de vaccination de moins de 0.25%. Parmi celles ci, 69 038 ont reçu une première dose et 26 694 une deuxième dose.

Éducation

Selon l'observation générale 13⁹³ du comité des droits économiques, sociaux et culturels, l'éduca-

tion est le principal outil qui permet à des adultes et à des enfants économiquement et socialement marginalisés de sortir de la pauvreté et de se procurer le moyen de participer pleinement à la vie de leur communauté. Ce qui n'est pas encore le cas en Haïti. La plupart des enfants et adultes qui ne bénéficient pas pleinement du droit à l'éducation appartiennent aux groupes les plus défavorisés et marginalisés de la société qui sont souvent délaissés dans les politiques nationales. Le système éducatif haïtien se caractérise par des insuffisances en taux de scolarisation, malgré des progrès, et des inégalités de performance entre les zones urbaines et rurales et entre les différentes régions. Selon les dernières données disponibles, il est constitué d'un secteur public qui regroupe environ 70% des effec-

93 Comité des droits économiques, sociaux et culturels, vingt et unième session 15 novembre – 3 décembre 1999, E/C.12/1999/10 8 décembre 1999 ; https://www.right-to-education.org/sites/right-to-education.org/files/resource-attachments/Comite_DESC_Observation_Generale_13_1999_FR.pdf

tifs et d'un secteur non public, en forte croissance qui accueille les autres 30 %. Cet accroissement de la demande pour les écoles non publiques contribue à élever les coûts d'éducation à environ 15 à 25% des revenus des ménages.⁹⁴ Cette situation est aggravée dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince par les violences engendrées par les gangs armés. À titre illustratif, les personnels et plus particulièrement les enseignants ne se rendent plus souvent dans les zones de La Saline, Bel-Air, Pont-Rouge, Cité Soleil et Martissant pour raison de sécurité. Ces contraintes rendent difficiles l'amélioration de la performance sur l'ODD 4.c sur la couverture médicale et l'accès à des soins de santé de qualité.

Différents indicateurs de performance indiquent des insuffisances en termes de couverture universelle, de qualité et de complétude du cycle fondamental dû au sur-âge, aux redoublements et aux sorties précoces, la performance des filles étant généralement meilleure que celle des garçons aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Environ 18% des enfants âgés de 6 à 11 ans n'étaient pas scolarisés, dont 22% en milieu rural et 14% en milieu urbain, en 2014/2015, par exemple, et respectivement 71 et 75% des élèves inscrits en préscolaire et au 3e cycle du fondamental étaient sur-âgés. De même, seulement 28% des enfants de 14 ans accèdent au niveau secondaire alors que près d'un tiers de ceux âgés de 17 ans sont encore scolarisés au niveau primaire. Le taux d'achèvement scolaire à l'âge voulu s'est légèrement amélioré de 2012 à 2018, passant de 47% à 52% alors que le taux d'achèvement scolaire en âge ultérieur stagne autour de 80% depuis 2016. Ces données indiquent quelques progrès sur les ODD 4.1 et ODD 4.2.

Cependant, ces performances demeurent insuffisantes car elles sont liées à l'exclusion qui est présente très tôt dans le système éducatif haïtien. Ainsi, 45% des enfants âgés de 6 et 9 ans ne sont jamais allés à l'école. Les chiffres de 2016 indiquent que près de 500,000 enfants âgés de 5 à 18 ans sont exclus du système scolaire et environ 1 million d'enfants risquent d'abandonner l'école principalement pour des raisons économiques.⁹⁵ Par ailleurs, les ménages pauvres rencontrent des difficultés à assumer la combinaison des coûts directs (frais de scolarité), coûts indirects (frais de transport, logement dans la région d'accueil, matériels scolaires et, etc.) et coûts d'opportunités liés au travail des enfants. Ces coûts constituent des barrières à l'accès à l'éducation et augmentent les risques d'une installation chronique de la non-scolarisation ou d'abandon scolaire. Les coûts d'opportunité qu'ils représentent face au travail des enfants contribuent à maintenir la pratique des *restaveks* au dépend d'une scolarisation réussie pour les enfants de familles pauvres âgés de 6 à 14 ans. De plus, la prévalence de l'analphabétisme demeure préoccupante et traduit le paroxysme de l'exclusion. Selon des données de 2016, 365,945 d'analphabètes sont âgés de 15 à 24 ans contre 2,740, 639 chez les 65 ans et plus, ce qui signale un retard important sur l'ODD 4.6.

Malgré ces faiblesses, le secteur de l'éducation est reconnu comme étant l'un des socles institutionnels de la société haïtienne et a été sujet à de nombreux diagnostics et réformes dont les principales sont la Réforme Bernard de 1978 et le Plan national pour l'éducation et la formation (PNEF, 1997-2007). La Réforme Bernard installe l'éducation comme levier pour le développement

94 Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP). 2019. Politique nationale d'Éducation non-formelle en Haïti.

95 UNICEF. 2018. Étude sur les enfants hors de l'école en Haïti. Rapport final 14 Novembre 2018 ; DPCE-MENFP. 2016. Statistiques scolaires 2015-2016.

social et économique et support à la réduction chronique des inégalités sociales et économiques alors que le PNEF maintient la contribution du privé pour assurer l'objectif de scolarisation universelle. Ce plan est accompagné d'une stratégie nationale d'action d'éducation pour tous qui met l'accent sur la recherche de partenariat et de financement interne et externe. Cependant, sa mise en œuvre sera contrainte par une recherche de financement qui ne va pas complètement aboutir et par l'impact de deux désastres consécutifs : les grandes inondations de 2004 et l'ouragan de 2008 qui vont grandement détériorer les infrastructures scolaires.

3.5 Groupes vulnérables et ne laisser personne de côté

Les inégalités liées au genre

Les inégalités liées au genre demeurent prédominantes malgré des efforts en matière de politiques publiques et de sensibilisation. L'exposition de la majeure partie de la population d'Haïti à des risques multi-dimensionnels accentue les difficultés d'essai de ciblage entre différents groupes vulnérables. Si les caractéristiques principales de ces groupes varient, ils sont souvent principalement constitués de femmes, enfants et jeunes. De ce fait, la dimension genre est intégrée dans l'analyse des différents groupes tenant compte des problématiques principales liées à leur statut dans la société et l'économie haïtienne. Les différents éléments de l'Analyse répartis dans les différentes sections tendent à souligner des perspectives peu optimistes quant à l'atteinte des cibles de l'ODD 5 liés à l'égalité genre et à l'autonomisation des femmes et des filles.

Les personnes sujettes à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire

Toutes les analyses disponibles convergent vers la confirmation de la persistance d'une forte prévalence de la pauvreté en Haïti, et ce à travers tout le territoire. Cet état de fait représente un obstacle de taille à la réalisation des droits économiques sociaux et culturels, y compris le droit à un niveau de vie adéquat. En sus des estimations basées sur les données de 2012, les différentes enquêtes effectuées avec l'appui de plusieurs agences des Nations Unies révèlent les nuances dans la manifestation et l'étendue de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire à travers les régions en Haïti. L'édition de 2020 du Rapport régional sur le développement du PNUD, par exemple, révèle que le pays a connu une chute du revenu par habitant en 30 ans malgré quelques épisodes d'amélioration.⁹⁶ Ces épisodes d'amélioration se réfèrent notamment à la période 2000-2012, lorsque le pourcentage de personnes vivant avec moins de \$1 par jour avait baissé de 31 à 24% au niveau national et de 20 à 5% à Port-au-Prince. Plus de 200,000 personnes étaient alors sorties de la pauvreté. Cependant, à l'époque, la Banque mondiale soulignait déjà la fragilité de ces gains, tant Haïti demeurerait vulnérable à des chocs externes, y compris à la chute de l'aide au développement. Ces prévisions s'avèrent exactes au vu des données issues des enquêtes de 2020.

De manière générale, l'état d'avancement sur les différentes cibles de l'ODD 1 est préoccupant. Les chiffres les plus récents cités dans le document de Planification et de relance post-COVID (PREPOC) font état de 57% de la population qui vit avec moins de \$2.47 par jour. Les estimations basées sur l'Indice de pauvreté multidimensionnel du Rapport sur le développement humain de 2020 révèlent un taux de prévalence de 48.4%. Par

96 UNDP. 2020. Regional Human Development Report. Latin America and the Caribbean.



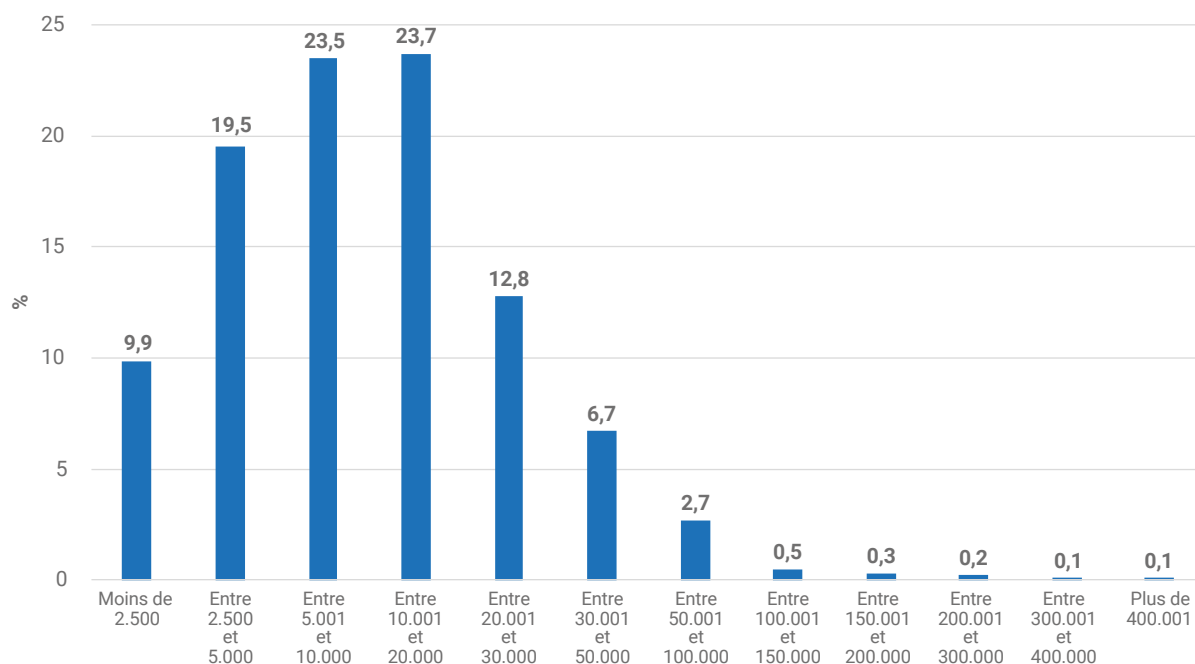
ailleurs, 24.2% de la population vivrait avec moins de \$1.90 par jour, ce qui constituerait une légère hausse par rapport au 23.5% de 2019. L'enquête auprès des ménages effectuée en 2020 comprend une référence à la situation antérieure à la pandémie. Les résultats montrent que la moitié des ménages gagne moins de 10,000 GD par mois, soit environ \$100 (voir graphique 8). Près de 69%

des ménages disent avoir eu une baisse conséquente de revenus suite à l'impact de la pandémie.⁹⁷ Concernant la pauvreté urbaine, une enquête approfondie montre que la part des ménages dans les deux quintiles de l'indice de richesse les plus pauvres apparaît comme suit : 75% à Port-de-Paix ; 74% à Cité Soleil, 60% à Jérémie, 56% à Gonaïves, et 50% à Miragoane.⁹⁸

97 PNUD. 2020. Impact socioéconomique de la pandémie COVID-19 en Haïti : Résultats de l'enquête auprès des ménages haïtiens.

98 Greeley, M. 2019. Targeting the Ultra-Poor: Lessons from Fonkoze's Graduation Programme in Haiti. Learning Brief. IDS.

Graphique 8 : Distribution des revenus des ménages, 2020



Source : PNUD, 2020.

Pour ce qui est de l'insécurité alimentaire, le droit à l'alimentation est loin d'être acquis pour la majorité de la population et l'accélération des progrès concernant la réalisation de nombreuses cibles de l'ODD 2 paraît compromise. Dans une enquête effectuée en 2020, l'augmentation des prix est mentionnée par 58.8% des ménages comme étant le premier facteur de contrainte à l'accès aux marchés.⁹⁹ Les effets engendrés par ceux-ci sont principalement dus à la forte dépendance des besoins alimentaires de la population haïtienne aux importations de riz, maïs et sucre pour ses principaux apports caloriques. Ainsi, les derniers résultats de l'évaluation de la situation de l'insécurité alimentaire révèlent que de septembre 2021 à février 2022, environ 4,3 millions de personnes, soit 44% de la population analysée, sont soumis à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (phase 3 de l'IPC ou plus).¹⁰⁰ Ce chiffre comprend plus de 1,3 million de personnes en situation d'Ur-

gence (phase 4 de l'IPC) et près de 3 millions de personnes en situation de Crise (phase 3 de l'IPC). Le nombre de personnes ayant besoin d'une aide alimentaire a plus que doublé entre 2016 et 2021. Cette hausse a été précipitée par les crises socio-politiques de 2018-2019 avant d'être amplifiée par la pandémie COVID-19.

Comme déjà mentionné, la situation nutritionnelle est catastrophique. Seuls 25% des enfants de 6 à 23 mois reçoivent une alimentation répondant aux critères de diversification alimentaire minimale, incluant au moins quatre groupes d'aliments et 11% ont reçu un apport minimum alimentaire acceptable selon les critères de l'OMS. La malnutrition chronique est à 22,7%, légèrement en hausse par rapport au 22% de l'EMMUS VI. Selon des répondants de l'enquête rapide genre effectuée durant la pandémie, dans les moments difficiles, les femmes et les filles mangeraient moins

99 PNUD. 2020. Impact socioéconomique de la pandémie COVID-19 en Haïti : Résultats de l'enquête auprès des ménages haïtiens.

100 Coordination Nationale pour la Sécurité Alimentaire (CNSA). 2020. Evaluation rapide de l'impact de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire, moyens d'existence et production agricole (SAMEPA 2020).

et en dernière place comparé à leurs homologues masculins. Ces normes socioculturelles du genre expliqueraient les taux d'insécurité alimentaire et de malnutrition légèrement plus élevés chez les femmes et les filles. D'autres résultats montrent une variation de l'expérience de la faim selon le sexe du chef de ménage. En effet, à l'exception de la faim sévère qui ne présente aucune différence entre homme et femme chef de ménage, les foyers dirigés par les hommes sont plus nombreux à ne pas avoir aucune sensation de faim que les foyers dirigés par les femmes (34.3% pour les hommes contre 27.1% pour les femmes).¹⁰¹ Ces différences s'accroissent au long des degrés de sévérité de la faim. Ainsi, la sensation de faim modérée est plus fréquente chez les ménages dirigés par des femmes (respectivement 46.8 et 7.3%) que chez ceux dirigés par des hommes. Les différences sont encore plus marquées au niveau de l'expérience de la faim très sévère puisque 38.8% des foyers menés par les femmes en souffrent contre seulement 4.7% des foyers menés par des hommes.

Les groupes en besoin d'assistance humanitaire

Les groupes de personnes vulnérables identifiés dans l'Aperçu des besoins humanitaires sont composés des personnes à risque ou affectées par les actes de violences ou de maltraitance tels que la violence basée sur le genre (VBG), grossesses précoces souvent non désirées, victimes des activités des gangs armés, de la stigmatisation, du manque d'accès et de la réduction – voire l'absence – de l'offre de services essentiels. En 2021, l'Aperçu d'évaluation des besoins humanitaires de Haïti aboutit aux groupes suivants comme étant les plus vulnérables :¹⁰²

1. 1,2 million de femmes enceintes, allaitantes, mères célibataires, à risque ou victimes de violences, isolées et les travailleuses du sexe ;
2. 2,2 millions d'enfants de moins de 5 ans ou en âge scolaire ;
3. 435 600 de personnes âgées ;
4. 626 900 hommes, femmes et enfants en situation de handicap ;
5. 114 500 de personnes en situation de déplacement (PDI, retournées, rapatriées, expulsées) et
6. 1,1 million de personnes vivant dans les zones reculées ou enclavées.

Ces chiffres illustrent les priorités humanitaires et ne couvrent pas la totalité des personnes comprises dans les différentes catégories. Selon les données standards des Nations Unies utilisées par le mouvement associatif des personnes handicapées d'Haïti, par exemple, 10% de la population haïtienne serait en situation de handicap, soit approximativement 1 million de personnes, dont 56% de femmes et 44% d'hommes. Selon les informations disponibles sur la base de données du Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST), on recense plus de 25000 ménages qui ont au moins une personne handicapée. De même, les personnes âgées constituent 7% de la population selon l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI). Elles sont majoritairement en situation de vulnérabilité économique : 92% d'entre elles doivent réduire la quantité et la qualité des aliments qu'elles consomment et 87% ont des réserves de nourriture pour moins de deux jours à la maison.

La fréquence des désastres naturels en Haïti influe sur les estimations du nombre de personnes en situation de besoins alimentaires. Il fluctue de 1.27 millions après le passage de l'ouragan Allen en 1980 à 5.08 millions après l'Ouragan Matthew en 2016 à 0.61 million après le tremblement de terre

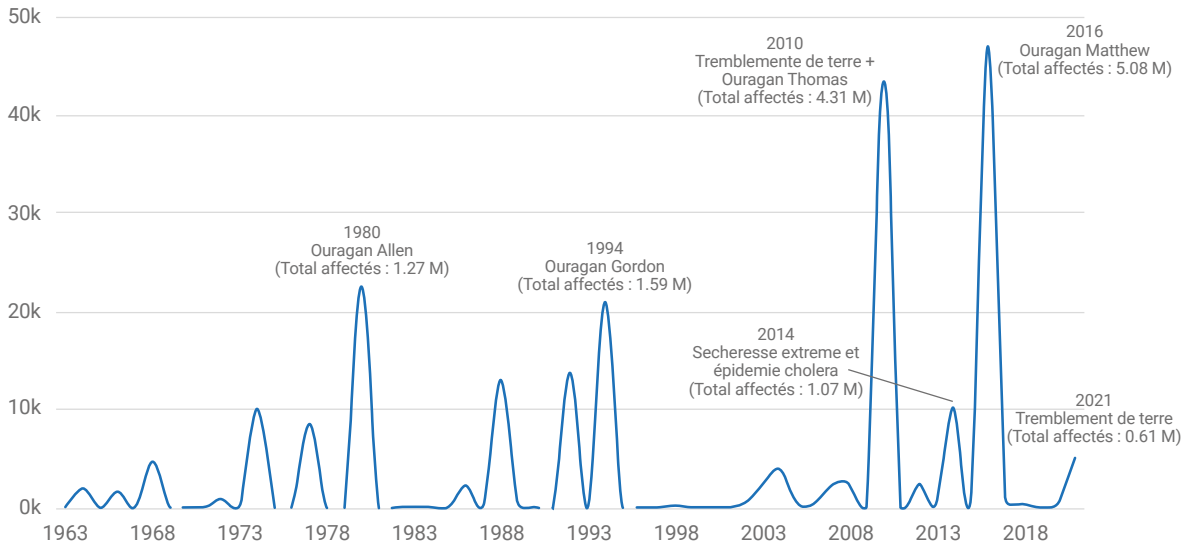
101 Ibid.

102 OCHA. 2021. Humanitarian Needs Overview.

de 2021 (Graphique 9). Quoique tout le territoire soit concerné par les besoins humanitaires, la sévérité des besoins est plus criante dans la partie

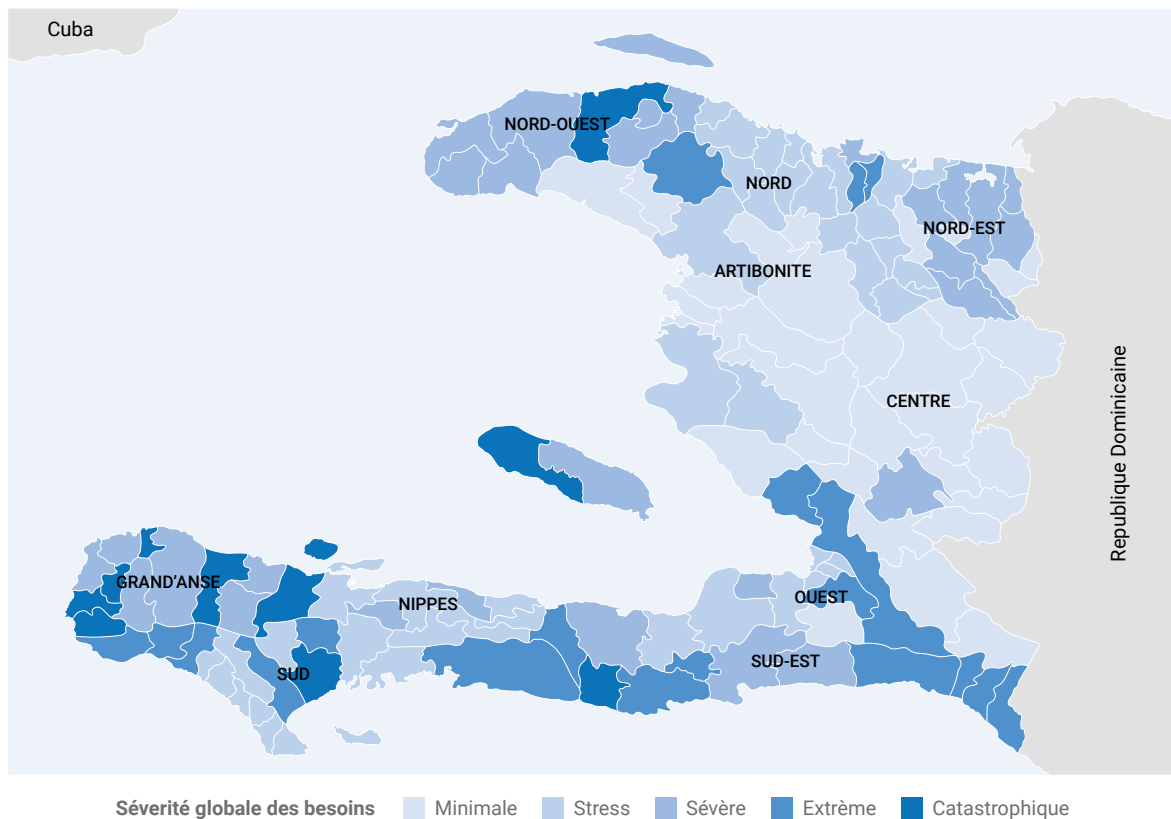
Sud du pays (Carte 2). La résilience des pauvres et des groupes vulnérables face à ces catastrophes demeure faible (ODD 1.5).

Graphique 9 : Désastres naturels et nombre de personnes affectées, 1980-2021



Source : OCHA Haiti, 2021

Carte 2 : Sévérité des conditions humanitaires (Indice de vulnérabilité globale)



Source : OCHA Haiti, 2021

Les personnes vivant avec un handicap

Les données disponibles montrent que près d'une personne sur quatre de quinze ans ou plus au sein des ménages présentent certaines difficultés de fonctionnement (handicap) l'EMMUS-VI.¹⁰³ Le handicap concerne plus de femmes (27.7%) que d'hommes (21.4%).¹⁰⁴ Les lois haïtiennes considèrent le cas des groupes jugés vulnérables aux discriminations. Ainsi, la Constitution Haïtienne établit que les personnes handicapées devraient avoir les moyens de substance nécessaires pour garantir leur autonomie, leur instruction et leur indépendance. Haïti a en outre ratifié la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CRDPH) en 2009 et le Comité chargé du suivi de sa mise en œuvre a mené l'analyse initiale de la situation des droits des personnes handicapées en Haïti en 2018. Les lois interdisent toute pratique discriminatoire dans l'emploi à l'encontre des personnes handicapées et exige que les pouvoirs publics les intègrent dans les services publics avec un quota préétabli. Cependant, ces lois ne sont que très peu appliquées. Le Comité des droits des personnes handicapées recommandait également d'effectuer une révision globale et transversale de la législation¹⁰⁵ et de renforcer les mécanismes chargés de la mise en œuvre de la Convention.¹⁰⁶

Certaines catégories au sein des personnes handicapées sont encore plus laissées de côté. Il s'agit en particulier des personnes atteintes de maladies mentales ou souffrant de troubles du développement et cognitives, à l'exception de celles qui sont prises en charge dans des centres psychiatriques

ou de réhabilitation mentale, qui restent l'apanage d'une minorité de classes sociales favorisées. Il en va de même des personnes atteintes de troubles auditifs et de déficiences visuelles.

De même, tel que alerté par le Comité des droits des personnes handicapées, les enfants et les jeunes en situation de handicap souffrent particulièrement de rejet et de discrimination.¹⁰⁷ Ainsi, par exemple, le taux de non-scolarisation des enfants et jeunes en âge scolaire varie entre 8 et 10%, contre 90% dans les rangs des enfants à mobilité réduite. Selon une étude de 2014, sur une population de 120 000 enfants à mobilité réduite, seulement 2 919 sont scolarisés. Quoique encore faibles du fait du nombre limité de structures d'accueil sont très limitées, ces chiffres représentent un progrès par rapport à avant 2010 lorsque cette proportion était de 1,7 %.

Ceux-ci sont également particulièrement vulnérables aux situations d'abandon et de délaissement, ainsi qu'à la violence dans la sphère familiale, à l'école et dans les structures de protection de remplacement.¹⁰⁸ Le Comité des droits des personnes handicapées s'inquiète également des formes aggravées de discrimination, notamment les discriminations multiples et croisées dont sont victimes les femmes et les filles handicapées.¹⁰⁹ Les personnes vivant avec un handicap résidant en milieu rural ont plus de difficulté que les autres à accéder aux services de santé, d'éducation, à bénéficier de mesures d'accommodement, à obtenir des documents d'identité et à bénéficier de mesures visant à assurer un niveau de vie adéquat.¹¹⁰

103 Institut Haïtien de l'Enfance (IHE) et ICF. 2018. Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services en Haïti 2016-2017 : Rapport de synthèse. Rockville, Maryland, USA: IHE et ICF.

104 Sa forme la plus répandue est la déficience visuelle (15.8% chez les hommes et 20.8% chez les femmes) suivi du handicap cognitif (9% chez les femmes et 6% chez les hommes).

105 CRDP, para 5.

106 CRDP, para 7.

107 CRDP, para 12.

108 CDPH, para 12.

109 CDPH, para 10.

110 CDPH, para 34,35, 37, 42, 43, 44, 45, 50, 51.

Les personnes vivant avec le VIH (PVVIH) et les populations clés à haut risque d'exposition au VIH

Les PVVIH et les populations clés à haut risque d'exposition au VIH comme la communauté Lesbienne Gay Bisexuel, Transgenre et Intersexe (LGBTIQ), y compris les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HARSAH) et les transgenres, et les professionnelles du sexe (PS) sont particulièrement vulnérables à l'exclusion sociale. Le CEDAW souligne que les communautés LGBTIQ sont victimes d'un nombre non négligeable de manifestations d'hostilité en raison de stéréotypes et normes culturelles hostiles aux personnes homosexuelles, bisexuelles, trans et de genres variant et d'actes de violence et recommande à l'État d'assurer leur protection.¹¹¹ Les comportements discriminatoires et stigmatisant à l'endroit des PVVIH et des populations clés influent sur leur accès au travail, aux services de santé et à l'éducation.

De plus, une recrudescence de stigmatisation et de discrimination envers les communautés LGBTIQ accusée par la population d'être les responsables des désastres naturels à cause de la malédiction attirée par leur orientation sexuelle, a été rapportée à la suite des différents désastres que Haïti a vécu depuis 2010, y inclus le séisme du 14 août 2021. Cette discrimination se manifeste notamment par leur interdiction d'accéder aux services sociaux, dont certains revêtent une importance vitale pour eux.¹¹² Les communautés LGBTIQI considèrent comme une grande avancée le projet de pénalisation de la discrimination basée sur l'orientation sexuelle au sein du nouveau code pénal dont l'entrée en vigueur est

prévue pour juin 2022. Cependant, cette disposition est largement attaquée et est en péril. Alors que l'État a accepté la recommandation formulée dans le cadre de l'examen périodique universel relatif à l'enquête et à la sanction des actes de violence et de discrimination basées sur l'orientation sexuelle,¹¹³ la recommandation sur la lutte contre les normes, pratiques et stéréotypes aux racines de la discrimination et de la violence sur la base de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre n'a pas été acceptée, mais seulement notée.¹¹⁴

Les populations rurales

Les populations rurales demeurent importantes, estimées à environ 43% des Haïtiens même si chaque année, 133 mille personnes partent s'installer en ville. Les populations rurales sont beaucoup plus vulnérables à l'ensemble des risques frappant habituellement Haïti.¹¹⁵ De plus, les disparités territoriales sont reflétées dans les différences de performance socio-économique entre les zones rurales et les zones urbaines, reflétant ainsi des inégalités héritées de l'histoire du pays. Comme indiqué en sous 3.2, ces inégalités revêtent également une dimension genre, en défaveur des femmes.

Concernant les personnes vivant dans les zones enclavées, selon les données du système d'information du MAST, le SIMAST,¹¹⁶ la proportion des ménages très vulnérables est de 39% en milieu rural contre 22% en milieu urbain. Les populations des zones enclavées sont privées d'accès à des services de base essentiels ainsi qu'à des opportunités économiques diversifiées et vivent ainsi avec le sentiment d'abandon et de rejet par l'Etat. Ces dénis de droits sont notamment reflétés dans les

111 CEDAW, para 47.

112 CEDAW, para 47, CDH, para 9.

113 115.71 (Uruguay, acceptée).

114 117.26 (recommandation de la Colombie).

115 Banque mondiale. 2018. Les villes haïtiennes: des actions pour aujourd'hui avec un regard sur demain.

116 Le SIMAST bénéficie notamment de l'appui du PAM.



indicateurs socio-économiques relatifs au développement cognitif de nombreux enfants atteints de malnutrition chronique.

Les enfants

La pauvreté multi-dimensionnelle en Haïti affecte la grande majorité des enfants âgés de 0 à 17 ans révolus : 90% d'entre eux souffrent d'au moins 3 privations à la fois. Le pourcentage est encore plus élevé pour les catégories concernées par une ou deux privations. Malgré sa prévalence à travers tout le territoire, il existe malgré tout des disparités inter-régionales (Carte 3). Par exemple, les taux d'incidence de la pauvreté multi-dimensionnelle sont légèrement plus élevés dans les départements du Centre (94%) et de la Grand'Anse (93.1%). Il est de 82.1% dans l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince, soit en dessous de la moyenne nationale qui correspond à 90%.

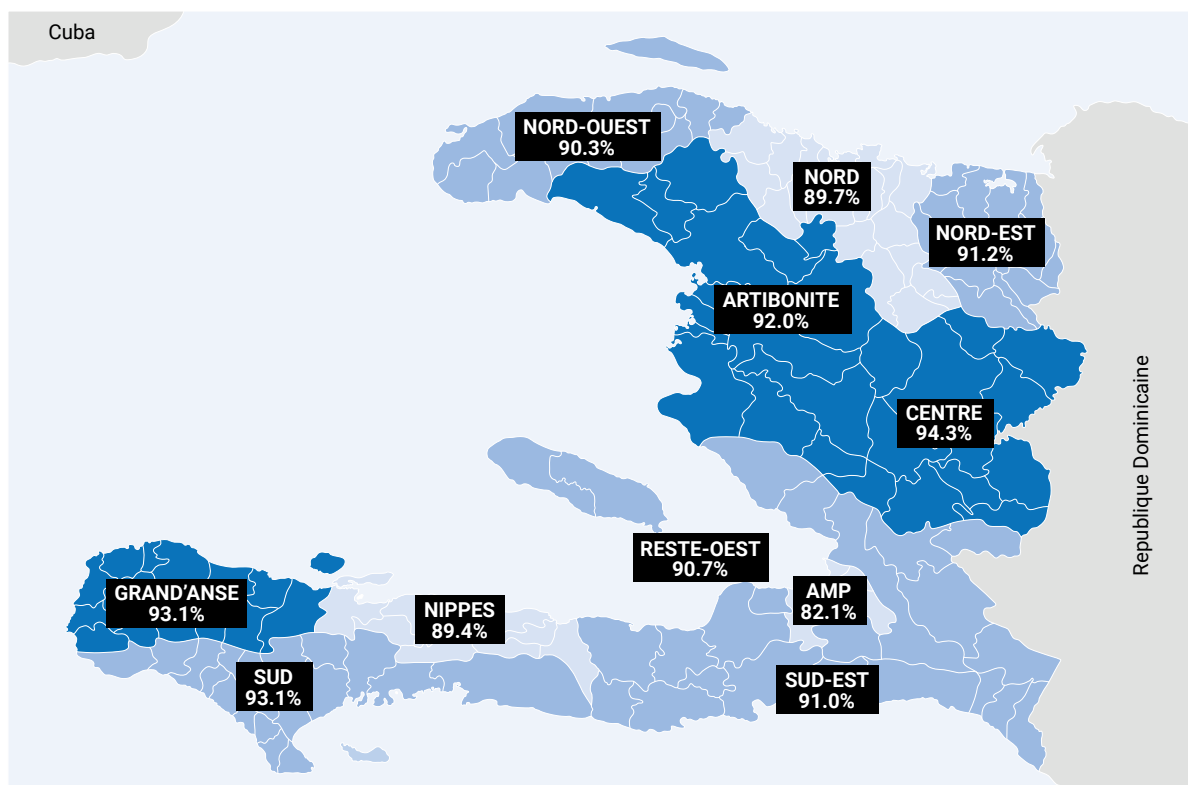
Concernant les catégories d'âge, l'incidence de la privation multidimensionnelle est la plus élevée chez les enfants âgés de 0 à 4 ans révolus où elle concerne 94.4% des enfants. Pour les autres groupes cibles (5 – 11 ans, 12 – 14 ans et 15 – 17 ans) elle oscille, sans différence significative, autour de 88%. Au-delà de ces chiffres déjà très alarmants pour la grande majorité des enfants d'Haïti, une partie d'entre eux sont sujets à d'autres types de vulnérabilités. Celles-ci sont illustrées par les données sur le taux d'incidence simple des privations qui couvrent la nutrition, la santé, le développement de l'enfance, la protection de l'enfance, l'eau, l'assainissement, le logement et l'information (Graphique 10).

Ces manquements représentent un obstacle à la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels tel que le droit à l'éducation. De plus, le Comité des droits de l'enfant soulignait que les enfants en situation de pauvreté sont davantage

victimes d'actes de violence,¹¹⁷ et sont davantage susceptibles de devenir des *restavèks*, augmentant encore davantage leur situation de vulnérabilité.¹¹⁸

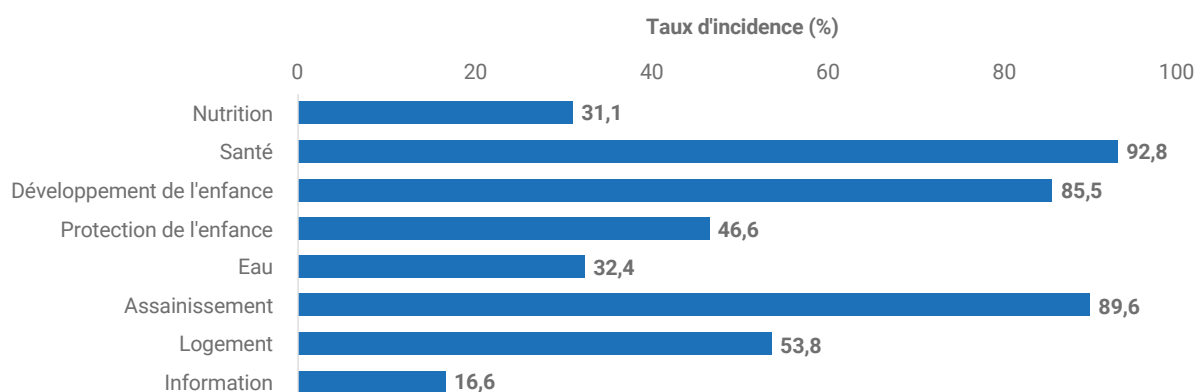
Les enfants en situation de pauvreté sont également plus susceptibles de devenir victimes de traite de personnes.¹¹⁹

Carte 3 : Taux d'incidence de la privation multiple des enfants par département chez les enfants de 0-17 ans, 2017



Source : UNICEF, 2021

Graphique 10 : Taux d'incidence de la privation simple par dimension chez les enfants de 0-4 ans, 2017



Source : UNICEF, 2021

117 CDE, para 28.
118 CDE, para 62.
119 CDE, para 68.

Les restavèks

Le terme enfant *restavèk* est défini comme un enfant domestique non rémunéré vivant et travaillant hors de sa famille d'origine. L'attente traditionnelle est que le ménage « gardien » couvrira les frais d'envoi de l'enfant *restavèk* à l'école. La situation des *restavèks* demeure, indépendamment du fait qu'Haïti a ratifié de nombreux instruments internationaux des droits humains sur l'élimination de l'esclavage et la protection des droits de l'enfant, en particulier l'Accord complémentaire de l'ONU, la Convention relative à l'abolition de l'esclavage, de la traite des esclaves et des pratiques analogues à l'esclavage, la Convention n° 29 de l'OIT sur le travail forcé ou obligatoire, la Convention relative aux droits de l'enfant, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention n° 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants, et la Convention des Nations Unies sur la criminalité transnationale organisée et Protocoles. En sus de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavage, qui a visité le pays en 2009, le Comité des droits de l'enfant¹²⁰, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes¹²¹, ainsi que deux Experts indépendants ont attiré l'attention du Conseil des droits de l'Homme sur le cas des *restavèks*.¹²²

Selon des estimations de 2015 il y avait 207 000 enfants dans cette situation en Haïti dont les deux tiers sont des filles. Ces chiffres et les données disponibles indiquent que l'élimination du travail

des enfants demeure un défi en Haïti (ODD 8.7). La tendance générale est que les enfants déménagent de foyers très pauvres vers des foyers moins pauvres, avec lesquels ils ont des liens de parenté.¹²³ Une étude basée sur une enquête de 1458 ménages en 2009 montre que le flux interdépartemental de *restavèks* se fait majoritairement vers Port-au-Prince.¹²⁴ Ailleurs, la plupart des enfants *restavèk* vivent dans leur département d'origine. Port-au-Prince est une exception puisque seulement 32% des enfants *restavèks* sont originaires de l'Ouest. Les autres départements d'origine les plus importants sont le Sud (21%), le Sud-Est (11%) et la Grande-Anse (10%).

Les familles d'accueil possèdent certaines caractéristiques communes. Ainsi, l'âge moyen des enfants *restavèks* de l'étude est de 12,3 ans et 76% des ménages d'accueil sont dirigés par des femmes. Cette proportion s'élève à 79% dans les quartiers à faible revenu de la zone métropolitaine de Port-au-Prince à Carrefour, Feuilles, Fontamara, et Martissant. Dans ces zones, 46% des ménages ont des enfants *restavèks*. Ce sont des ménages composés de 6,2 personnes en moyenne et dont la majorité vit dans un cadre de vie insalubre.

Les jeunes

Les jeunes constituent une part importante de la population haïtienne. Selon les données de 2017, au moins 22.7% de la population avait entre 15 et 24 ans.¹²⁵ Les quelques informations disponibles

120 CRC, para 63.

121 CEDAW, para 32.

122 Voir notamment ONU. Conseil des droits de l'homme : 25^e session. Rapport de l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Haïti, Gustavo Gallón. A/HRC/25/71. 7 février 2014.

123 FAFO.2015. Placement et travail domestique des enfants en Haïti en 2014. Rapport analytique.

124 Pan-American Foundation. 2009. Lost childhoods in Haiti: Quantifying Child Trafficking, Restavèks and Victims of violence. Protecting Human Rights Project.

125 Institut Haïtien de l'Enfance (IHE) et ICF. 2018. Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services en Haïti 2016-2017 : Rapport de synthèse. Rockville, Maryland, USA: IHE et ICF.

sur leur situation socio-économique révèlent une situation de vulnérabilité à plusieurs égards.

Au niveau des indicateurs sociaux, concernant la précocité sexuelle, les données de 2017 indiquent qu'elle concerne 52% des filles de 15-19 ans, dont 42% seraient mères.¹²⁶ Le taux de fécondité des adolescentes est en baisse par rapport à 2010 à 59 pour 100 000 mais stable depuis quelques années à 55 pour 100 000, indiquant ainsi des perspectives incertaines concernant la trajectoire de l'ODD 3.10. La prévalence de la précocité sexuelle est plus élevée en milieu rural qu'en zones urbaines. De même, au sein de l'échantillon de l'enquête, seulement 4.6% ayant un niveau d'instruction de secondaire ou plus avaient déjà eu une naissance vivante, et parmi le quintile de bien-être le plus élevé, seulement 2.6% des adolescentes se retrouvaient dans cette situation.

La prévalence du VIH est de 2,6% chez les personnes ayant eu leurs premiers rapports sexuels avant 18 ans contre 2,4% chez celles les ayant eus à 18 ans ou plus selon l'EMMUS-VI. Selon les résultats basés sur l'EMMUS 2017, la prévalence du VIH en 2017, qui s'élevait à 2% des 15-49 ans, est la plus élevée en dehors du continent africain. Seulement 38% de femmes et 36% d'hommes de 15 à 24 ans avaient une connaissance complète du VIH avec une prévalence estimée à 1.1% chez les femmes et à 0.9% chez les hommes. Les jeunes filles et adolescentes sont davantage vulnérables aux rapports avec des partenaires multiples ou engagées dans des relations intergénérationnelles ou de courte durée qui constituent un vrai moteur de l'épidémie VIH. Selon les observateurs, ce phénomène social n'a fait que se renforcer au cours

des années en Haïti et est fortement alimenté par la pauvreté des jeunes filles.

Sur le plan économique, il n'existe pas de données au niveau national sur l'évolution de l'accès des jeunes à l'emploi et à la formation (ODD 8.6). Une analyse basée sur des groupes de discussion avec les jeunes effectuée en 2019 constate une situation de crise sociale et de rupture de confiance. Ainsi, le sous-emploi mènerait à l'oisiveté et au stress et à des pratiques nocives telles que la consommation de drogue.¹²⁷ A l'inverse, une enquête réalisée auprès de jeunes de Port-au-Prince et l'aire métropolitaine en 2012, par exemple, mettent en avant une situation plus positive en terme d'intérêt pour les études et les ambitions d'une vie meilleure.¹²⁸ Si les données de 2017 avancent une situation de sous-emploi des jeunes de l'ordre de 75%, l'enquête spécifique sur les Millenials montre qu'ils constituent des réserves de main d'œuvre mises à contribution pour obtenir des compléments de revenu au risque de les déscolariser. Les plus jeunes déscolarisés déclarent être désœuvrés et sans encadrement au quotidien, alors que la majorité des 19-24 ans déclare travailler quotidiennement. Ils vivent dans l'espoir de reprendre les études, grâce à une aide extérieure de l'Etat ou d'une connaissance qui est fonctionnaire. Il y a des variations selon la position dans la famille. Ainsi, la probabilité de ne pas étudier est plus élevée pour les plus jeunes au sein de la fratrie et l'augmentation de l'âge est corrélée à une augmentation majeure des heures consacrées au travail non rémunéré pour les filles. Les garçons, eux, voient leurs heures de travail rémunéré augmenter davantage.

126 UNFPA. 2019. Les chiffres sur la jeunesse haïtienne. Etude basée sur Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services, Haïti, 2016-2017.

127 Amouzou, S. 2019. Analyse situationnelle des adolescent.e.s et des jeunes d'Haïti : Une étude du Common Chapter UNDP/UNPA/UNICEF/UNWOMEN.

128 Herrera, J., Lamaute-Brisson, N., Milbin, D., Roubaud, F., Saint-Macary, C., Torelli, C., & Zanuso, C. 2014. L'évolution des conditions de vie en Haïti entre 2007 et 2012: la réplique sociale du séisme. IHSI.



Sur le plan politique, la myriade de partis politiques qui existent dans le pays donne rarement des rôles de premier plan aux jeunes. Au sein des postes électifs nationaux la situation est encore plus alarmante : à la suite des élections de 2015-2017, la Chambre des Députées comptait 2,5% de femmes, et le Sénat 3%. Aucune de ces femmes n'est une femme de moins de 40 ans. Selon une étude récente, l'exacerbation de la violence en politique en Haïti est une des principales raisons de la faible participation des jeunes, en particulier des femmes, dans les cadres formels de prise de décision.¹²⁹ Les jeunes femmes font face à une double discrimination, en raison de leur âge et de leur sexe. En dépit de récentes évolutions observées en raison de la mise en œuvre du quota de genre au niveau des collectivités locales, les jeunes femmes demeurent

largement sous-représentées. Les progrès comprennent une augmentation relative du leadership féminin au niveau des postes électifs locaux ou nominatifs. Les femmes représentent 34% au niveau des mairies, 33% des agents de la fonction publique, 17% des postes hiérarchiques, et 19% du personnel de la police nationale.⁴ La faible représentativité des femmes indique une dynamique inquiétante sur l'atteinte de l'ODD 5.

D'une manière générale, les jeunes sont souvent perçus comme victimes ou comme acteurs de violence mais rarement comme des facteurs de changement et de construction de la paix. L'insuffisance voire l'absence de mécanismes et de plateformes formelles et informelles pour canaliser une participation constructive et inclusive

¹²⁹ Hurbon, L. 2018. Le sexisme en politique. Stratégies de résistance. Rapport exploratoire.

des jeunes a un impact indéniable sur la cohésion sociale. Les jeunes, d'une façon générale, ne voient pas leurs préoccupations inscrites suffisamment dans l'agenda politique et se sentent souvent abandonnés à leur sort par l'État et par les institutions publiques. Par exemple, lors des événements politiques récents (2018-2020), les jeunes ont revendiqué la reddition des comptes en matière de gouvernance publique. Certaines organisations de jeunes femmes et hommes ont été à l'origine de mouvements médiatisés telles que "Kot Kòb Petrocaribe a", "Operasyon2054", "Haïti Nou vle a", ou "Nou pap dòmi".

La participation et l'engagement des jeunes demeure un défi important. Le faible niveau de participation des jeunes aux plateformes de concertation ou de dialogue contribue à accentuer la méfiance vis-à-vis des institutions d'État et la fracture du contrat social. De plus, la participation des jeunes aux processus électoraux ne cesse de baisser depuis 1990. Les récentes élections présidentielles (2015-2016) ont accusé un taux d'abstention de 80%, incluant 2.8 millions de jeunes n'ayant pas pu exercer leur droit de vote. Face à ce fossé entre l'État et ce groupe qui constitue une part importante de la population, la fédération des différents groupes armés de la capitale sous l'appellation « G9 » en juin 2020, a exacerbé les risques d'adhésion des jeunes issus des vulnérables aux groupes armés.

Les violences basées sur le genre

Concernant la violence basée sur le genre, 29% des femmes de 15-19 ans ont subi des violences physiques depuis l'âge de 15 ans et 7% d'entre elles

ont subi des violences sexuelles à un moment quelconque ; 63% des femmes de 15-19 ans ont subi des violences physiques ou sexuelles et n'ont jamais recherché d'aide ou n'en n'ont jamais parlé à personne. Par ailleurs, le viol n'est devenu une infraction punissable qu'en 2005 ce qui dénote un ancrage encore récent des perceptions de minimisation de son importance au niveau pénal.¹³⁰ Au cours de la pandémie COVID-19, les violences faites aux femmes et aux filles (VFFF) et les besoins de protection ont considérablement augmenté. L'évaluation rapide du genre effectuée en juin 2020 a souligné une augmentation de 5 à 40% des cas de SGBV et une insuffisance des services essentiels. Malgré la limite des données disponibles, la tendance signalerait des préoccupations concernant une évolution positive de l'ODD 5.2.

L'insécurité, les tensions dues au manque d'accès aux services augmentent la vulnérabilité des femmes et des filles face aux risques de subir des violences et des abus sexuels. Les chiffres sur la féminisation de la prévalence du VIH en Haïti (la prévalence du VIH parmi les femmes est de 2.3%, alors qu'elle est de 1.6% parmi les hommes) attestent que la vulnérabilité des femmes à l'infection du virus est plus élevée que celle des hommes.¹³¹

Les réponses étatiques à la violence basée sur le genre ont été l'objet de plusieurs recommandations de mécanismes internationaux de droits de l'homme auxquels Haïti a adhéré. En dépit de ces nombreuses recommandations, y compris des mesures acceptées par la République d'Haïti dans le cadre de l'examen périodique universel, une récente analyse des cas de violences basées sur le genre témoigne que peu de progrès ont été enregistrés au cours des dernières années en ce do-

130 USAID. 2020. Haiti gender equality and women's empowerment, https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1862/USAID_Haiti_Gender_Equality_and_Womens_Empowerment_Fact_Sheet_-_January_2020_0.pdf

131 IHSI. 2018. Direction des Statistiques Démographiques et Sociales, « Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS VI), 2016-17.

maine notamment en matière d'accès à la justice, de réparation, d'offre de services aux victimes et d'amélioration des procédures liées aux enquêtes et aux poursuites pénales.

L'enquête sur les Millenials contient des informations sur la perception du chantage sexuel à l'embauche, une des formes de violence sexuelle. Les résultats révèlent aussi que les jeunes déscolarisés font référence à des inégalités de traitement entre garçons et filles. Les garçons déclarent presque à l'unanimité que « c'est plus facile pour les filles » d'obtenir un emploi et réaliser leurs aspirations. Presque tous, parmi les 15-18 ans, mettent cette facilité sur le compte du chantage sexuel à l'embauche que les garçons subissent aussi dans une moindre mesure. A l'inverse, les jeunes scolarisés ont un discours plus égalitariste et sont conscients de l'émancipation de la femme partout à travers le monde.

Les personnes déplacées, rapatriées ou expulsées

Concernant la migration, les chiffres de l'évaluation des besoins humanitaires (HNO 2022) basés sur les données de 2021 indiquent 80,392 migrants et personnes déplacées vulnérables, dont 51% d'hommes, 27% de femmes, 11% de garçons, et 11% de filles. Ce chiffre inclut : 38,126 migrants rapatriés, expulsés, retournés – parmi lesquels 19,735 rapatriés par voie terrestre depuis la République Dominicaine ; et 18,392 rapatriés par voie aérienne et maritime principalement depuis l'Amérique latine et la région des Caraïbes ; 9,444 personnes déplacées du fait de la violence des gangs ; et 32,821 de personnes déplacées du fait de catastrophes naturelles.

Pour ce qui est de la traite des êtres humains, il n'y a pas de statistiques officielles, cependant, Haïti est classé au niveau 2 dans le rapport sur

la traite des personnes du Département d'État des Etats-Unis. La majorité des cas identifiés par les acteurs de la protection sont des enfants employés comme domestiques ; et les femmes et les travailleurs migrants sans papiers qui sont exploités dans le cadre du trafic sexuel et du travail forcé dans le pays et à l'étranger. Le risque de violence, y compris la violence sexuelle, la traite et la négligence, est plus élevé pour les enfants. Malgré certains efforts, d'importantes lacunes de mise en œuvre des engagements demeurent. A titre d'exemple, aucun trafiquant n'a été condamné au cours de l'année 2020.

Le climat général d'insécurité, et surtout les activités des gangs dans les zones urbaines et périurbaines de Port-au-Prince, ont contraint 19,000 personnes à se déplacer à l'intérieur du pays. Ces personnes ont dû quitter leur domicile pour sauver leur vie, laissant parfois derrière une maison en feu. Ainsi, à la suite des affrontements armés au niveau de Bel-Air en août 2020, environ 450 familles se sont réfugiées dans quatre sites de déplacés, dans lesquelles elles se trouvaient toujours pendant le premier semestre de l'année 2021 (source : DPC et OIM). Aussi, à la suite d'affrontements dans le site de Tabarre Issa en février 2021, l'opposition entre plusieurs groupes armés a entraîné un incendie dans le site fin mars, qui a créé la panique et causé le déplacement immédiat des 508 familles vivant dans ce site. En juin, des escalades de violence dans les quartiers de Bas-Delmas, Martissant et Cité-Soleil ont généré de nouveaux déplacements de populations, notamment parmi les résidents du Camp Lapiste, qui existait depuis le tremblement de terre de 2010, et dans lequel vivaient des centaines de personnes en situation de handicap.

L'intensification et la résurgence de la violence inter-gangs, ainsi que l'absence d'autorité de l'État dans certaines zones et le récent assassi-

nat du Président, exacerbent les vulnérabilités dans un environnement de plus en plus dégradé, aggravant ainsi la situation de populations déjà vulnérables ayant peu d'accès aux services de base. Le temps d'être relogées ou de pouvoir retourner chez elles, ces personnes déplacées internes dépendent de l'aide humanitaire pour répondre à leurs besoins fondamentaux. En outre, le tremblement de terre du 14 août 2021 a entraîné le déplacement de plus de 38,777 personnes dans 89 points de rassemblement répartis dans les trois départements du Sud, les Nippes et la Grand' Anse, et dont 75 sites comprennent plus de 1000 personnes.

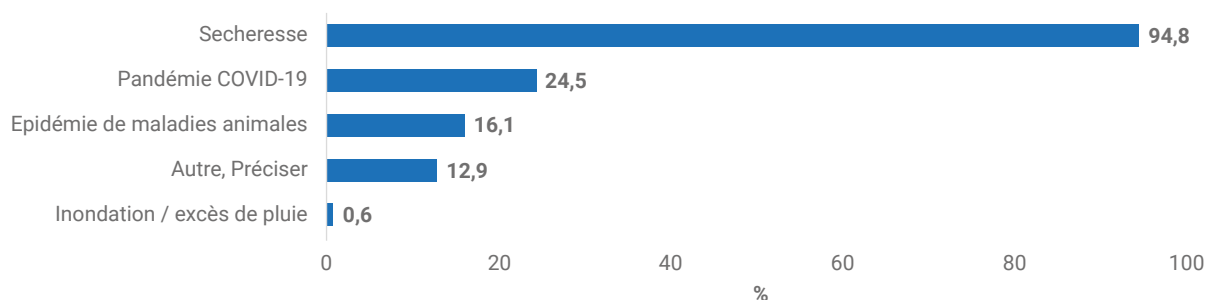
Par conséquent, des milliers d'Haïtiens quittent le pays chaque année à la recherche de bien-être. Les migrants haïtiens exploitent de plus en plus les routes migratoires irrégulières, tant par les frontières terrestres poreuses que par les couloirs maritimes vers les îles voisines et les États-Unis. Les Haïtiens migrent en grand nombre vers les États-Unis depuis l'Amérique du Sud depuis plusieurs années. Ces flux se sont intensifiés après le tremblement de terre dévastateur de 2010. Après que les emplois se soient taris à la suite des Jeux olympiques d'été de 2016 à Rio de Janeiro, beaucoup ont fait le dangereux voyage à pied, en bus et en voiture jusqu'à la frontière américaine, notamment à travers le tristement célèbre Darien Gap, dans la jungle panaméenne. Plus spécifiquement, depuis la fin du mois d'août 2021 des milliers d'Haïtiens se sont rassemblés dans des sites de fortune du côté mexicain de la frontière pour attendre avant d'entrer aux États-Unis. En réponse à cet afflux massif de migrants, les gouvernements des États-Unis et d'autres pays de la région d'Amérique Latine et des Caraïbes ont fortement augmenté les rapatriements de migrants Haïtiens.

Selon une enquête développée par l'OIM et administrée auprès de migrants rapatriés entre les mois de janvier et juin 2021, les raisons motivant les départs de ces migrants ont révélé être principalement le chômage, l'insécurité et la recherche de meilleures conditions de vie. Une fois de retour en Haïti, les trois besoins les plus urgents du migrant sont l'emploi, le transport vers leur domicile et la nourriture. Dans l'absence de réponse aux causes profondes qui ont motivé leur migration, beaucoup d'entre eux envisagent d'émigrer à nouveau, malgré leur connaissance des risques qu'implique la migration irrégulière.

3.6 Chocs, stratégies de survie et résilience

Le cumul des chocs incite les ménages, des zones rurales aux zones urbaines, et du secteur informel au formel à adopter des stratégies de survies qui réduisent leurs stocks d'actifs, affectent leur capital humain et ont un impact négatif sur l'environnement. Les enquêtes menées durant la pandémie en 2020 renseignent aussi bien sur les chocs récurrents et inhabituels subis par les ménages que sur les stratégies adoptées. L'enquête du CNSA révèle ainsi que la sécheresse constitue le choc le plus subi par les ménages puisqu'elle est mentionnée par presque 95% d'entre eux (Graphique 11). La pandémie COVID-19 est reléguée au second rang avec 24.5%. Hormis ces deux grandes catégories, la hausse des prix des produits alimentaires de base (33.5%), l'augmentation des prix des intrants agricoles (25.3%), la perte de revenu ou diminution de salaire (-11%) sont les principaux chocs subis par les ménages durant les 6 derniers mois précédant l'enquête. Parmi les ménages ayant été affectés par un choc, 12.9% ont été contraint de mendier.

Graphique 11 : Pourcentage de ménages ayant vécu les différents types de chocs, 2020



Source : CNSA, 2020¹³²

Au niveau national, toutes zones confondues, les résultats de l'enquête de CNSA 2020 montrent que la majorité des ménages ont adopté des stratégies de survie avec un impact négatif sur leurs moyens d'existence (Tableau 2). Ainsi, presque 45% des ménages ont dépensé leur épargne et environ 30% d'entre eux ont réduit les dépenses de santé et d'éducation. Les ménages vivant en zones rurales ont fait appel à plus de stratégies d'adaptation de crise et d'urgence (45%) en comparaison à ceux du milieu urbain (40,7%). Ces stratégies incluent la vente de maisons, de terres ou des dernières femelles de leur bétail pour 14% d'entre eux, la vente d'actifs productifs ou la consommation de stocks de semences pour plus d'un quart des familles, et le recours à l'emprunt ou au crédit pour l'achat de nourriture pour un peu plus d'un tiers d'entre elles. La situation est particulièrement critique au niveau des zones du Nord-ouest et de l'Artibonite, où plus de 6 ménages sur 10 ont eu recours à des stratégies d'urgence. De plus, les stratégies d'adaptation négatives adoptées par les ménages entraînent la destruction des ressources naturelles, affectant ainsi les capacités de récupération futures, ex-

acerbant les conditions d'insécurité alimentaire et consolidant des situations de pauvreté multidimensionnelle. Ces tendances sont corroborées par les résultats de l'enquête sur l'impact socio-économique de la pandémie.¹³³ Ces tendances indiquent de faibles capacités de résilience face aux différents chocs, notamment les sécheresses, et par conséquent des préoccupations sur la trajectoire vers l'atteinte de l'ODD 1.5.

La majorité des travailleurs du secteur formel sont aussi confrontés à l'insécurité alimentaire. Dans les deux cycles de l'enquête du Better Work Haïti, de novembre 2020 et de juin 2021, 80% des travailleurs ont dit qu'ils étaient obligés de réduire le nombre de repas ou la portion de chaque repas, 60% considèrent le prix des aliments trop élevé et 50% disent ne pas pouvoir acheter la même quantité de nourriture parce que le revenu du ménage a chuté (contre 75% en novembre 2020). De même, 80% d'entre eux ont épuisé leur épargne et la part de ceux qui ont fait appel aux emprunts a augmenté en juin 2021 comparé à novembre 2020 (Graphique 12).

132 Avec l'appui de la FAO et du PAM.

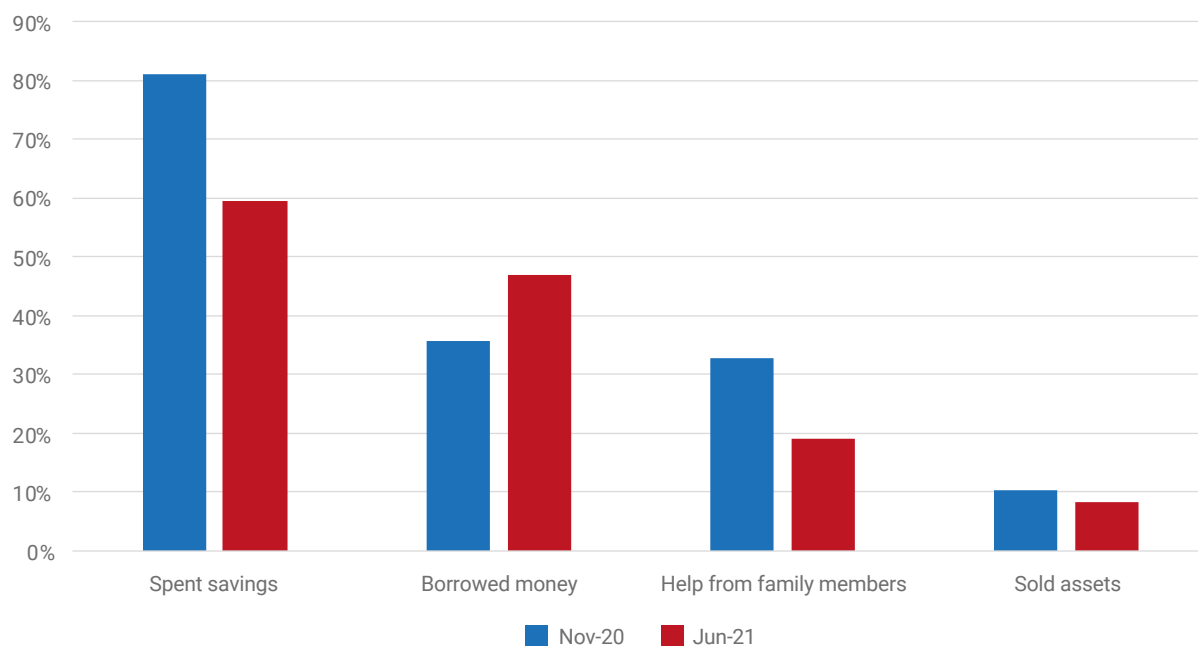
133 PNUD. 2020. Impact socio-économique de la pandémie COVID-19.

Tableau 2 : Pourcentage de ménages adoptant différents types de stratégies de survie dans l'ensemble du pays, 2020

| Les stratégies alimentaires | % des ménages ayant adopté ces stratégies dans l'ensemble du pays |
|--|--|
| A vendu des biens du ménage (radio, meuble, télévision, bijoux etc.) | 21.5% |
| Mettre en gage (plàn) les biens du ménage. (Mete kèk byen nan plàn) | 19.0% |
| A dépensé son épargne | 44.8% |
| A vendu plus d'animaux (non-productifs) que d'habitude | 3.1% |
| A envoyé les membres du ménage mangé ailleurs | 17.6% |
| A acheté de la nourriture à crédit ou emprunté de la nourriture | 12.9% |
| A emprunté de l'argent | 1.6% |
| Mettre les enfants dans des écoles moins chères | 9.0% |
| A vendu de biens productifs ou de moyens de transport (machine à coudre, charrette, vélo, voiture, etc.) | 8.9% |
| A retiré les enfants de l'école | 3.1% |
| A réduit les dépenses de santé (dont les médicaments) et d'éducation | 30.4% |
| A récolté de cultures non arrivées à maturité (par ex. Fruits non mure) | 21.2% |
| A Consomme des stocks de semence qui devaient être gardés pour la prochaine saison agricole. | 17.6% |
| A Diminue des dépenses de fertilisants, de pesticides, fourrage et d'aliments pour animaux, soins vétérinaires, etc. | 8.8% |
| A vendu de la maison ou des terres | 1.5% |
| A mendié | 12.9% |
| A Vendu plus d'animaux (non-productifs) que d'habitude | 17.8% |
| A vendu des derniers animaux femelles | 12.8% |
| A Placé les enfants en domesticité | 1.6% |
| Migration d'un membre du ménage | 9.0% |
| Migration de l'entièreté du ménage | 1.6% |
| Acheter plus de la nourriture préparée (dans la rue) au lieu de cuisiner à la maison | 15.3% |
| Fabrication et vente de charbon (intensification de l'activités) | 8.9% |
| Autres | 1.7% |

Source : CNSA, 2020

Graphique 11 : Stratégie de couverture des dépenses courantes des employés du secteur de l'habillement, Novembre 2020-Juin 2021



Source : ILO/BWH, 2021

Les mécanismes d'entraide communautaire existent encore et constituent l'une des principales caractéristiques des zones rurales en Haïti. Ainsi, par exemple, 50% des employés du secteur des vêtements déclarent envoyer régulièrement de l'argent à d'autres membres de la famille pour de la nourriture, des soins et les frais d'endettement. Ces actions sont entreprises malgré la situation de stress financier que 60% déclarent vivre. Dans les zones rurales, une partie du travail agricole s'effectue par le konbit, une pratique traditionnelle de moins en moins répandue, par laquelle des groupes de personnes s'organisent et s'entraident pour faire les travaux champêtres ensemble. Il s'agit de vendre sa main d'œuvre à des ménages plus aisés et, à la fin de chaque journée de travail effectué, de recevoir tour à tour, le montant total du salaire versé à tout le groupe ou de travailler tour à tour la terre des membres du groupe en rotation.¹³⁴

La migration constitue une autre stratégie de survie, à la recherche d'une vie meilleure hors d'Haïti. L'enquête du CNSA de 2020 sur les moyens d'existence montre que la migration d'un membre du ménage constitue une stratégie de survie pour 9% d'entre eux et pour 1.6% d'entre eux, c'est l'entièreté du ménage qui émigre (Tableau 2). La plupart d'entre eux prennent d'énormes risques pour migrer par voie irrégulière vers d'autres pays en investissant toutes leurs économies dans le paiement de passeurs et trafiquants. La migration des Haïtiens est l'une des plus complexes de la région de l'Amérique centrale et des Caraïbes. Les estimations sur le nombre d'Haïtiens vivant à l'étranger varient et varient entre 1.2 et 1.6 million de personnes (ONU, 2015).^{135 136} On estime qu'il y a plus de 1,6 million de migrants haïtiens à travers le monde (MPI 2020), principalement aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en République Dominicaine, en France et aux Bahamas.

134 FEWS, OXFAM International, GVC. CNSA. 2015. HAÏTI Profils des moyens d'existence en milieu rural.

135 United Nations Population Division. 2015. International Migrant Stock.

136 <https://www.migrationpolicy.org/article/haiti-painful-evolution-promised-land-migrant-sending-nation>



Les envois de fonds de la part de cette diaspora haïtienne constituent une contribution capitale au revenu des ménages restés en Haïti, notamment des plus pauvres, et ce malgré l'instabilité des flux envoyés. Ces transferts (voir section 4.6) contribuent à faire rêver les jeunes Haïtiens sur les opportunités d'une vie meilleure hors du pays. Ainsi si comme indiqué dans l'étude sur les Millenials, 85% des jeunes universitaires souhaitent continuer leurs études, les auteurs de l'étude avancent l'hypothèse que cet enthousiasme pourrait être motivé par l'émigration. Or, selon les données de 2010, deux émigrants haïtiens sur trois sont diplômés de l'enseignement supérieur (Banque Mondiale, 2016).¹³⁷

De nombreux indicateurs signalent une détérioration continue des mécanismes de résilience y compris parmi les moins vulnérables. Parmi les employés du secteur habillement interrogés, par exemple, 35% montrent des signes de dépression ou d'anxiété en juin 2021 contre 10% en novembre 2020. De même, la proportion de ceux témoignant

d'une plus faible résilience est de 47%. De même, parmi les jeunes, l'enquête des Millenials révèle que les symptômes dépressifs sont près de deux fois plus fréquents parmi les non scolarisés que parmi ceux qui se consacrent uniquement aux études. Les jeunes haïtiennes sont notamment plus d'un quart à présenter des signes de dépression. Elles apparaissent plus isolées en termes de vie sociale, puisque seulement 24% d'entre elles participent à une organisation contre 48% chez les garçons.

Etant donné l'état incomplet des statistiques disponibles sur l'ensemble des 232 indicateurs de suivi liés aux 17 ODD et le manque de comparabilité entre les données issues des enquêtes disponibles, il est difficile d'avoir un aperçu exhaustif de l'évolution des ODD en Haïti. Tableau 3 donne un aperçu de l'évolution d'une sélection d'indicateurs liés aux ODD à titre d'illustration. La section 4 offre des compléments d'informations sur les objectifs liés aux questions institutionnelles ainsi que sur les partenariats et le financement.

¹³⁷ Banque Mondiale. 2016. Better Spending, Better Services: A Review of Public Finances in Haiti. Washington, DC: Banco Mundial.

Tableau 3 : Evolution d'une sélection d'indicateurs liés aux ODD

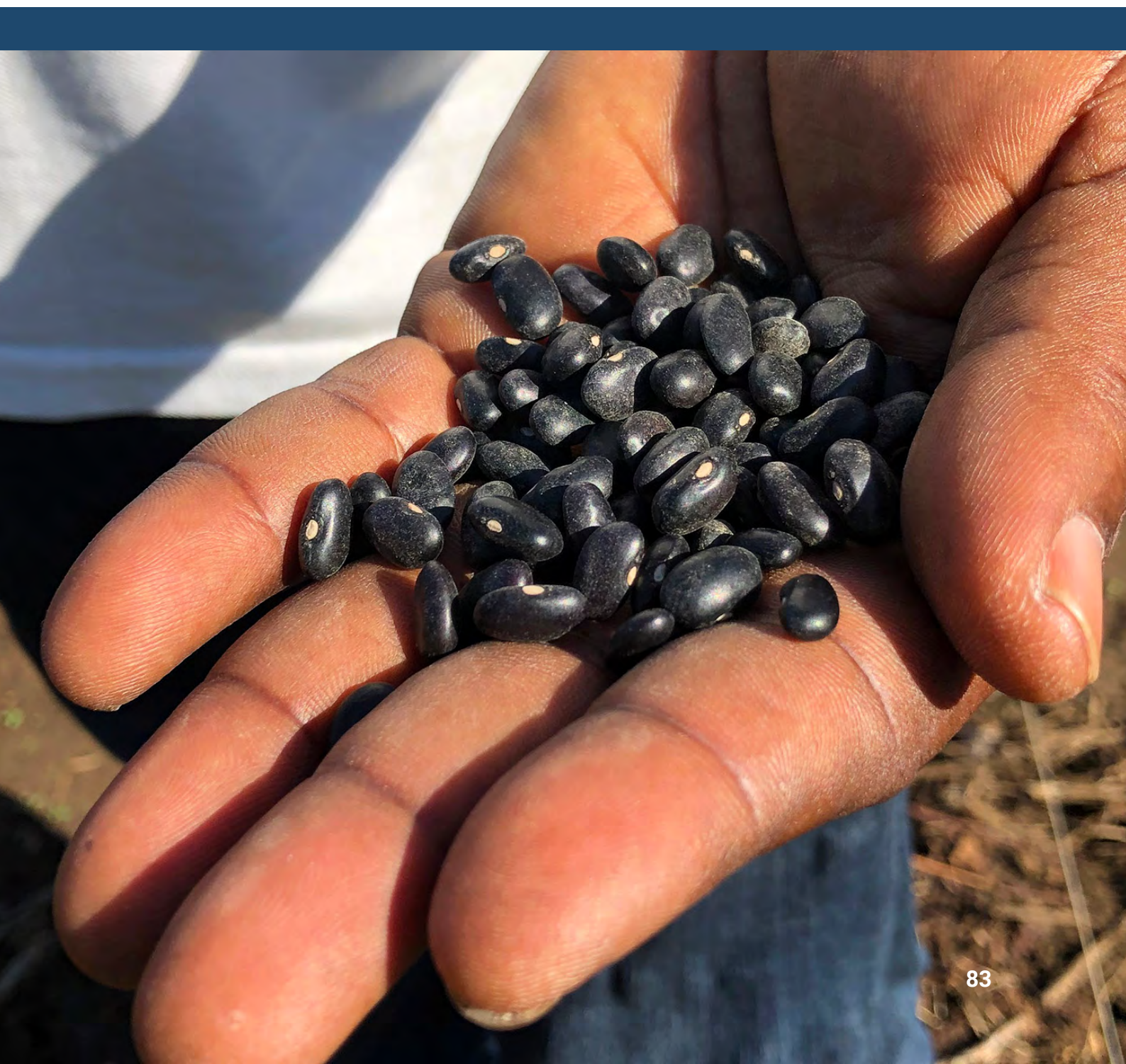
| Code | Indicateur | Unité | Années | | | |
|---|---|----------------------------------|--------|-------|-------|-------|
| | | | 2010 | 2015 | 2018 | 2019 |
| ODD 1 : Lutte contre la pauvreté | | | | | | |
| 1.i1 | Taux extrême pauvreté | | | | | |
| | a) Seuil à 1.90 USD / jour | % | 32 | 23.32 | 23.17 | 23.5 |
| | b) Seuil à 3.20 USD / jour | % | 54.59 | 48.3 | 47.79 | 48.32 |
| ODD2 : Faim « Zéro » | | | | | | |
| 2.i1 | Prévalence de la sous-alimentation | % | 49.5 | 48.9 | 47.9 | 46.8 |
| 2.i2 | Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans | % | 26.03 | 23.97 | 22 | 22 |
| 2.i3 | Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans | % | 5.59 | 4.51 | 4 | 4 |
| 2.i4 | Prévalence de l'obésité, IMC \geq 30 | % | 17.7 | 21.8 | | |
| | Femme | | | | 17.2 | 17.2 |
| | Homme | | | | 2.9 | 2.9 |
| 2.i5 | Niveau Trophique Humain | meilleur 2-3 pire | 2.11 | 2.09 | 2.08 | n.a |
| ODD3 : Bonne santé et bien-être | | | | | | |
| 3.i1 | Taux de mortalité maternelle | Pour 100 000 naissances | 506 | 488 | 529 | 529 |
| 3i2 | Taux de mortalité néonatale | Pour 1,000 naissances | 30,80 | 27,40 | 26,00 | 32 |
| 3.i3 | Taux de mortalité, moins de 5 ans | Pour 1000 naissances | 208,60 | 70,60 | 64,80 | 81 |
| 3.i4 | Incidence de la tuberculose | Pour 100 000 personnes | 229 | 194 | 176 | 168 |
| 3.i5 | Nouvelles infections au VIH | Pour 1000 habitants non infectés | 0,92 | 0,77 | 0.66 | 0.66 |
| 3.i6 | | % | 22.3 | 26.7 | n.a | n.a |
| | Taux de mortalité normalisé selon l'âge en raison de maladies cardiovasculaires, de cancer, de diabète ou de maladies respiratoires chroniques chez les adultes âgés de 30 à 70 ans | % | 33.7 | 32.6 | 31.6 | 31.3 |
| 3.i7 | Taux de mortalité normalisé selon l'âge attribuable à la pollution de l'air domestique et à la pollution de l'air ambiant | deces pour 100000 | n.a | 184 | n.a | n.a |
| 3.i8 | Décès sur la route | Pour 100 000 habitants | 19 | 18 | 19 | 19 |
| 3.i9 | Espérance de vie à la naissance | années | 60.511 | 63.3 | 63.66 | 64 |
| 3.i10 | Taux de fécondité des adolescentes | Pour 100 000 femmes | 59.51 | 54.03 | 55 | 55 |
| 3.i11 | Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié | % | | | 42 | 42 |

| Code | Indicateur | Unité | Années | | | |
|---|---|--|--------|-------|-------|-------|
| | | | 2010 | 2015 | 2018 | 2019 |
| ODD5 : Égalité entre les sexes | | | | | | |
| 5.i1 | Demande de planification familiale satisfaite par les méthodes modernes | % de femmes âgées de 15 à 49 ans mariées ou en union | 41.7 | 44.8 | 44 | 44 |
| 5.i2 | Ratio d'années d'études moyennes femmes-hommes reçues | % | 50 | 60 | 65.15 | 65.15 |
| 5.i3 | Ratio du taux d'activité des femmes par rapport aux hommes | % | 84.08 | 86.78 | 86.95 | 87.1 |
| 5.i4 | Sièges occupés par des femmes au parlement national | % | 11.1 | 4.2 | 2.5 | 2.54 |
| 6.i1 | Population utilisant au moins les services d'eau potable de base | % | 62.2 | 64.57 | 74 | 74 |
| 6.i2 | Population utilisant au moins les services d'assainissement de base | % | 27.16 | 32.5 | 44 | 44 |
| 6.i3 | Intensité de Prélèvement d'Eau Douce | % des ressources en eau douce disponibles | n.a | n.a | 13.38 | n.a |
| ODD6 : Eau propre et assainissement | | | | | | |
| 6.i4 | Eaux usées anthropiques traitées | % | n.a | n.a | n.a | n.a |
| 6.i5 | Faible consommation d'eau incorporée dans les importations | m ³ / habitant | 0.31 | 0.28 | n.a | n.a |
| ODD7: Énergie propre et d'un coût abordable | | | | | | |
| 7.i1 | Population ayant accès à l'électricité | % | 36.81 | 40.91 | 41 | 41 |
| 7.i2 | Population ayant accès à des combustibles propres et à des technologies pour cuisiner | % | 3.86 | 4.27 | 5 | 5 |
| 7.i3 | Émissions de CO ₂ provenant de la combustion de combustibles pour l'électricité et le chauffage par rapport à la production totale d'électricité | MtCO ₂ / TWh | 3.74 | 3.24 | 3.23 | n.a |
| ODD9 : Industrie, innovation et infrastructure | | | | | | |
| 9.i1 | Population utilisant Internet | % | 8.37 | 11.4 | 12.33 | 32.47 |
| 9.i2 | Abonnements haut débit mobile | Pour 100 habitants | n.a | n.a | 29.98 | 27.6 |
| 9.i3 | Indice de performance logistique : qualité du commerce et des infrastructures liées au transport | [1 ; 5] | 2.17 | n.a | 1.95 | 1.94 |
| ODD13 : Lutte contre les changements climatiques | | | | | | |
| 13.i1 | Émissions de CO ₂ liées à l'énergie | tCO ₂ / habitant | 0.2 | 0.26 | 0.299 | 0.299 |
| 13.i2 | Émissions de CO ₂ incorporées dans les importations | tCO ₂ / habitant | 0.04 | 0.04 | n.a | n.a |
| ODD16 : Paix, justice et institutions efficaces | | | | | | |
| 16.i1 | Homicides | pour 100 000 habitants | 6.8 | 6 | 6.7 | n.a |
| 16.i2 | Détenus non condamnés | % de la population carcérale | 0.04 | 0.09 | 75 | 74 |

Source: Compilation du groupe Suivi et évaluation de l'équipe pays des Nations Unies en Haïti

Section 4

Les capacités du Gouvernement à s'engager sur les ODD



En ligne avec les directives pour l'Analyse commune de pays, cette section se focalise sur l'examen des capacités institutionnelles d'Haïti face à la trajectoire qui mène vers la réalisation des ODD. Elle expose d'abord la vision et les principales politiques publiques en place. Elle met ensuite en relief les capacités de réformes législatives et réglementaires, de mise en œuvre, coordination, suivi et évaluation des politiques publiques et finit avec un aperçu des défis de financement.

4.1 L'arsenal de lutte contre la corruption et l'impunité

Bien que la corruption en Haïti soit un obstacle majeur à la stabilité sociopolitique dans le pays, la volonté affichée par les autorités nationales n'a pas encore permis d'endiguer ce phénomène. Cette volonté s'est matérialisée par la prise de plusieurs décisions, engagements, et l'élaboration de documents de référence en la matière. L'élaboration de la Stratégie de Lutte contre la Corruption adoptée en 2009 a constitué un élément majeur dans l'expression de la volonté du Gouvernement de lutter contre ce fléau. C'est un document qui fait référence aux origines historiques du modèle économique haïtien comme source principale des pratiques qui perdurent encore aujourd'hui.¹³⁸ En 2015, Haïti a également achevé le premier cycle du mécanisme d'examen de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption, qui a abouti à un certain nombre de recommandations concernant la criminalisation et la coopération internationale. Haïti est en cours d'examen du deuxième cycle, qui aboutira à d'autres recommandations. Par ailleurs, la lutte contre la corruption fait aussi partie des recommandations faites par l'Examen Périodique Universel (EPU) acceptées par Haïti.

Cependant, face au peu de ressources dont dispose l'État pour sa mise en œuvre, en mai 2021, un groupe d'organisations non gouvernementales a publié une lettre¹³⁹ appelant les États Unis à aider le gouvernement haïtien à lutter contre la corruption. Quelques semaines plus tard, le 25 juin 2021, à l'issue de son Assemblée plénière, le Groupe d'action financière (GAFI), organe intergouvernemental qui regroupe 37 États, la Commission européenne et le Conseil de coopération du Golfe, ont annoncé l'inclusion d'Haïti sur la liste grise des pays sous surveillance accrue.¹⁴⁰ Cette décision signifie que les efforts d'Haïti contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme doivent être étoffés dans les délais indiqués, et que le pays peut être sujet à des contrôles supplémentaires.

Les moyens institutionnels de lutte contre la corruption et l'impunité sont limités. Les cas emblématiques tels que le scandale lié à l'utilisation des fonds Petrocaribe illustrent les déficiences des capacités institutionnelles. L'Unité de lutte contre la corruption (l'ULCC) souffre de dysfonctionnements pour remplir son rôle de dispositif principal. De plus, les investigations qu'elle mène doivent faire l'objet de poursuite légale par les autorités judiciaires. Depuis le vote de la Loi du 4 mai 2016 sur le processus d'élaboration et d'exécution des lois de finances (LEELF), les prérequis pour sa mise en œuvre n'ont pas été satisfaits. Les organes de contrôle externe, tels que la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA), accusent des faiblesses en matière de contrôle juridictionnel. Selon de nombreux cadres de l'administration publique, le Parlement ne dispose pas des capacités nécessaires pour remplir sa mission d'évaluation des politiques publiques. Quant à l'UCREF, elle fait face à de nombreux obstacles dans la conduite de son rôle vis à vis de l'ensemble

138 Dubois, L. 2013. Haiti: The Aftershocks of History.

139 <https://whistleblower.org/letter/letter-from-ngos-to-secretary-blinken-to-assist-haitian-government-in-fighting-corruption/>

140 <https://www.fatf-gafi.org/publications/high-risk-and-other-monitored-jurisdictions/documents/increased-monitoring-june-2021.html>

des institutions financières impliquées dans les grandes transactions. L'UCREF devrait ainsi jouer un rôle de tampon entre les institutions financières et les autorités judiciaires à travers la collecte et le traitement des déclarations et autres informations sur des soupçons d'opérations de blanchiment. Ces déclarations de soupçon sont généralement suffisantes pour lever le secret bancaire et déclencher les poursuites pénales.

Malgré l'existence de ces mécanismes, comme énoncé dans le PREPOC, « l'économie illicite est tellement imbriquée dans l'économie légale qu'il est quasiment impossible de les démêler ». Par ailleurs, il existe des déficits de coordination entre les différentes structures de vérification et d'audit en place dans les ministères.

4.2 La vision du gouvernement et les politiques publiques transversales

La volonté politique joue un rôle prépondérant dans les trajectoires de développement. Cependant, l'instabilité gouvernementale en Haïti rend difficile l'évaluation de l'existence et de la pérennisation d'une telle volonté dans le temps. Son corollaire, l'analyse de l'engagement de l'État est essentielle pour une meilleure compréhension de la faisabilité institutionnelle et du financement du développement durable. Cet engagement se traduit par l'élaboration, la promulgation et la mise en œuvre de documents de vision, de politiques publiques, de mécanismes réglementaires et de stratégies sectorielles.

Le Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH) adopté en 2012 demeure le document de référence de la vision du gouvernement qui continue d'influer sur les autres documents de cadrage. En octobre 2020, par le truchement du PREPOC, le gouvernement a exprimé sa prise de conscience

de la nécessité d'une amélioration substantielle de la situation sécuritaire et de l'état de droit comme condition d'un développement accéléré, inclusif, équilibré et durable. En septembre 2021, le gouvernement a adopté la Feuille de route des Objectifs de Développement Durable (ODD) et son Plan d'action. Cet engagement a aussi été réitéré lors du lancement du processus de définition d'un Cadre national intégré de financement du développement en mai 2021.

La définition des ODD prioritaires énoncés dans la Feuille de route a été élaborée en alignement avec les priorités nationales préconisées par le PSDH et les grandes orientations de développement au niveau territorial. Au-delà des onze (11) ODD prioritaires, la Feuille de route reconnaît l'importance des six (6) autres étant donné que « les objectifs et les cibles de développement durable sont intégrés et indissociables. Cette dimension intégrée est essentielle dans la construction d'une société haïtienne inclusive qui : « ne laisse personne de côté ».

La démarche des 11 ODD prioritaires est ancrée dans les lignes directrices suivantes :

1. Éliminer la pauvreté et la faim et assurer la sécurité alimentaire (ODD 1 et 2)
2. Assurer à tous et à toutes l'accès aux services de santé, d'éducation de qualité, d'eau potable, d'assainissement, des sources énergétiques fiables, à coût abordable et dans le respect de l'environnement (ODD 3, 4, 5, 6 et 7)
3. Promouvoir une croissance économique soutenue, durable et inclusive, un travail décent pour tous, à travers une industrialisation durable, des infrastructures résilientes et une démarche qui encourage l'innovation (ODD 8 et 9)
4. Agir face à l'urgence de la lutte contre les conséquences du changement climatique (ODD 13)
5. Promouvoir une société pacifique, inclusive, où la bonne gouvernance règne et l'accès à la jus-

tice et à des institutions efficaces est garanti (ODD 16)

En sus d'une batterie de politiques et stratégies sectorielles, le Gouvernement a adopté des politiques publiques phares en 2020-2021, notamment en matière de protection et de promotion sociales, de souveraineté et de sécurité alimentaires, et de gestion des risques et désastres.

L'arrêté présidentiel de promulgation de la Politique de Protection et de Promotion Sociales (PNPPS) en juin 2020 est l'aboutissement d'un processus de concertation multi-sectorielle coordonné par le MAST avec l'appui du Système des Nations Unies. Elle a pour vision de contribuer : « à la réduction en Haïti de la pauvreté, des inégalités et des injustices économiques, sociales et institutionnelles pour construire une citoyenneté sociale juste où les titulaires des droits à la protection et à la promotion sociales voient leurs droits réalisés et leur capacité à vivre la vie désirée améliorée ». La PNPPS reflète une étape qui demeure à concrétiser pour la réalisation des droits des travailleurs (ODD 8.8) et devrait aboutir à la mise en place d'un système de protection sociale en phase avec les ODD 1.5 et 1b. Elle se fonde sur les principes d'Universalité, d'Équité, d'Égalité entre les personnes, de Solidarité dans le financement, de Qualité des prestations, de Subsidiarité, de Participation, de Cohérence avec les autres politiques publiques, d'Adaptation et d'Obligation de moyens et de résultats.

Ces principes seront opérationnalisés à travers quatre axes stratégiques comme suit :

Axe 1. Enfance

Axe 2. Travail, Emploi et Employabilité

Axe 3. Protection sociale en santé et protection de la vieillesse et de l'invalidité

Axe 4. Protection et promotion sociales réactives aux chocs

Ensuite, la Politique et stratégie nationales pour la sécurité et la souveraineté alimentaires (PSNS-SAN) adoptée en avril 2021 repose sur quatre axes stratégiques qui visent à profondément changer les fondements de l'économie rurale et par là même transformer l'économie haïtienne à travers: le rééquilibrage progressif des importations et de la production nationale pour atteindre la souveraineté et sécurité alimentaire et nutritionnelle ; la promotion de l'agriculture familiale en parallèle de l'agro-industrie, comme moteur de la relance de l'économie haïtienne ; l'investissement dans les filets sociaux ainsi que dans la disponibilité et l'accès aux services de base de qualité nécessaires à la sécurité nutritionnelle, afin que personne ne soit 'laissé de côté' du développement socio-économique de la nation ; et le renforcement des capacités nationales nécessaires à la bonne mise en œuvre des mesures envisagées. La transcription de la PSNSAN devrait aboutir à un programme d'actions qui favoriserait la trajectoire vers les objectifs liés aux investissements dans le secteur agricole (ODD 2a) et ceux liés à la politique commerciale (ODD 2b et 2c).

Enfin, le nouveau plan national de gestion de risques de désastres 2019-2030 (PNGRD), qui se base sur un concept intégré de gestion, a également suivi les orientations internationales dans le domaine de la GRD, notamment le cadre d'action de Sendai signé par 187 pays.

Cependant, les politiques publiques souffrent de déficiences au niveau du pilotage en vue de leur mise en œuvre et au niveau des mécanismes de financement. La faiblesse du système de pilotage des politiques publiques en général révèle la défaillance des organes en charge tout au long de la chaîne : du diagnostic, à l'analyse, à l'évaluation, à la prospection, à la veille des risques de goulots d'étranglement. Les manquements se situent particulièrement au niveau de l'articulation des actions



à une vision, et de l'articulation et de la cohérence des politiques publiques entre elles.

4.3 Les capacités de réformes législatives et réglementaires

L'instabilité de la gouvernance en Haïti entrave à la fois l'efficacité des institutions et leur bon fonctionnement démocratique. L'absence de pouvoirs exécutif et législatif pleinement opérationnels en ligne avec les paramètres établis par la Constitution et l'assassinat du Président de la République le 7 juillet 2021 représentent des obstacles de taille vis-à-vis de l'adoption de réformes législatives et réglementaires destinées à assurer le respect de

normes internationales auxquelles Haïti a adhéré.¹⁴¹ En outre, l'adoption par décret présidentiel de réformes législatives de grande ampleur pour pallier à l'inexistence d'une législature dûment constituée mine la légitimité démocratique de ces réformes, bien que nécessaires. Ces déficiences posent également un obstacle majeur au renouvellement et au fonctionnement du pouvoir judiciaire, dans la mesure où les procédures établies pour procéder à la nomination et à la destitution des juges ne peuvent pas être respectées. Le vide institutionnel dont souffre le pouvoir exécutif et législatif a donc un impact de taille sur le fonctionnement et l'indépendance du pouvoir judiciaire. Ces failles institutionnelles minent la démocratie et l'Etat de droit et engendrent des violations aux droits de la

141 À ce propos, voir les recommandations acceptées par Haïti en matière de modifications législatives et réglementaires, ainsi que de ratification et de mise en oeuvre de nouveaux traités en matière de droits de l'homme dans le cadre du dernier cycle de l'EPU.

personne, tel que les droits politiques, le droit à un procès juste et équitable, le droit à un remède efficace aux différents, etc.

Concernant la considération intersectorielle des droits humains, un Comité Interministériel des Droits de la Personne (CIDP) a été créé par arrêté présidentiel le 26 avril 2015 et a pour mandat de coordonner afin d'harmoniser et de suivre la mise en œuvre des politiques publiques en matière de droits de la personne, y compris le suivi de la mise en œuvre de la CRDPH. Des efforts quoique peu perceptibles sont fournis avec l'appui des Partenaires techniques et financiers, surtout sur les thématiques liées au genre et aux personnes handicapées, pour arriver à un plan stratégique afin d'orienter les efforts de l'État en vue de garantir le respect des droits des personnes vivant avec un handicap.

Concernant les questions migratoires, par exemple, la Loi sur la lutte contre la traite des personnes (2014) interdit toute forme de traite et vise à accroître l'intervention de l'État dans la protection des victimes. Elle prévoit aussi une aide médicale et psychologique à court terme pour les victimes. Des Procédures Opérationnelles Standard pour l'identification et l'accompagnement des victimes ont été officiellement approuvées par le Comité National de Lutte contre la Traite des Personnes (CNLTP) et le MAST le 1er juillet 2021. Ces procédures prévoient des dispositions spécifiques pour les enfants. Cependant, en raison des capacités limitées du gouvernement haïtien à faire appliquer les dispositions clés en matière de protection, à créer des mécanismes d'assistance aux victimes comme déjà indiqué et à poursuivre les trafiquants, Haïti était classé au niveau 2 dans le rapport du Département d'État américain sur la traite des per-

sonnes de 2020, et a été rétrogradé dans la « liste de surveillance niveau 2 » (Tier 2 watch list) dans le rapport de 2021.¹⁴²

4.4 Les capacités de mise en œuvre, de coordination et de suivi et évaluation

Au niveau sectoriel, le déficit de consensus et de coordination entre les acteurs et le faible alignement de l'aide externe aux priorités du Gouvernement ont constitué un important facteur limitatif du développement durable. Pour la santé par exemple, il existe une grande *fragmentation* de l'offre de services confrontés à des changements de cap fréquents des décideurs du secteur, dues à l'instabilité gouvernementale. Les questions environnementales constituent un autre exemple. De plus, la législation ou des outils stratégiques manquent. Il n'existe, par exemple, pas de loi environnementale sur le littoral, en dépit des besoins spécifiques pour une gestion côtière durable. Il manque également un cadre légal pour l'établissement d'aires protégées.

De nouveaux outils et autres instruments de politiques publiques telles que la Politique Nationale sur les Changements climatiques existent ou sont en cours de formulation. Ces outils récents montrent que les progrès sont possibles et sont susceptibles de permettre au gouvernement, aux acteurs nationaux et à la communauté internationale de mieux coordonner leurs interventions aux niveaux géographique et sectoriel.

Selon certains partenaires du développement, la faiblesse des institutions, le manque de stabilité dans le leadership ministériel, le manque de clarté

142 Le gouvernement n'a toujours pas respecté les normes minimales dans plusieurs domaines clés. « *L'impunité et la complicité, notamment dans les affaires très médiatisées, restent un problème grave. Par rapport à la période précédente, le gouvernement a mené moins d'enquêtes et procédé à moins d'arrestations ; il a également identifié moins de victimes.* » (Trafficking in Persons report – June 2021) À titre d'illustration, il n'a condamné aucun trafiquant au cours de l'année 2020.

dans la répartition des secteurs d'interventions entre différentes entités et la confusion des rôles et des mandats, demeure problématique. L'instabilité gouvernementale entraîne une multiplicité de projets (non articulés en programmes) accompagnés par une multitude de partenaires, chacun avec des approches et méthodes différentes, sans que le gouvernement haïtien n'arbitre nécessairement et systématiquement sur une approche, méthode ou vision commune.

Pour ce qui est du système statistique, malgré son rôle essentiel pour l'élaboration des politiques publiques et des programmes de développement, le suivi et l'évaluation, les institutions clés telles que l'Institut de Statistiques et d'Information (IHSI) sont dotées de peu de ressources dans les exercices budgétaires successifs. Or, la disponibilité de données fiables et actualisées est essentielle. Le prochain Recensement de la population tarde à être mis en route et lorsque disponibles, les données ne sont pas toujours ventilées en fonction de l'âge, du sexe, du handicap, et d'autres caractéristiques sociodémographiques. Ces faiblesses rendent difficiles l'exercice de revue des ODD.

4.5 Les défis du financement de développement

Des besoins et des chiffrages

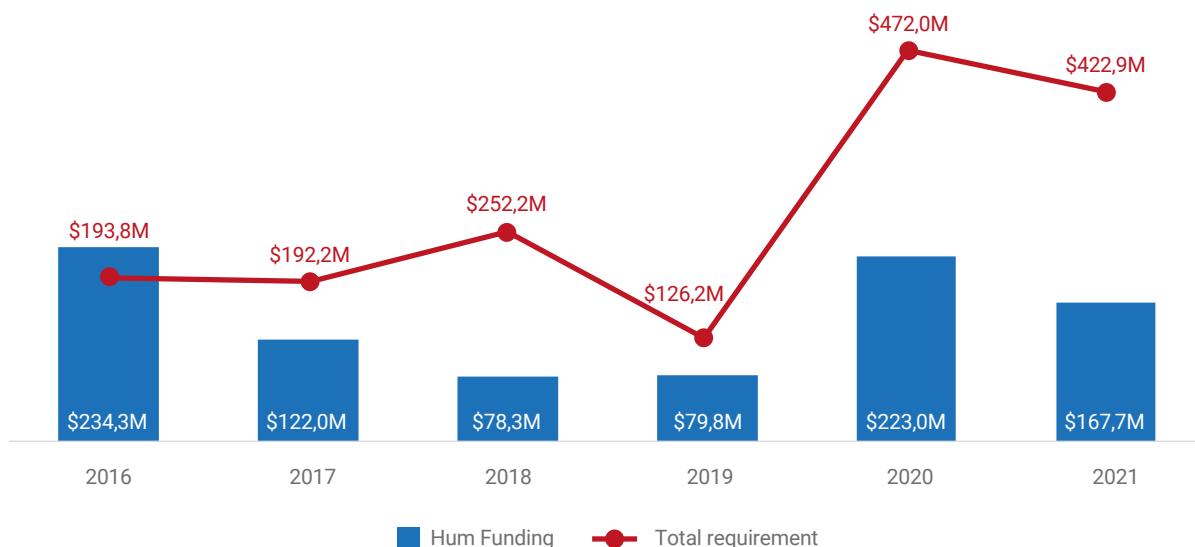
Le financement du développement en Haïti reste tributaire d'un contexte marqué par d'importants

besoins humanitaires et les coûts économiques exorbitants des catastrophes naturelles. Les besoins humanitaires sont ainsi passés d'une valeur de \$193.8 millions en 2016 à un pic de \$472 million en 2020 (Graphique 12). De même, les pertes entraînées par les aléas climatiques sont conséquentes. Les causes résultant en ces besoins sont multiples et comprennent notamment les désastres naturels qui, comme mentionné plus haut, fragilisent encore plus la situation économique des groupes vulnérables.

Concernant le chiffrage des conséquences des aléas climatiques, d'après un scénario conservateur, ces pertes pourraient s'élever à \$714 millions en moyenne annuelle d'ici à 2030, hypothéquant les efforts pour sortir les Haïtiens du piège de la pauvreté.¹⁴³ Par ailleurs, les événements météorologiques extrêmes deviennent de plus en plus fréquents. A titre d'illustration, ces 2 dernières décennies on a pu observer, quasiment à intervalle de 4 ans, un événement majeur relatif aux phénomènes cycloniques en Haïti avec de surcroit une tendance à l'aggravation des pertes et dommages qui en résultent. Alors que les cyclones Jeanne (2004) et ceux de 2008 ont causé des pertes économiques d'un peu moins d'un milliard de dollars et en-dessous de 15% du PIB, Sandy (2012) et Matthew (2016) ont atteint les 2 milliards de dollars de destruction et plus de 20% du PIB (Graphique 13), affectant les secteurs agricole et environnemental de façon de plus en plus marquée.

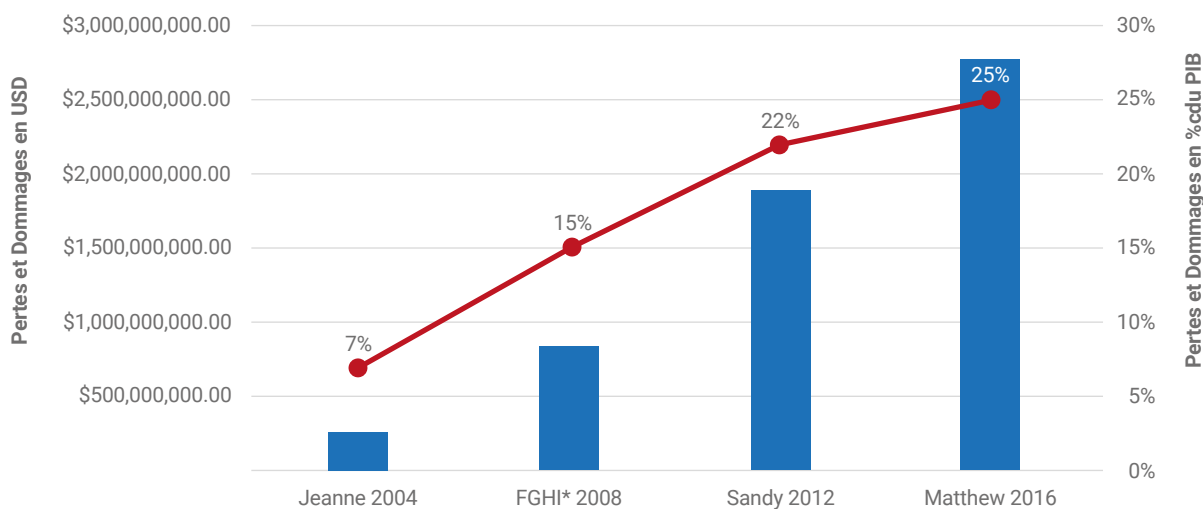
143 PNUÉ Haïti. Discussion Paper #2. Novembre 2020. Impact économique des désastres climatiques en Haïti: Vers un scénario catastrophe ?

Graphique 12 : Évolution des besoins financiers humanitaires et des réponses, 2016-2021



Source : OCHA, 2021

Graphique 13 : Évaluation économique des pertes et dommages principaux liés aux phénomènes cycloniques (2000-2020)



Source : PNUE, 2020

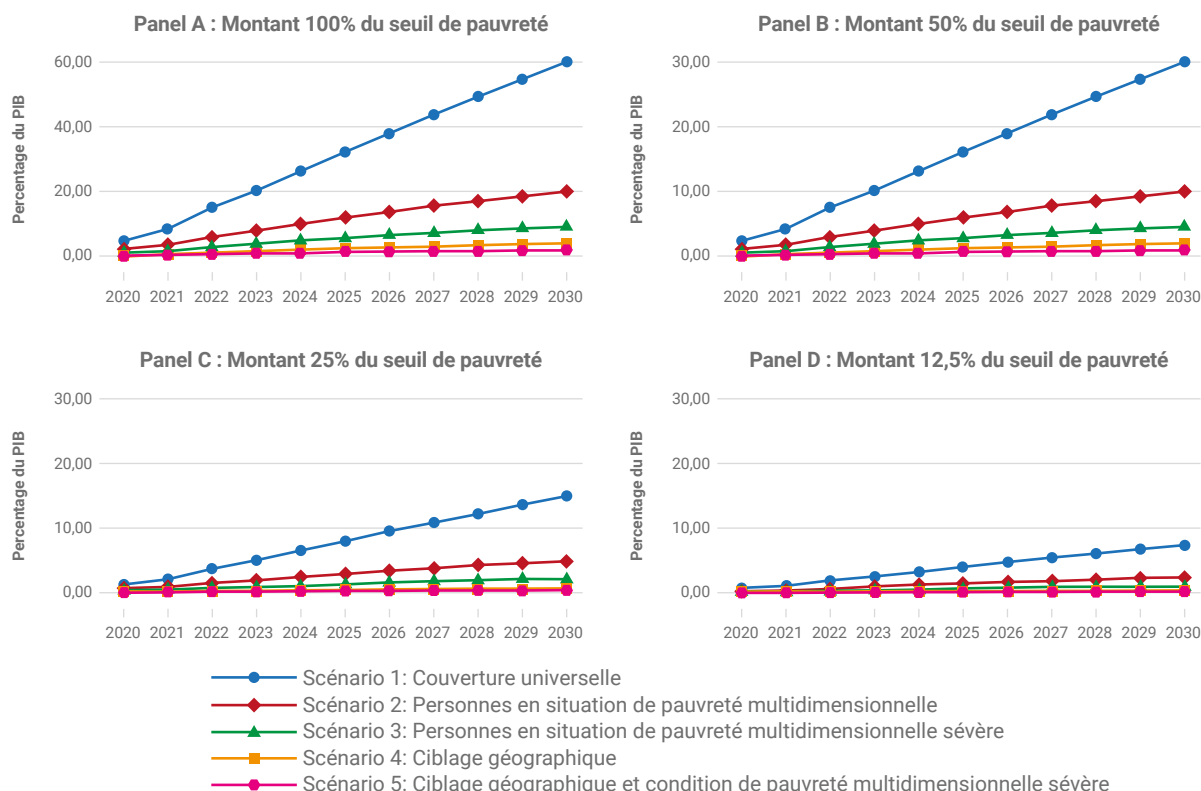
Or, les travaux de chiffrages disponibles montrent l'étendue des besoins en matière de financement du développement durable. Ces estimations sont basées sur différents scénarios qui intègrent notamment les transferts monétaires pour les femmes en congé de maternité ainsi que pour le travail de soins des femmes de 15 à 49 ans avec enfants de 0 à 3 ans. De même, les estimations des besoins de financement du paquet essentiel de services de

santé comprennent les besoins de santé maternelle et ceux de santé sexuelle et reproductive. Par ailleurs, les travaux en cours sur le Plan d'action de la PNPPS intègrent la dimension genre dans la déclinaison des axes thématiques en points d'action spécifiques. Les résultats du chiffrage des mécanismes de transferts monétaires, une composante essentielle de la PNPPS, montrent par exemple une forte variation de leur coût en fonction des scénarios

considérés: de 25 millions de dollars (0,2% du PIB) en 2030 pour une couverture de la population en condition de pauvreté multidimensionnelle sévère dans trois départements du pays avec transferts correspondants au 12,5% du seuil de pauvreté à 7

425 millions de dollars (60% du PIB) en 2030 pour une couverture de toutes les personnes qui appartiennent à l'un des groupes démographiques prioritaires de la PNPPS avec transferts équivalents à 100% du seuil de pauvreté (Graphique 14).¹⁴⁴

Graphique 14 : Estimation du coût des transferts monétaires de la Politique nationale de protection et de promotion sociales (PNPPS) en Haïti



Source : Tromben et al, CEPALC, 2020

Choix de dépenses du gouvernement

La situation macro-économique d'Haïti n'offre pas les conditions nécessaires pour la mobilisation des ressources domestiques. Le taux de pression fiscale est très bas. Il est estimé à environ 6% de la nouvelle base d'estimation du PIB rebasé, nettement en dessous des minima dans les pays de la région Amérique latine et Caraïbes et au sein du

groupe des PMA. Une partie importante du déficit budgétaire est financé par la Banque centrale et par le secteur privé à travers des bons du trésor, prêts des institutions financières à l'Etat. Le secteur privé a entamé un plaidoyer depuis 2011 pour augmenter les recettes de l'Etat. Alors que 80% des recettes de l'Etat proviennent des droits de douane, les pertes de recettes de l'Etat non perçues d'importations de la République Dominicaine sont estimées à

144 Tromben Rojas, V., S. Cecchini et R. Gilbert. 2020. « Estimation du coût des transferts monétaires de la Politique nationale de protection et de promotion sociales (PNPPS) en Haïti », Documents de Projets (LC/TS,2020/96), Santiago, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).



plusieurs centaines de millions de dollars chaque année. Les tentatives de dépenses sociales ou d'investissements à long terme sont handicapées par le détournement des ressources vers des dépenses toujours jugées plus urgentes.

De plus, les subventions au secteur pétrolier ont longtemps accaparé des milliards de gourdes qui auraient pu être dévolues à des dépenses sociales et au financement du développement. Le 7 décembre 2021, le gouvernement a annoncé une réforme des prix du carburant pour remédier à l'approche non durable et inéquitable des subventions

: l'essence à la pompe a augmenté de 20% tandis que les prix du diesel et du kérosène ont augmenté à un niveau qui couvre à peine les coûts, les marges et les taxes légales. Cet ajustement des prix du carburant devrait éliminer les subventions coûteuses, estimées à environ 300 millions de dollars (2% du PIB, près d'un tiers des recettes collectées) au cours de l'exercice 2021.

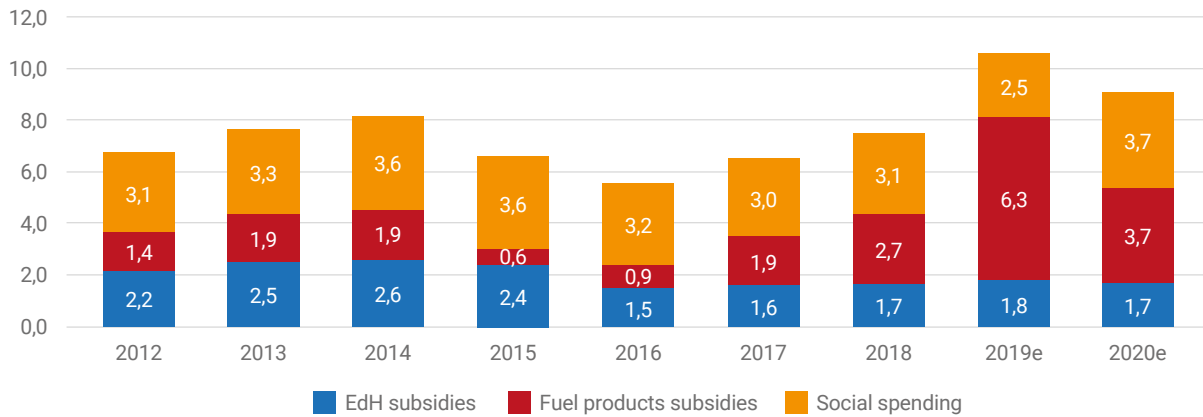
Les choix de dépenses du Gouvernement ne semblent pas indiquer une approche d'accélération de l'acquisition des droits sociaux comme l'illustre l'exemple de l'exercice budgétaire de 2019-2020 (tableau 4).

Tableau 4 : Classification des allocations budgétaires 2019-2020 par ordre d'importance : Total crédits, fonctionnement et investissements (part pondérée, %)

| INSTITUTIONS DU POUVOIR EXECUTIF | Part Pond. |
|--|-------------------|
| 1. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS | 13,10 |
| 2. DOTATIONS SPECIALES SUBVENTION AU SECTEUR DE L'ENERGIE | 12,90 |
| 3. INTERVENTIONS PUBLIQUES | 11,60 |
| 4. MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION | 10,90 |
| 5. DETTE PUBLIQUE | 10,10 |
| 6. MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORM. PROFESS. | 9,40 |
| 7. MINISTERE DE LA JUSTICE | 6,80 |
| 8. MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES | 4,30 |
| 9. MINIS. DE L'AGRICULTURE, RESSOURCES NATURELLES/DEVELOP/RURAL | 3,40 |
| 10. MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES | 2,90 |
| 11. MINISTERE DE L'INTERIEUR & DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES | 1,60 |
| 12. MINISTERE DE LA PLANIFICATION ET DE LA COOPERATION EXTERNE | 1,50 |
| 13. MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES | 1,20 |
| 14. LA PRIMATURE | 1,00 |
| 15. LA PRESIDENCE | 0,90 |
| 16. MINISTERE DE LA CULTURE | 0,70 |
| 17. MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT | 0,60 |
| 18. MINISTERE DE LA DEFENSE | 0,50 |
| 19. MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE | 0,40 |
| 20. MINISTERE DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DE L'ACTION CIVIQUE | 0,40 |
| 21. MINISTERE DU TOURISME | 0,20 |
| 22. MINISTERE DE LA COMMUNICATION | 0,20 |
| 23. MINISTERE DES HAITIENS VIVANT A L'ETRANGER | 0,10 |
| 24. MINISTERE DES CULTES | 0,10 |
| 25. MINISTERE A LA CONDITION FEMININE | 0,10 |
| TOTAL | 94,90 |
| AUTRES | |
| POUVOIR LEGISLATIF | 3,1 |
| POUVOIR JUDICIAIRE | 0,8 |
| ORGANISMES INDEPENDANTS | 1,3 |

Source : Compilation du BCR, 2020

Graphique 15 : Les choix de l'Etat: Dépenses Sociales (Santé, Education, Protection Sociale vs Subventions Secteur énergie) % PIB



Source : Jadott E., Présentation, Banque mondiale, Semaine des ODD, Décembre 2020

Dans le domaine de la santé par exemple, Haïti occupe la dernière position sur 34 pays de la région Amérique Latine et Caraïbes en matière de dépenses publiques per capita.¹⁴⁵ En effet, les dépenses en santé per capita (2019) s'élèvent à 57 USD en Haïti, le plus faible investissement per capita dans la région des Amériques, juste derrière le Nicaragua dont le montant s'élevé à 161 USD per capita. Par ailleurs, selon les comptes nationaux du secteur de 2018, l'État haïtien supporte les dépenses de santé autour de 12%, alors que les ménages, les partenaires techniques et financiers, et les assurances volontaires y contribuent respectivement à hauteur de 44, 39, et 5%.

L'analyse des chocs subis par les groupes vulnérables montre que l'absence de protection contre les dépenses catastrophiques de santé constitue un des principaux éléments de vulnérabilité. Avec la pandémie COVID-19, l'allocation budgétaire au secteur de la santé a représenté 10.9% du budget national 2019-2020, soit une augmentation de 3.9 points de pourcentage par rapport à l'année fiscale précédente lorsqu'il représentait 7% du budget national. Cette tendance à la hausse n'a pas

été confirmée pour l'année fiscale 2020-2021 au cours de laquelle l'allocation attribuée au secteur de la santé ne représente plus que 4.1% du budget national, largement en dessous des 15% prescrits par la Déclaration d'Abuja (2001). Ces tendances laissent présager d'énormes défis liés à la trajectoire vers l'atteinte de l'objectif de financement du secteur santé (ODD 3c).

Les mêmes contraintes budgétaires limitent la mise en œuvre des réformes dans le système éducatif. Ambitieuses par leur contenu, les réformes du système d'éducation haïtien de 1978 à 2021 se sont heurtées à des incohérences : des budgets prévisionnels très inférieurs au coût global et une tendance à miser sur l'arrivée providentielle d'aides financières. Selon les comptes économiques (2020, IHSI), la part de l'éducation dans le PIB était estimée pour la période 2018-19 à 4,67% en légère hausse par rapport à 2015-2016, quand elle se montait à 4,16%. La présence des financements externes ne compense pas l'impact des désastres naturels ou de la pandémie. De plus, la mise en œuvre des réformes et la gestion des budgets y afférent, impliquerait une capacité de

¹⁴⁵ Le ratio minimum de référence qui doit être investi dans le secteur est d'au moins 6% du PIB, alors que le pays y alloue environ 1% généralement.

gouvernance exemplaire, des orientations stratégiques innovantes et un taux de rendement élevé sur la qualité de son activité éducative.

Le Gouvernement reconnaît que l'incohérence des mécanismes de financement révèle des contradictions dans le processus budgétaire, et y fait allusion dans le PREPOC. D'une part, les mesures à caractère douanier et fiscal ont pour principal objectif d'équilibrer le budget et non pas la mise en œuvre des politiques économiques et sociales et des programmes d'actions prioritaires définis. D'autre part, les institutions financières privées se désintéressent du financement à long terme des industries en faveur du commerce, et en particulier des importations, où le profit est immédiat. Le secteur productif souffre d'insuffisance de crédits pour émerger et se développer.

Les analyses disponibles montrent qu'il existe des possibilités d'expansion de l'assiette fiscale

(tableau 5). Ainsi, des simulations de la Banque mondiale montrent qu'il pourrait y avoir une hausse totale de 15.7% de ressources additionnelles mobilisables à travers divers moyens, y compris le doublement de la base des moyens et grands contribuables. Concernant les pistes de sources de financement novatrices, une étude sur les moyens de financement de la PNPPS émet des pistes pour élargir l'espace budgétaire dédié à l'opérationnalisation de la politique.¹⁴⁶ Elle évalue les ressources qui pourraient provenir d'un élargissement budgétaire entre \$ US 169 millions et \$ US 675 millions annuellement selon les scénarios. L'analyse se penche sur les possibilités de financement d'une couverture sanitaire universelle (CSU), offre une estimation du coût d'un programme offrant une retraite dont le montant est calibré sur le seuil d'extrême pauvreté. Un tel programme nécessiterait entre \$ US 35,6 millions et \$ US 71,4 millions pour couvrir entre 125 000 et 250 000 individus, en priorité des agriculteurs.

Tableau 5 : Impact potentiel des options de mobilisation des ressources à la disposition de L'Etat

| Mesures de recettes | Impact en % du PIB |
|---|--------------------|
| Exonérations sur investment | 1.0 |
| Exonérations douanières | 0.8 |
| Exonérations sur TCA | 0.8 |
| Doublement de la base des moyens et grands contribuables | 1.4 |
| Mise en opération complète de SYDONIA | 3.0 |
| Réforme à l'AGD | 3.0 |
| Elimination des subventions aux produits pétroliers | 2.0 |
| Mesures de dépenses | |
| Consolidation des dépenses | 2.0 |
| Réduction pertes techniques de l'EdH | 0.5 |
| Réduction pertes commerciales de l'EdH | 1.2 |
| Ressources additionnelles mobilisables/création d'espace budgétaire | 15.7 |

Source : Jadott E., Présentation, Banque mondiale, Semaine des ODD, Décembre 2020

146 Dorsainvil, D.2019. Potentiel pour l'élargissement de l'espace budgétaire en Haïti : implications pour la politique nationale de protection et de promotion sociale (PNPPS). Rapport préparé pour la Sous-Commission de Rédaction de la PNPPS et le Programme alimentaire mondial (PAM). Juillet 2019.

Les financements du secteur privé

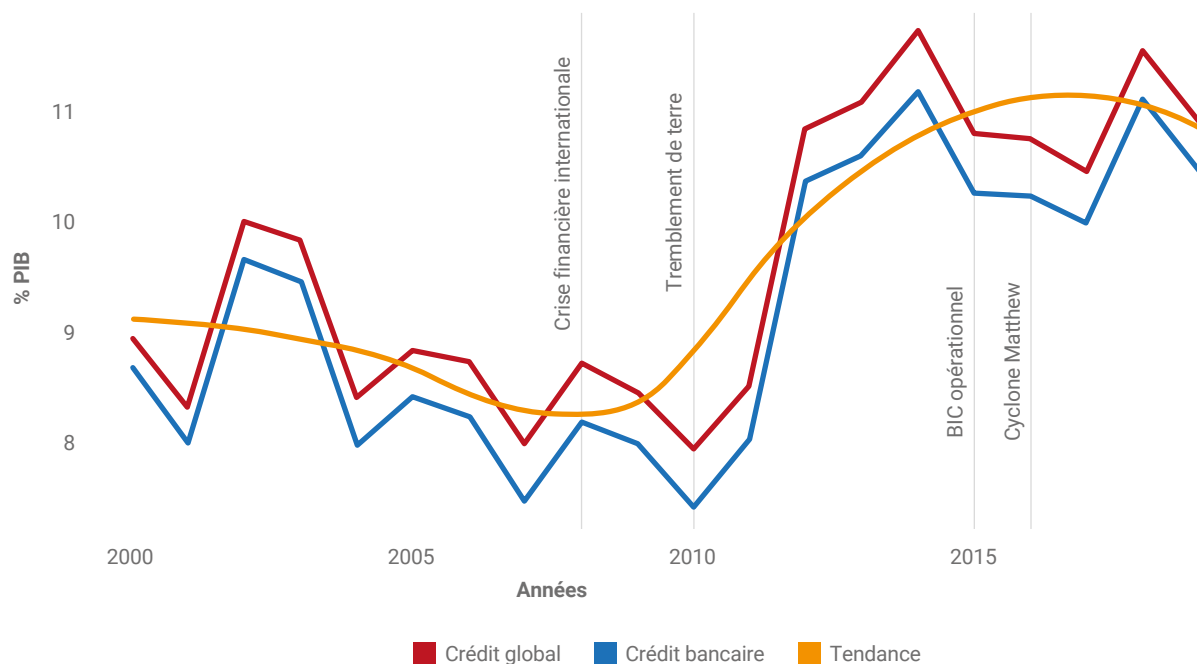
Les financements mobilisés par le secteur privé sont majoritairement constitués de crédits octroyés par le secteur bancaire. Le système bancaire est composé de cinq banques commerciales à capitaux privés haïtiens dont deux banques commerciales d'État, une succursale de banques étrangères, et une banque Épargne et de Logement. Les rapports annuels de la Banque de la République d'Haïti (BRH), de 2003 à 2007, révèlent qu'environ 80% du portefeuille du crédit total est octroyé à seulement dix pour cent des emprunteurs. Les parts des trois plus grandes banques de la place, Unibank, Sogebank et BNC constituent environ 80% des principaux segments du marché à l'exception du portefeuille de prêts bruts où leur part s'est établie autour de 73 %, marquant ainsi une forte concentration du marché. Elles ont détenu, à elles seules, 79,88 % de l'actif du système et ont accordé 72,96% du portefeuille de crédit global tout en réussissant à capter 80,28% des dépôts totaux. Quant aux organismes de microcrédit, ils couvraient 7.8% du portefeuille de crédit de \$681 millions des huit banques de la place.

Reflétant les insuffisances de développement du secteur productif, le volume des actifs du système a continué à croître en dépit du ralentissement de l'activité économique. Ainsi, par exemple, au 30 septembre 2016, le bilan des banques a atteint 271,35 milliards de gourdes, affichant une croissance annuelle de 21,75 %, principalement grâce à la progression significative de l'encours des bons BRH et des autres placements. L'évolution du crédit bancaire montre une dominance de fluctuations marquée par une tendance à la hausse au fil des années et des chocs majeurs depuis l'an 2000 (voir Graphique 16).

Le financement privé interne est handicapé par la faiblesse du taux de bancarisation et par des taux d'intérêt prohibitifs. Les taux d'intérêts sur les crédits se situent entre 13% et 22% pour les PME. Par ailleurs, celles-ci bénéficient de moins de 12% du total des crédits octroyés. Paradoxalement, les banques sont en situation de surliquidité apparente parce que les dépôts tendent à augmenter plus rapidement que les crédits. Or, cette surliquidité n'est qu'apparente étant donné que les dépôts des clients sont majoritairement de court-terme, ce qui rend difficile le financement des investissements productifs.



Graphique 16 : Évolution du crédit global, du crédit bancaire et de la tendance, 2000-2020



Source : PNUD, 2022 sur la base de données de la Banque mondiale

Les sources de financement externes : les transferts de la diaspora, l'aide publique au développement et les investissements étrangers directs

Les transferts de la diaspora représentent la première source de financement externe en Haïti, le situant parmi les cinq pays les plus dépendants des transferts privés au monde. Ces derniers représentent entre 25 à 30% de son PIB selon les années. La tendance à la hausse s'accélère au fil des années, passant de US \$422,050,000 en 1999, à US \$1,473,804,721 en 2010 et US \$3,110,523,649 en 2020 (Graphique 17).¹⁴⁷ Elle semble s'intensifier suite aux chocs tels que le tremblement de terre de 2010, le cyclone Matthew de 2016 et la pandémie COVID-19. Ils proviennent principalement de trois régions: l'Amérique du Nord, l'Amérique Latine et la Caraïbe (LAC), et l'Europe. Les États

Unies se situent au premier rang au cours des années 2017-2020. Dans la région de l'Amérique Latine et la Caraïbe (Graphique 18), les principaux pays de provenance des transferts de la diaspora sont, par ordre d'importance: le Chili, la République Dominicaine, et le Brésil. Pour l'Europe, le principal pays de provenance des transferts est la France Métropolitaine, la Martinique et les autres Antilles étant inclus dans la région LAC. Si la hausse des transferts en provenance de la République Dominicaine est constante, ceux en provenance du Chili, un pays de destination des migrants haïtiens qui était en vogue il y a quelques années, tendent à diminuer ou à stagner du à de nouvelles restrictions du gouvernement Chilien.

Bénéficiant environ 31% des familles haïtiennes, les transferts privés de la diaspora représentent entre trois et quatre fois la valeur des exportations haï-

147 PNUD Haïti. 2022. Etude Rétrospective sur les Transferts de Fonds de la Diaspora Haïtienne et les Perspectives pour une Remobilisation vers le Financement du Développement Durable d'Haïti: Synthèse Préliminaire des Premiers Résultats. Etude menée par Cadet, R.L dans le cadre du projet conjoint: "Cadre Intégré National pour le Financement du Développement en Haïti".

tiennes et constituent le double du budget national. Ces devises contribuent à améliorer la balance des paiements en redressant le déficit des comptes courants. Ils sont utilisés pour les dépenses de consommation, l'amélioration du capital humain à travers le paiement des dépenses d'éducation et de santé, et dans une plus moindre mesure, l'achat de biens

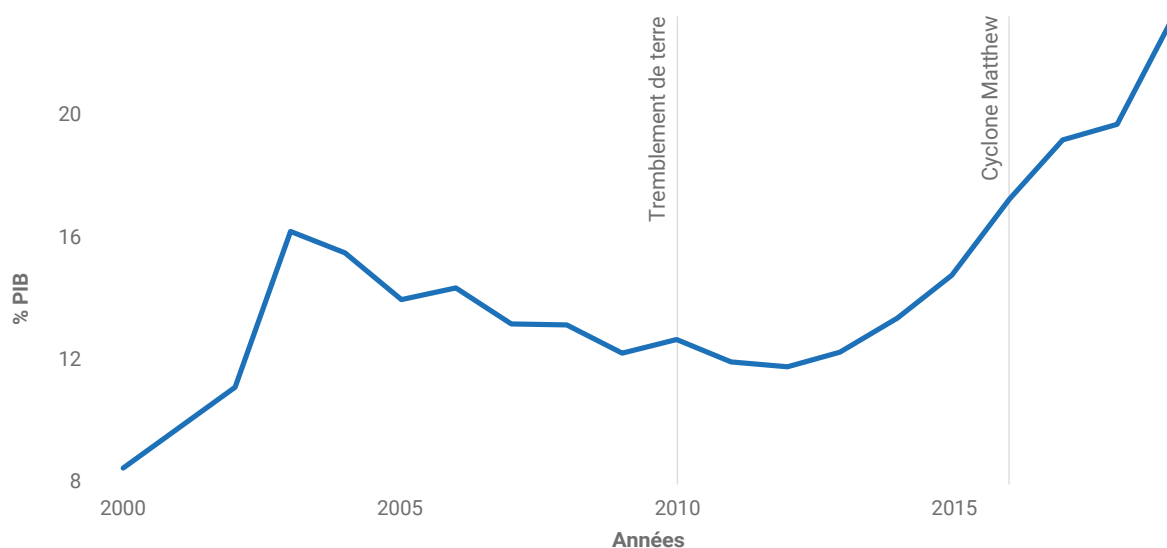
intermédiaires et de certains outils de production. Les transferts jouent ainsi un rôle important dans la lutte contre la pauvreté. Les entretiens avec les parties prenantes indiquent qu'ils sont également vitaux dans la création et le maintien des petites et moyennes entreprises (PME) aussi bien dans le secteur formel que dans le secteur informel.

Graphique 17 : Transferts de la diaspora : montant et origines principales, 2000-2020

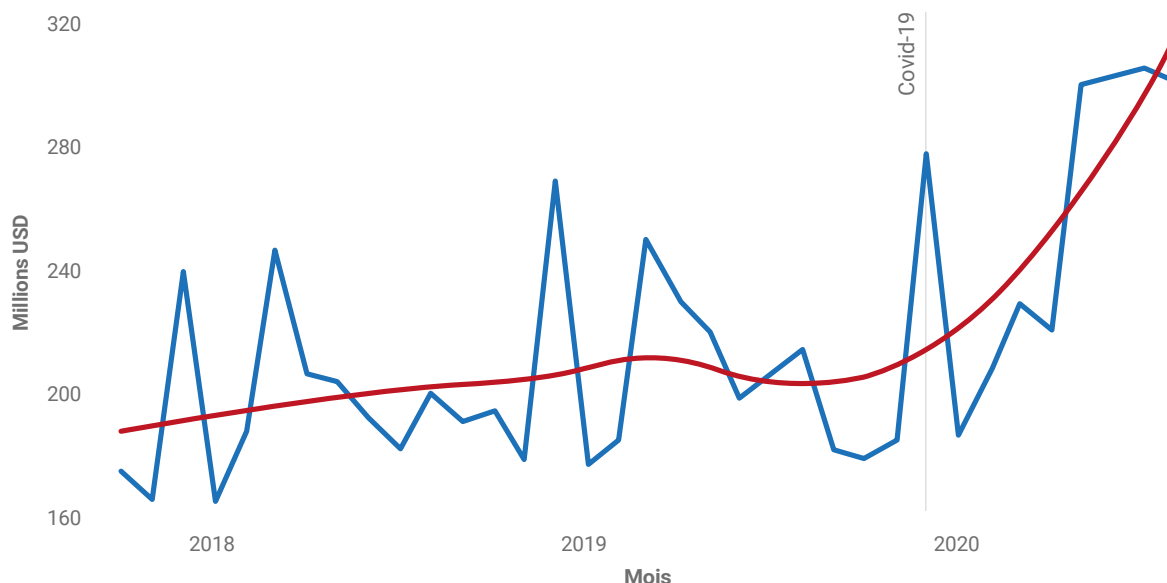


Source : PNUD, 2022

Graphique 18 : Transferts de la diaspora : un palliatif contre les chocs, 2000-2021

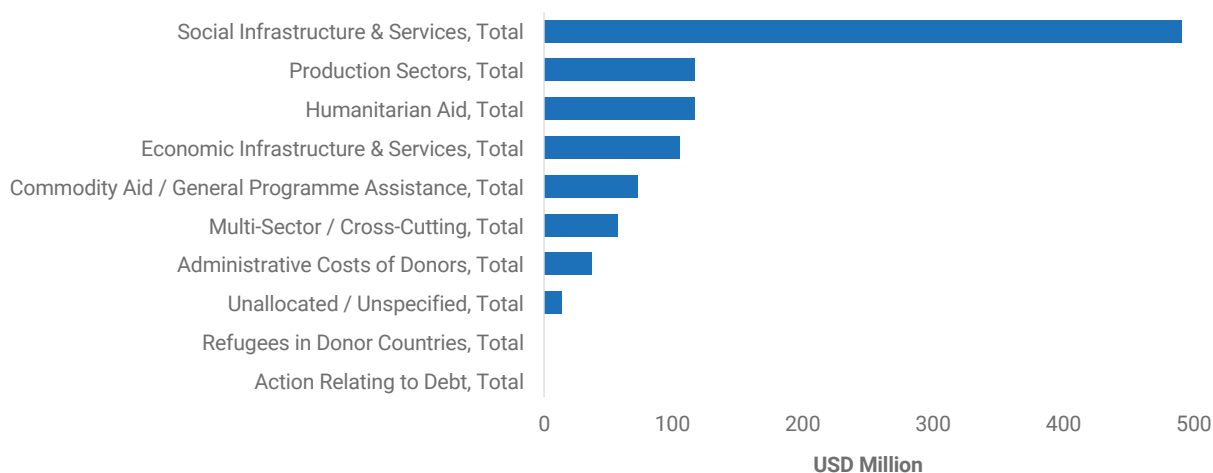


Source : PNUD, 2022b



Source : PNUD, 2022b

Graphique 19 : Aide publique au développement en Haïti, par secteur, 2018



Source : Compilation du BCR, 2022

Depuis 2009, les volumes de l'aide publique au développement en Haïti sont plutôt stables. En 2009 l'APD s'élevait à \$1.015 milliards et ont été sujets à une forte augmentation des volumes d'APD juste après le tremblement de terre de 2010. Cet événement a largement mobilisé la solidarité internationale à hauteur de 3,884 milliards de dollars. Les deux années suivantes ont vu les contributions de l'APD rester à un haut niveau dans le cadre de la réponse au tremblement de terre (1,6 milliards en 2011 et 1,247 milliards en 2012). Ils s'élevaient à \$

1.135 milliards en 2013 et 0.99 milliards en 2018, soit une variation négative influencée par l'instabilité gouvernementale engendrant des retards dans l'exécution des projets et programmes de développement et des décaissements, couplée à une certaine fatigue de la communauté internationale. La baisse significative des flux d'aide publique au développement en 2019 d'un montant de \$322 millions est due à des difficultés de décaissement des partenaires techniques et financiers liés aux différents épisodes de peyi lok en 2018-2019.

La part de l'APD dans le PIB a fluctué entre 10 et 15% au cours des dernières années. D'après les données de l'OCDE sur les États fragiles et leur dépendance à l'aide externe, Haïti se trouve à 4/5 sur l'échelle de la dépendance à l'aide externe (cette évaluation prend en compte la part de l'APD dans le PNB, le total de l'APD et de l'aide humanitaire par capita). Malgré plus de 18,2 milliards de dollars investis en Haïti depuis 2002 (hors missions de paix), les indicateurs de développement d'Haïti stagnent voire régressent. Plusieurs éléments permettent de comprendre le manque d'efficacité de la coopération au développement. Tout d'abord, malgré l'existence d'un mécanisme national de coordination de l'aide, celui-ci ne joue pas pleinement son rôle, et la coopération au développement peine à s'aligner sur les priorités de développement d'Haïti, et s'orientent principalement vers les services et infrastructures sociales en tentant de palier les déficiences du service public (voir graphique 19). Or, ces secteurs ne sont pas créateurs de croissance.

De plus, la coopération s'ancre souvent dans une approche sectorielle et non multisectorielle. Elle fonctionne largement hors des circuits budgétaires et est considérée comme trop fluctuante par les responsables gouvernementaux. Enfin, la faiblesse des institutions étatiques et de la planification stratégique, entre autres raisons, a une conséquence directe sur la faible utilisation des systèmes nationaux par les Partenaires Techniques et Financiers. Ces faiblesses agissent par ricochet sur le manque de véritable renforcement des capacités nationales. Cela produit donc un effet pervers en substituant l'offre du service public que devrait apporter l'État et rend dans une certaine mesure l'État haïtien dépendant vis-à-vis de l'APD. Enfin, la coopération au développement ne s'attaque pas aux causes structurelles et systémiques des déficits de développement. Les actions menées jusqu'à présent restent dispersées et n'adoptent pas une approche intégrée de leur résolution. Afin de pallier à

ces travers, les partenaires techniques et financiers en Haïti, sous le leadership de l'ONU, ont décidé d'une réorientation de leurs activités communes afin de répondre à trois priorités de façon intégrée en fonction des avantages comparatifs de chacun. Il s'agit de l'impunité de la corruption, du modèle économique non inclusif, et enfin de planification nationale stratégique et du pilotage des politiques publiques.

Les perspectives liées aux flux d'investissements étrangers directs (IED) demeurent limitées. Réflétant les nombreux dysfonctionnements notés précédemment, Haïti est généralement classé parmi les dix derniers dans les classements internationaux relatifs au climat des affaires. Le rapport 2020 de la Banque mondiale sur la facilité de faire des affaires a ainsi attribué à Haïti un score de 40,7 sur 100 possibles, et un classement au 179^e rang sur 190 pays de la liste. Le niveau d'IDE a en outre connu une forte baisse, passant de 75 millions de dollars en 2019 à 30 millions de dollars en 2020, une diminution de 60%. Sujets à de fortes fluctuations, ces flux étaient estimés à 585 millions de dollars US, soit 4% du PIB, entre 2016 et 2017. Quoique conséquents par rapport à ceux des dernières années, ils représentaient 0,1% des investissements directs dans la région Caraïbes et Amérique Latine, et 6,6% du montant mobilisé par la République Dominicaine sur la même période.

Synthèse des différentes sources de financement

Synthétisant les différentes sources de financement, le graphique 20 révèle la part prépondérante des transferts, à hauteur d'environ 22.5% du PIB, suivie par les crédits, à environ 10%, l'aide publique au développement à environ 5%. Les investissements publics et les investissements étrangers directs se situent au bas de l'échelle, en dessous

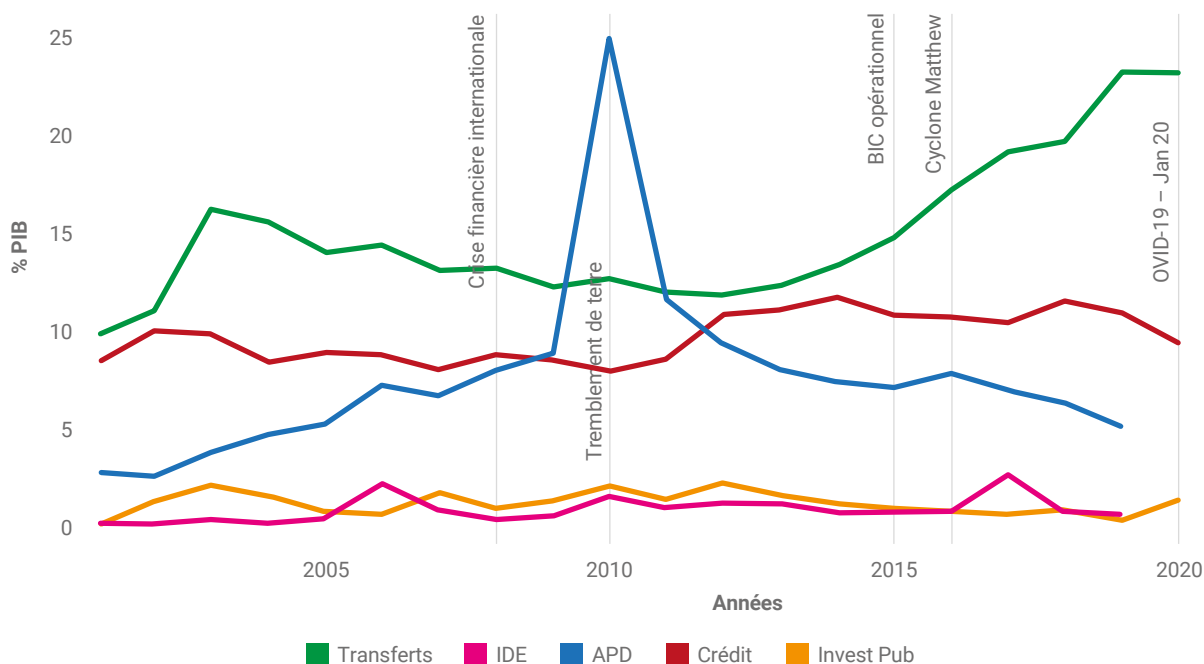
de 2%. Les ressources actuellement disponibles sont drastiquement insuffisantes pour faire face aux besoins de financement du pays.

Les tendances des données disponibles montrent des difficultés conséquentes pour la mobilisation des ressources nationales (ODD 17.1), la mobilisation des ressources internationales (ODD 17.2 et ODD 17.3), et confortent les défis pour la mobilisation des ressources pour la réduction de la pauvreté (ODD 1a). Les manquements au niveau stratégique incluent l'absence d'une stratégie globale de mobilisation des ressources et un manque d'articulation entre la politique fiscale et les orientations de développement économique. Il en ressort aussi que les énormes déficiences au niveau institutionnel résultent en un contexte peu propice à la

promotion des partenariats publics et privés (ODD 17.17). De même, malgré la forte dominance des transferts issus de la diaspora, la prévalence de la corruption engendre un sentiment de méfiance peu propice à l'émergence de partenariats financiers impliquant la société civile.

L'ensemble des études menées dans le cadre du CINP vise à fournir des recommandations pour la mise en place de mécanismes de financement des ODD, tenant compte des domaines jugés prioritaires. Les premières analyses disponibles estiment les besoins de financement du développement durable en Haïti à près de \$2.5 milliards de dollars par an. N'étant pas ancrés dans une évaluation précise des besoins en investissements requis, ces chiffres ne sont qu'indicatifs.

Graphique 20 : Évolution des financements internes et externes, 1990-2020



Source: PNUD, 2022b

L'absence d'un marché boursier et d'un marché obligataire bloque le financement du développement, particulièrement en ce qui concerne l'offre et la demande de crédit. En ce sens, les flux de transferts financiers de la diaspora pourraient faciliter l'accès au

marché financier international et accroître les perspectives d'investissement en Haïti. Pour ce faire, les autorités politiques et monétaires haïtiennes pourraient mettre en place les institutions et structures nécessaires à la valorisation de l'effet levier des

transferts privés. En contribuant ainsi le développement des marchés financiers en Haïti, les transferts de la diaspora pourraient contribuer à l'amélioration de la notation de Haïti par les agences telles que Standard & Poor, Moody's, Fitch et COFACE et ainsi rehausser les capacités d'emprunt du pays sur les marchés financiers internationaux.

Cependant, les perspectives de financement du développement sont fragilisées par les hémorragies financières liées aux soupçons de flux financiers illicites, notamment l'évasion fiscale, la contrebande et les trafics illicites. Concernant l'évasion fiscale, en sus de la position d'Haïti sur la liste grise des pays sur le thème du blanchiment d'argent du GAFI,¹⁴⁸ la présence d'une vingtaine d'individus haïtiens sur la liste des *Pandora Papers* atteste de l'importance des flux financiers en provenance d'Haïti.¹⁴⁹ Ces faits attestent de défis conséquents face aux progrès nécessaires vers les objectifs liés aux flux financiers illicites (ODD 16.4).

La faible surveillance de la frontière favorise la contrebande. Les estimations des pertes liées aux fuites liées au manque à gagner du commerce non enregistré entre Haïti et la République dominicaine s'élèvent à plusieurs centaines millions de dollars par an. De plus, du fait des faiblesses de contrôle aux frontières, les narcotrafiquants ont fait d'Haïti une sorte de zone de passage vers les États-Unis. Malgré un appui logistique et technique conséquent reçu par les gouvernements successifs Haïtiens la lutte contre le narcotrafic n'a pas encore atteint les résultats escomptés. Le pays est régulièrement cité dans la liste noire du Département d'État américain.¹⁵⁰ Dans son rapport sur la Stratégie Internationale de Contrôle des Stupéfiants (IN-CSR) présenté au Congrès de 2019, le Département d'État a listé Haïti parmi la catégorie des pays producteurs de drogues illicites et celle des zones de transit de drogues.

148 <https://www.fatf-gafi.org/publications/high-risk-and-other-monitored-jurisdictions/documents/increased-monitoring-june-2021.html>

149 <https://offshoreleaks.icij.org/investigations/pandora-papers?c=HTI>

150 <https://www.state.gov/2019-international-narcotics-control-strategy-report/>

Section 5

Les problématiques prioritaires



Cette section vise à récapituler les problématiques prioritaires qui émergent de l'analyse des principaux blocages au développement. L'objectif est de contribuer aux réflexions sur leurs implications au niveau programmatique. En accord avec les directives d'élaboration d'un Plan Cadre, cet exercice devrait servir de base à l'identification des avantages comparatifs du système des Nations Unies en Haïti et à la définition d'une théorie du changement. La section est structurée comme suit. Les problématiques prioritaires sont d'abord déclinées. Ensuite, les thématiques transversales qui demeurent insuffisamment prises en compte dans les approches actuellement en vigueur sont présentées.

5.1 Insécurité et défis de protection des personnes et des biens

La sécurité des personnes demeure un défi majeur en Haïti compte tenu du phénomène grandissant des gangs armés et de l'évolution de la violence. La violence, la criminalité urbaine et autres formes de violation des droits à l'intégrité physique et psychologique des civils en Haïti sont nourris par des facteurs structurels et des défis émergents. La conjugaison de ces facteurs et défis résulte en la crise sécuritaire quasi-chronique de ces dernières années et dont les ressorts se trouvent en partie dans l'instrumentalisation de la violence au profit d'une élite économique et politique. Par ailleurs, le contrôle de certains passages par les gangs compromet la libre circulation des personnes et des biens, y compris le carburant et autres denrées de première nécessité. A cela s'ajoute les grandes difficultés que rencontre l'État à asseoir et déployer son autorité dans les zones de non-droit sous contrôle des gangs armés. Les défis structurels du système judiciaire et l'insuffisance de ressources humaines qualifiées et matérielles adéquats au ni-

veau de la Police Nationale de Haïti (PNH) limitent les capacités opérationnelles de celle-ci à faire efficacement face au phénomène des gangs. Ces contraintes demeurent un défi majeur malgré les 25 ans d'assistance reçue par la PNH et le système judiciaire dans son ensemble.

Les lacunes structurelles en matière d'application de la loi dans le pays constituent également un terrain fertile pour les groupes criminels organisés transnationaux qui exploitent les frontières maritimes et terrestres pour déplacer des armes, des personnes et d'autres produits de contrebande qui alimentent non seulement l'instabilité dans le pays mais aussi l'insécurité subrégionale et régionale. La sécurité intérieure ne doit pas être considérée et traitée de manière isolée par rapport aux perspectives de sécurité régionale. Il convient plutôt de favoriser la coopération au niveau opérationnel avec les pays de la région afin d'empêcher l'infiltration à long terme des groupes criminels organisés transnationaux à un moment où les gangs ont un pouvoir considérable.

5.2 Corruption et impunité

La corruption et l'impunité semblent se nourrir l'une de l'autre en Haïti. Les effets cumulés des causes structurelles et émergentes de ce cercle vicieux, y compris la malversation économique et financière, le clientélisme et la corruption à petite échelle contribuent à fragiliser l'État de droit. S'ensuivent alors la normalisation du manque de transparence dans la gestion publique et la déliquescence des institutions étatiques. Malgré un dispositif institutionnel qui comprend les institutions clés pour tacler les malversations, en réalité, aussi bien au niveau contrôle et audit qu'au niveau judiciaire, les ressources et les capacités d'action disponibles dans le pays demeurent limitées. L'État de droit s'en trouve alors affaibli et les violations des droits économiques et sociaux demeurent la norme.

5.3 Fragilité de l'État et des institutions nationales

Face à ces multiples défis, la combinaison des dysfonctionnements hérités de l'histoire et de l'instabilité gouvernementale quasi chronique maintient l'État dans une situation de fragilité dont les manifestations ont récemment été exacerbées par trois années de crises successives (2018-2021). Il y a certes des avancées en termes d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques, en alignement avec le PSDH de 2012 et le PREPOC de 2020, les deux principaux documents de cadrage des politiques gouvernementales à ce jour. Cependant, les politiques butent sur des tendances lourdes accentuées par les caractéristiques contextuelles et qui ne facilitent pas les progrès rapides. Par conséquent, les progrès vis-à-vis des multiples engagements de réforme de l'État sont timides.

Face aux effets cumulés des chocs auxquels le pays est exposé, les réformes demeurent insuffisamment mues par la notion d'urgence. La mise en œuvre des réformes est attendue pour créer les conditions nécessaires au plein exercice des fonctions régaliennes de l'État et contribuer ainsi à l'établissement d'un processus de définition et mise en place d'un nouveau contrat social. Cela devrait impliquer de pallier le déficit de dialogue tant au niveau communautaire qu'institutionnel, un préalable au rétablissement de la confiance entre État et citoyens et à la restauration de l'autorité nécessaire pour assurer la protection des populations. L'appui aux institutions étatiques demeure donc crucial, quoique insuffisant, pour améliorer l'action gouvernementale.

Des appuis spécifiques devraient favoriser la mise en œuvre efficace des politiques publiques au moyen du renforcement des capacités institutionnelles, notamment en termes de coordination inter-

ministérielle. Par ailleurs, et de manière à œuvrer vers une plus grande efficacité de l'aide publique au développement et un meilleur alignement avec les priorités nationales, des efforts soutenus sont toujours attendus pour améliorer la coordination gouvernement-partenaires de développement.

Les engagements des PTF exprimés lors de la première semaine des ODD pour la mise en œuvre de la Feuille de route des ODD et de son Plan d'action tardent à se manifester en actions concrètes. Ce soutien devrait impliquer un renforcement des capacités institutionnelles pour le pilotage, la coordination, le cadrage et le suivi, y compris le renforcement du système statistique et plus généralement du système d'informations. Les capacités de collecte de données statistiques et les investissements en la matière demeurent limités en Haïti. L'appui aux institutions clés telles que l'IHSI et le MAST et à d'autres acteurs aux niveaux national et local demeurent insuffisantes pour permettre l'identification et le ciblage des populations vulnérables à travers des données ventilées par niveau de pauvreté, en fonction de l'âge, du sexe, du handicap, et d'autres caractéristiques sociodémographiques. Pour ce faire, la conduite du prochain Recensement de la population devrait être accélérée.

5.4 Environnement, prévention et gestion des risques multidimensionnels

Le séisme du 14 août 2021 et ses conséquences rappellent que le système de prévention et la gestion des risques est toujours en chantier en Haïti. Les mécanismes d'alertes et de réponses multi-niveaux attendent d'être mis en place et renforcés. De plus, la détérioration des capacités de résilience des ménages et individus, y compris ceux qui bénéficient d'un emploi formel, souligne les effets directs de la dégradation continue de l'environne-

ment, l'insuffisance des filets sociaux et la nécessité pour le pays d'être mieux préparé à absorber les chocs et à en réduire les effets. Malgré des progrès et l'émergence d'un dispositif de politiques et réglementations publiques, le pays manque de système de gestion des risques et désastres, d'adaptation au changement climatique et de système de veille et réponse aux crises sanitaires. La prise en compte de ces risques multidimensionnels dans les politiques publiques devrait se traduire par le renforcement des capacités de prévention et de gestion des crises de l'Etat quel que soit leur nature. Les opportunités d'accéder à des financements et des innovations internationales porteuses en matière de solutions fondées sur la nature, de lutte contre les dérèglements climatiques et pour le développement des économies vertes et bleues sont largement manquées du fait du manque de conscience et de vision nationale pour l'environnement. Les efforts actuels demeurent insuffisants et ne sont pas suffisamment ancrés dans une démarche intégrée. De plus, les consultations avec toutes les parties prenantes, dont la société civile, de la population rurale au secteur privé demeurent insuffisantes.

5.5 Les groupes vulnérables et l'accès aux services sociaux de base

La taille des différentes catégories de groupes vulnérables représente un défi pour le ciblage des programmes humanitaires et de développement. Ces groupes comprennent des femmes, les enfants, les personnes vivant avec un handicap, les jeunes, ainsi que des groupes minoritaires, notamment les personnes vivant avec le VIH. La vulnérabilité des enfants est une problématique prioritaire puisque près de 90 pour cent d'entre eux sont sujets à de multiples privations. Par ailleurs, la question des restaveks demeure non résolue. Malgré ces défis,

la priorisation basée sur l'identification de zones de convergence programmatiques et géographique ne semble pas encore être la norme malgré son apparente nécessité.

En sus de cela, la faible couverture de l'offre de services et de prestations, y compris les services sociaux de base, tels que la santé, l'éducation, l'eau, l'assainissement et l'hygiène constitue une constante au fil des décennies en Haïti. Les écoles et les établissements de santé privés priment sur les institutions publiques. La mise en place de la couverture universelle de santé et d'un panier complet de services de santé de bonne qualité, par exemple, sans que la capacité à payer soit un obstacle, est encore loin d'être une réalité en Haïti.

5.6 Les questionnements autour du modèle économique

L'économie est censée être l'un des principaux engins derrière la réalisation du Programme 2030. Or, la faible performance d'Haïti sur de nombreux indicateurs liés aux ODD appelle à questionner la pertinence de son modèle économique. En effet, l'analyse a montré que le modèle actuel échoue sur les trois dimensions de durabilité promue par le Programme 2030 : la durabilité économique, sociale, et environnementale. Les obstacles qui mènent à ce constat trouvent leurs origines dans les effets cumulés de l'héritage historique et de la manifestation des principaux nœuds gordiens tels que la corruption et l'impunité, la collusion entre le politique, l'économique et le sécuritaire et les faiblesses de considération des opportunités offertes par l'environnement et de la gestion des risques et catastrophes. Ceux-ci contribuent à perpétuer un modèle économique centré sur les rentes de monopole et d'oligopoles et un taux de pression fiscale parmi les plus bas du monde. Ces caractéristiques et la faiblesse des capa-



ités productives se reflètent dans un cadrage macro-économique fragile. Ce faisant, Haïti peine à remplir les conditions essentielles au décollage économique : des taux d'investissement à deux chiffres, des gains de productivité, notamment agricole, des secteurs moteurs compétitifs, et les bases d'un processus allant vers une trajectoire qui assure un dividende démographique. Ces dysfonctionnements résultent en de faibles niveaux de croissance économique et des niveaux d'inégalités de revenus, de possession d'actifs et de capital humain insoutenables.

Par ailleurs, Haïti fait face à un paradoxe. C'est à la fois l'économie la plus ouverte des Caraïbes et une des moins intégrées au niveau régional et international. La forte dépendance aux importations due au démantèlement des droits de douane à la suite des libéralisations à outrance des années 1990, les fluctuations des taux de change et un taux d'inflation élevé exacerbent à leur tour la vulnérabilité économique de la majorité des ménages. Face au

cumul des chocs de ces dernières années, y compris les aléas climatiques et les insuffisances des mesures préventives pour pallier leur impact, les résultats des enquêtes disponibles montrent que la résilience de la population haïtienne est poussée à bout.

En sus des conditions structurelles, la persistance de l'économie de rente est facilitée par les manquements du cadre politique, légal et réglementaire. Les documents de vision tels que le PSDH de 2012 et le PREPOC de 2020 ne sont ni financés ni mis en œuvre. De plus, les déficiences de fonctionnement des institutions judiciaires et le blocage des mécanismes législatifs induisent des retards dans l'adoption de nombreuses réformes essentielles telles que celle du foncier ou encore l'élimination des subventions liées aux produits énergétiques. Sur ce point, la décision du gouvernement le 7 décembre 2021 de procéder à une réforme des prix du carburant devrait changer la donne si les objectifs de réallocation des ressources vers les

secteurs sociaux et d'investissement sont atteints et si les efforts d'amélioration de la gouvernance économique sont accélérés. Quant aux lacunes réglementaires, elles comprennent entre-autres, l'absence de cadrage de la concurrence, l'absence d'une politique de développement industriel, et les faiblesses de la recherche et développement et de l'innovation. De même, malgré une population majoritairement jeune et les menaces de recrutement par les gangs, l'emploi, la formation professionnelle et l'entrepreneuriat demeurent absents de la panoplie de politiques publiques.

Partant de ces constats, une revue du modèle économique en vigueur est nécessaire pour rectifier le tir et œuvrer vers la mise en place d'un modèle inclusif pour honorer les engagements du Programme 2030. Dans ce cadre, le manque de diversification de l'économie malgré l'identification de plusieurs secteurs prioritaires et porteurs de perspectives de développement, tels que l'agriculture, l'agro-business et le tourisme, demeure une des problématiques prioritaires. Haïti possède des atouts indiscutables pour avancer sur la voie de l'économie verte et de l'économie bleue, réconciliant ainsi l'urgence de la restauration de son environnement avec des opportunités de développement dans des secteurs économiques innovants et adaptés aux capacités du pays. Une telle revue devrait aussi considérer les risques exacerbés par la classification du pays dans la catégorie de ceux où la pratique de blanchiment d'argent et de trafics illicites demeure préoccupante étant donné la faiblesse des capacités des institutions en charge de leur contrôle. Elle devrait surtout aboutir sur l'exploration de nouvelles pistes pour la mise en œuvre de réformes fondamentales en faveur d'un modèle plus inclusif et plus en adéquation avec les caractéristiques historiques et culturelles du pays et ses vulnérabilités multi-dimensionnelles. La mise en œuvre des politiques issues de consultations multipartites devrait contribuer à cette dynamique.

Cependant, si la majeure partie des parties prenantes consultées s'accordent sur la priorisation du changement de paradigme, l'État peine encore à développer des capacités de dialogue permanent et constructif avec le secteur privé et la société civile. De tels dialogues et les analyses qui les irrigueraient devraient pourtant jouer un rôle central dans l'identification des actions prioritaires et de l'impact de celles-ci sur toutes les catégories de la population, en priorité les groupes vulnérables. Ils devraient aussi permettre de tacler le climat de manque de confiance entre l'État et les citoyens. Une telle confiance et la foi dans la possibilité d'un avenir meilleur constituent des conditions nécessaires à l'amélioration du climat économique.

5.7 Le contrat social

Les déficiences en matière d'accès aux services sociaux de base et le cumul des différentes problématiques énoncées précédemment entretiennent la perception de déficiences de l'État dans l'accomplissement de ses fonctions régaliennes. Ce cumul engendre une méfiance entre l'État et la population et contribue aux questionnements sur l'existence d'un contrat social. Or, s'il y a eu auparavant des efforts en termes de dialogue pour la construction ou la refonte de la cohésion sociale en Haïti, ils n'ont pour l'instant pas été concluants. Le manque de progrès sur l'interpellation et la réduction des facteurs de clivage dans la société et l'économie haïtienne figurent parmi les raisons de cet échec. Dans les mots d'un jeune entrepreneur haïtien : « Il nous faut d'abord nommer les maux issus de notre histoire avant de trouver des solutions communes pour la prospérité pour tous et pour toutes. »

Les défaillances du système étatique en Haïti, au niveau sécuritaire et dans la fourniture de services de base questionnent la nature de l'État, à laquelle adhérerait toutes les franges de la société haï-

tienne. Cerner cette compréhension commune est essentiel pour le distinguer d'autres types d'engagements politiques, et l'opposer aux pratiques alimentées par la corruption et d'impunité. Une clarté dans la définition de l'État est aussi une condition primordiale à une meilleure compréhension des attentes qui découleraient de son rôle de protecteur et garant des libertés individuelles, fournisseur du cadre juridique pour les activités économiques ou encore en tant qu'État-providence placé au centre du contrat social.

5.8 Les thématiques transversales

L'Analyse a mis en exergue les insuffisances de prise en compte d'approches dont la transversalité devrait être intrinsèque à une bonne mise en œuvre du Programme de 2030 en Haïti : les droits de la personne ; le genre ; la jeunesse ; l'environnement

et le Nexus humanitaire-développement-paix. Le respect des engagements sur les droits humains implique d'honorer les traités internationaux signés par le pays et de considérer toute violation de droit, allant de la protection de la personne à la non-satisfaction des besoins fondamentaux comme une entrave à une trajectoire d'atteinte des ODD, au-delà de 2030. Or, le respect de ces engagements laisse encore à désirer. De plus, les questions liées à la singularité de l'histoire et de sa culture sont laissées à la marge des approches adoptées pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du pays.

Genre

L'intégration de manière transversale des questions liées au genre et à la jeunesse reste sporadique dans les politiques et stratégies de développement en vigueur, et ce malgré l'importance accordée à



ces sujets dans les engagements pris par le Gouvernement au niveau international et national. Ainsi, les données et analyses disponibles montrent par exemple que la dimension égalité homme-femme n'est pas systématiquement considérée aux niveaux politique et économique. En outre, la hausse de la fréquence des violences basées sur le genre à la suite de la pandémie de la COVID-19, la fragilité des gains et des droits acquis démontre la nécessité de continuer à protéger les progrès réalisés en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes et de développement d'opportunités pour des emplois décents.

Jeunesse

Quant aux jeunes, malgré leur présence majoritaire au sein de la population, ils sont peu écoutés et peu valorisés sur la scène politique. Subissant les méfaits de l'accès limité à un capital humain de qualité, une grande partie d'entre eux auront des horizons limités si la situation politique et socio-économique du pays n'évolue pas. Pour beaucoup d'entre eux dont les niveaux d'éducation le permettent, les rêves d'un avenir meilleur semblent être teints par l'émigration. Par ailleurs, les données issues du prochain Recensement de la population devraient aider à mieux appréhender la situation de Haïti en matière de transition démographique, une condition nécessaire, quoique non suffisante, pour que le pays puisse récolter les fruits d'un « dividende démographique ».

Environnement

L'environnement revient systématiquement comme un facteur sous-jacent de vulnérabilité, de dommages, et d'opportunités socioéconomiques manquées. Les catastrophes naturelles sont bien ancrées dans la conscience collective haïtienne.

En revanche, les opportunités qu'un environnement restauré, sain et productif porte pour adresser les nœuds gordiens est largement inconnu des décideurs autant que de la population haïtienne. Le Plan de Relèvement Intégré de la Péninsule Sud introduit justement l'importance de l'intégration multisectorielle de la question environnementale, en termes de gestion des risques autant de des opportunités. Il ouvre ainsi une voie timide, mais le chemin vers la réalisation effective de cette intégration reste long.

Nexus Humanitaire-Développement-Paix

L'analyse des causes profondes aux obstacles au développement en Haïti qui se transcrivent en nœuds gordiens souligne à plusieurs reprises les liens intrinsèques entre l'économique, le politique et le sécuritaire avec l'environnement en toile de fonds. Ces interactions participent à conforter la pertinence de l'adoption d'une approche Nexus humanitaire-développement-paix dans la mise en œuvre programmatique dans le pays. En effet, une telle approche devrait faire référence aux interactions et à l'intégration des besoins humanitaires, des problèmes de développement et des défis liés à la consolidation de la paix. Elle implique que les interventions tant en termes humanitaire, que de développement que de consolidation de la paix soient mis en œuvre de manière cohérente sur la base d'objectifs collectifs.

Une telle dynamique est censée réduire les besoins, les risques et les vulnérabilités dans un contexte où la plupart des besoins humanitaires résultent de problèmes structurels. Les opportunités existent pour faire avancer cet agenda de cohérence, en particulier dans les trois domaines suivants : (i) sécurité alimentaire, avec notamment un appui à l'institutionnalisation de la politique publique PSNS-SAN, de manière à réduire les besoins en assis-

tance humanitaire liées à l'insécurité alimentaire ; (ii) protection sociale, avec notamment un appui à l'institutionnalisation de la politique publique PNPPS, de manière à offrir des filets de protection aux plus vulnérables ; et (iii) la restauration de l'environnement et la gestion des risques et désastres dans le cadre d'un développement territorial endogène et résilient, avec notamment un appui à l'institutionnalisation du Plan National de gestion des risques de désastre.

Les résultats préliminaires d'une étude sur les liens entre la sécurité alimentaire et le Nexus développement-humanitaire-paix en Haïti révèlent que l'agriculture et la sécurité alimentaire constituent une "arène de contestation" et une menace pour la paix. L'étude montre que le système alimentaire haïtien est marqué par (i) des échecs de gouvernance conduisant à une sous-capitalisation du système agroalimentaire national ; (ii) la désintégration des moyens de subsistance et des arrangements sociaux réciproques soutenant les populations vulnérables ; et (iii) les contestations et revendications liées au coût élevé de la vie et les luttes pour les ressources productives. Les défaillances du système alimentaire et les mécanismes d'adaptation des plus vulnérables exacerbent à leur tour les inégalités et l'insécurité alimentaire.

La PSNSSANH tacle ces facteurs de risques à travers une approche qui relie les piliers de l'humanitaire, du développement et de la paix. Ainsi par exemple, face à la forte dépendance aux importations, la politique propose de réviser les mesures douanières, fiscales et de promotion des investissements afin de rééquilibrer le système réglementaire et le rendre plus propice au développement des capacités productives locales. Si effectif, ce rééquilibrage devrait permettre une meilleure adéquation entre l'humanitaire et le développement à travers l'approvisionnement national des programmes d'assistance alimentaire.

La PSNSSANH tient aussi compte des risques de violence qui résultent des dysfonctionnements du système alimentaire. Elle met ainsi en avant la nécessité de protéger les terres agricoles, en particulier dans les plaines fertiles, et stipule l'élaboration d'un cadre juridique pour des règles d'utilisation des terres et la répartition des droits d'occupation et d'usufruit entre cultivateurs et propriétaires. Face au défi d'équilibre nutritionnel, la politique propose une stratégie de communication qui vise à encourager la consommation de produits locaux. La mise en action d'une telle stratégie permettrait de transcender les divisions rural/urbain, riche/pauvre, et contribuerait à améliorer la paix sociale.

Conclusion

L'Analyse a mis en exergue l'enracinement de nombreux facteurs structurels d'instabilité dans l'histoire du pays et les nœuds gordiens qui en résultent. Dans un contexte marqué par la corruption et l'impunité, les collusions entre l'économique, le politique et le sécuritaire, et les risques multidimensionnels, l'élaboration de programmes de moyen à long terme visant les problématiques prioritaires ne sera pas aisée. Or, tributaire d'une histoire de plus de deux siècles de quête de liberté, le peuple haïtien a signifié à plusieurs reprises sa volonté de continuer à lutter pour l'acquisition de toute la panoplie des droits de la personne. Face à des risques climatiques exacerbés, l'accélération de la trajectoire vers les ODD s'avère plus urgent que jamais. Dans ce cadre, la prépondérance des urgences humanitaires et les risques d'instabilité politique soulignent la primauté d'adopter une approche basée sur le Nexus humanitaire-paix-développement. L'Analyse constitue ainsi un premier jalon pour l'élaboration d'un cadre de coopération centré sur les priorités du pays.

Références

Amouzou, S. 2019. Analyse situationnelle des adolescent.e.s et des jeunes d'Haïti : Une étude du Common Chapter UNDP/UNPA/UNICEF/UNWOMEN.

Bairoch, 1974. Le tiers monde dans l'espace. Gallimard ; Kuznets, 1960. Present underdeveloped countries and past growth patterns dans Nelson (ed.) Economic growth.

Banque Mondiale. 2015. Investing in People to Fight Poverty in Haiti: Reflections for evidence-based policy making. Washington, DC: Banco Mundial.

Banque Mondiale. 2017. Migration and remittances. Recent Developments and Outlook. Special Topic: Global Compact on Migration. Washington, DC: Banco Mundial.

Banque Mondiale. 2018. World Development Indicators data-base. Washington, DC: Banco Mundial. Recuperado el 20 de abril de 2018 de <http://data.worldbank.org>.

Banque Mondiale, 2017. Projet de Développement Municipal et de Résilience Urbaine (P155201) – Mission de préparation du 30 Janvier –3 Février 2017 – Cap-Haitien, Haïti Aide-mémoire. 42 p.

Banque Mondiale. 2016. Better Spending, Better Services: A Review of Public Finances in Haiti. Washington, DC: Banco Mundial.

Benoit-Cattin, M. 2016. Une étude exhaustive et stratégique du secteur agricole/rural haïtien et des investissements publics requis pour son développement. CIRAD.

CARE et ONUFemmes. 2020. Analyse rapide genre COVID-19.

CARGH, 2021, Haïti – Insécurité: 628 cas d'enlèvement enregistrés en 8 mois.

Castor, S. 1988. *L'occupation américaine d'Haïti*, tr. fr., Portau-Prince, Henri Deschamps.

Cayemittes, V. & Charles, E. 2013. Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services, Haïti, 2012. Calverton, Maryland, USA: MSPP, IHE & ICF International.

Célius, C., 2019. Crise du discours colonial et apparition de l'historiographie haïtienne. Revue d'histoire des sciences humaines. Chemins de traverse 34:2019.

Center for Strategic and International Studies (CSIS). 2019. Cross-Border Trade and Corruption along the Haiti-Dominican Republic Border Author(s): Michael Matera, Mary, Speck, Linnea Sandin and Mark Schneider Center for Strategic and International Studies (CSIS).

Comité des droits de l'homme, Observations finales concernant le rapport initial d'Haïti, 2014, CCPR/C/HTI/CO/1, para 17.

Coordination Nationale pour la Sécurité Alimentaire (CNSA). 2020. Evaluation rapide de l'impact de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire, moyens d'existence et production agricole (SAMEPA 2020).

CARE et ONUFemmes. 2020. Analyse rapide genre COVID-19.

Dorsainvil. D. 2019. Potentiel pour l'élargissement de l'espace budgétaire en Haïti : implications pour la politique nationale de protection et de promotion sociale (PNPPS). Rapport préparé pour la Sous-Commission de Rédaction de la PNPPS et le Programme alimentaire mondial (PAM). Juillet 2019.

Dubois, L. 2013. Haiti: The Aftershocks of History.

ECLAC. 2021. Economic Survey of Latin America and the Caribbean.

Eugène, I. 2003. La normalisation des relations franco-haïtiennes (1825-1838). In: Outre-mers, tome 90, n°340-341, 2e semestre 2003. Haïti Première République Noire. pp. 139-154.

FAO. 2021. Présentation sur l'étude portant sur l'Analyse frontières et typologie agricole en Haïti.

FAFO. 2015. Placement et travail domestique des enfants en Haïti en 2014. Rapport analytique.

FEWS, OXFAM International, GVC. CNSA. 2015. HAÏTI Profils des moyens d'existence en milieu rural.

GAFI. 2021. Jurisdictions under Increased Monitoring – June 2021 Glencoe (III). The Free Press.

François. D. 2009. Manuel d'histoire d'Haïti 1804-2016, Accompagné de textes historiques.

Greeley. M. 2019. Targeting the Ultra-Poor: Lessons from Fonkoze's Graduation Programme in Haiti, Learning Brief, Brighton: IDS.

Groupe des Nations Unies pour le Développement. 2018. Manuel de référence pour l'intégration du genre dans la programmation conjointe de l'ONU au niveau de pays.

Hazan, M., R. Novella et C. Zanuso. 2018. "Aspirations, attentes et réalités de la jeunesse dans un Etat fragile : le cas haïtien", Papiers de recherche AFD, n° 2018-84, Novembre.

HCDH. 2014. Rapport semestriel sur les droits de l'homme en Haïti Janvier – Juin 2014.

Herrera, J., Lamaute-Brisson, N., Milbin, D., Roubaud, F., Saint-Macary, C., Torelli, C., & Zanuso, C. 2014. L'évolution des conditions de vie en Haïti entre 2007 et 2012: la réplique sociale du séisme. IHSI.

Hurbon, L. 2018. Le sexisme en politique. Stratégies de résistance. Rapport exploratoire.

https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/s_2021_828_f.pdf

Hugon, P. 1991. L'économie du développement, le temps et l'histoire. Revue économique. Vol.42, No.2, Economie et histoire: Nouvelles approches (Mar., 1991), pp.339-364, Sciences Po University Press.

IADB. 2020. Estimating and Forecasting Income Inequality and Poverty in Haiti Using Satellite Imagery and Mobile Phone Data.

Institut Haïtien de l'Enfance (IHE) et ICF. 2018. Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services en Haïti 2016-2017 : Rapport de synthèse. Rockville, Maryland, USA: IHE et ICF.

ICG. 2021. Réordonner les stratégies de stabilisation du Sahel, REPORT 299 / AFRICA.

IHSI, 2015.

IHSI. 2018. Direction des Statistiques Démographiques et Sociales, « Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS VI), 2016-17.

IHSI. 2020. Les Comptes économiques en 2020. Avril 2021. Ministère de l'économie et des finances. Direction des statistiques économiques.

IHSI. 2021. Indicateur conjoncturel d'activité économique. Deuxième trimestre 2020-2021. Septembre 2021.

IMF. 2020. Haiti: Selected Issues. Country Report 20/122.

International IDEA. 2019. The Global State of Democracy 2019: Addressing the Ills, Reviving the Promise.

ILO. Better Work Programme. 2021. Programme updates and perspectives for Haiti garment industry 2021. October 2021.

Jadott, E. Présentation sur le financement des ODD. Banque mondiale. Semaine des ODD, Décembre 2020. Haïti.

Lamaute-Brisson, N. 2015a. Promotion et protection sociale de l'enfance et de l'adolescence en Haïti. Série Politiques Sociales, No. 212. Lamaute-Brisson, N. (2015b). Protection et promotion sociales en Haïti: La stratégie nationale d'assistance sociale (SNAS/EDE PEP), enjeux stratégiques et institutionnels. CEPAL.

Le Miami Herald. 2018. Non, le dossier Manzanares n'est pas enterré.

Madiou, T. 1989. 1987-1991 [1847-1848], *Histoire d'Haïti*, Port-au-Prince, Henri Deschamps, 8 tomes.

Manigat, L. F. 2002. *Eventail d'Histoire. Des préludes à la Révolution de Saint-Domingue à nos jours (1789-1999), tome 2*, Port-au-Prince, collection du CHUDAC.

Ministère de l'économie et des finances. 2021. Direction des études économiques et prévisions. Octobre 2021. Note explicative sur la décélération du taux d'inflation. Exercice fiscal 2020-2021. Haïti.

Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR). 2021. Politique et Stratégie Nationales pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires et la Nutrition (PSNSSAN). Haïti.

Ministère de l'Économie et des Finances et Ministère de la Planification et de la Planification Externe. 2020. Plan de Relance Post-COVID-19. Haïti.

Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP). 2019. Politique nationale d'Éducation non-formelle en Haïti. Haïti.

Ministère de la Santé Publique et de la Population. 2017. Plan Stratégique de Développement des Ressources Humaines pour la Santé 2030. Haïti.

Moïse, C. 2021. Haïti-Constitution : La marche forcée de Jovenel Moïse ou la stratégie de la terre brûlée.

Ministère de la Santé Publique et de la Population et Programme national de lutte contre le Sida. 2021. Estimations de la Prévalence VIH, juin 2021.

Nations Unies. 1966. Pacte international relatif aux droits civils et politiques, art. 19.2 et Convention américaine relative aux droits de l'homme.

Nations Unies. 1972. Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (1972).

Nations Unies. 1977. Convention américaine relative aux droits de l'homme (1977).

Nicholls, D. 1978. Race, couleur et indépendance en Haïti (1804-1825). In: *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 25 N°2, Avril-juin 1978. pp. 177-212.

Nations Unies. 1981. Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1981).

Nations Unies. 1990. Comité des droits économiques sociaux et culturels, Observation générale 3, 1990.

Nations Unies. 1991. Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1991).

Nations Unies. 1995. Convention relative aux droits de l'enfant (1995).

Nations Unies. 1997. Convention interaméricaine sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme (1997).

Nations Unies. 2009. Convention interaméricaine pour l'élimination de toute forme de discrimination envers les personnes handicapées (2009).

Nations Unies. 2009. Convention relative aux droits des personnes handicapées (2009).

Nations Unies. 2013. Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Nations Unies. 2014. Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (2014).

Nations Unies. 2014. Rapport de l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Haïti, A/HRC/25/71, 7 février 2014.

Nations Unies. 2014. Observations finales CDH, (CCPR/C/HTI/CO/1).

Nations Unies. 2016. Assemblée générale des Nations Unies, 2016, A/RES/70/262.

Nations Unies. 2016. Conseil de sécurité des Nations Unies, 2016, S/RES/1325.

Nations Unies. 2016. Conseil de sécurité des Nations Unies, 2016, S/RES/2250.

Nations Unies. 2016. Conseil de sécurité des Nations Unies, 2016, S/RES/2282.

Nations Unies. 2016. Observations finale CDE, (CRC/C/HTI/CO/2-3).

Nations Unies. 2016. Observations finales CDEAW, (CEDAW/C/HTI/CO/8-9).

Nations Unies. 2018. Observations finales CDPH, CRDP/C/HTI/CO/1.

Nations Unies. 2019. Procédures spéciales du Conseil des droit de l'homme, HTI 4/2019, 18 décembre 2019.

Nations Unies. 2021. Procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, HTI 1/2021, 5 février 2021.

Nations Unies. 2021. Rapport du Secrétaire Générale des Nations Unies, septembre 2021.

Nations Unies. 2021. La stratégie des Nations Unies pour le Jeunesse : Jeunesse 2030 – Travailler avec et pour les jeunes.

OCHA Haïti. 2020. Révision du Plan de réponse humanitaire. Mai 2020.

OCHA. 2021. Humanitarian Needs Overview.

Oriol, M., 2002. *Histoire et dictionnaire de la Révolution et de l'Indépendance d'Haïti*, Port-au-Prince, Fondation pour la recherche iconographique et documentaire.

Oriol, M. 2013. Chronologie de l'histoire d'Haïti : révolution et indépendance, 1789-1804. Editions de l'Université d'État d'Haïti.

Olsen-Medina, K., & Batalova, J. 2020. Haitian immigrants in the United States. *migrationpolicy.org*, accessed on August, 11.

Oxfam, FEWS, OXFAM International, GVC. CNSA. 2015. HAÏTI Profils des moyens d'existence en milieu rural.

Pan-American Foundation. 2009. Lost childhoods in Haiti: Quantifying Child Trafficking, Restavèks and Victims of violence. Protecting Human Rights Project.

Péan, L J-R. 2003. Haïti, économie politique de la corruption (1791-1870). Edition Maisonneuve & Larose.

PNUD. 2016. Descriptif de programme de pays pour Haïti (2017-2021).

PNUD. 2019. Rapport sur le développement humain.

PNUD Haïti. 2022a. État des lieux des OMD et ODD en Haïti. *Étude sur les stratégies de développement, Objectifs du Millénaire pour le Développement et les Objectifs de Développement Durable*. Dans le cadre du projet conjoint: "Cadre Intégré National pour le Financement du Développement en Haïti".

PNUD Haïti. 2022b. Etude Rétrospective sur les Transferts de Fonds de la Diaspora Haïtienne et les Perspectives pour une Remobilisation vers le Financement du Développement Durable d'Haïti: Synthèse Préliminaire des Premiers Résultats. Etude menée par Cadet, R L dans le cadre du projet conjoint: "Cadre Intégré National pour le Financement du Développement en Haïti".

PNUD. 2020. Impact socioéconomique de la pandémie COVID-12 en Haïti: Résultats de l'enquête auprès des ménages haïtiens ; Rapport CNSA/SAMEPA, 2020.

PNUD. 2020. Rapport sur le développement humain 2019 Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXIe siècle.

- PNUD. 2021. Évaluation indépendante du programme pays 2017-2021.
- PNUD. 2021. Évaluation indépendante du programme pays 2017-2021, 11 janvier 2021.
- PNUE. 2010. État et Perspectives de l'Environnement – Haïti.
- PNUE. 2020. Impact économique des désastres climatiques en Haïti. PNUE Haïti – Discussion Paper #2- Novembre 2020.
- Sauveur, P.E. 2007. L'énigme haïtienne : échec de l'Etat moderne en Haïti. Presses Universitaires de Montréal.
- Speck M, L. Sandin, and M. Schneider. 2019. Cross-Border Trade and Corruption along the Haiti-Dominican Republic Border. Washington, DC: CSIS, March 2019.
- Vincent, S. 1939. *En posant les jalons*, t. I, Port-au-Prince, Imprimerie de l'État, p. 340.
- Tromben Rojas, V., S. Cecchini et R. Gilbert. 2020. « Estimation du coût des transferts monétaires de la Politique nationale de protection et de promotion sociales (PNPPS) en Haïti », Documents de Projets (LC/TS,2020/96), Santiago, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), 2020.
- Trouillot, M.R. 1995. *Silencing the past. Power and the Production of History*. Beacon Press.
- UNDP. 2018. Établir des contrats sociaux résilients : Un moyen de prévenir les conflits.
- UNDP. 2020. Human Development Report.
- UNDP. 2021. Human Development Report.
- UNDP. 2021. Regional Human Development Report 2021. Trapped: High Inequality and Low Growth in Latin America and the Caribbean.
- United Nations Population Division. 2015. International Migrant Stock 2015.
- UNFPA. 2019. Les chiffres sur la jeunesse haïtienne. Etude basée sur Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services, Haïti, 2016-2017.
- UN Haiti. 2020. Integrated Strategic Framework.
- UNICEF. 2018. Étude sur les enfants hors de l'école en Haïti. Rapport final 14 Novembre 2018 ; DPCE-MENFP. 2016. Statistiques scolaires 2015-2016.
- Unité de lutte contre la corruption.2009. La Stratégie nationale de lutte contre la corruption. Haïti.

UNSDG. 2019. Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Directives internes. New York.

US Department of State. 2019. 2019 International Narcotics Control Strategy Report.

USAID. 2020. Haiti gender equality and women's empowerment.

US Customs and Border Protection and the Treasury Department. 2008. The Haitian Hemispheric Opportunity through Partnership Encouragement Act of 2008 (HOPE II) Watson, D (ed). 2020. La négation du droit à la nationalité en République dominicaine. Situation d'apatridie des Dominicains et Dominicaines d'ascendance haïtienne.

World Economic Forum. 2019. World Competitiveness Report.

WHO. Global Health Expenditure Database. [online] Available at: <https://apps.who.int/nha/database/Home/Index/en> [Accessed 1 Jul. 2021].

Zanuso, C. 2014. *L'évolution des conditions de vie en Haïti entre 2007 et 2012: la réplique sociale du séisme*. IHSI.

Zanuso, C., Roubaud, F., & Torelli, C. 2014. Le marché du travail en Haïti après le séisme : quelle place pour les jeunes? *Autrepart*, (3), 135-156.

Sites internet

<https://offshoreleaks.icij.org/investigations/pandora-papers?c=HTI>

<https://www.transparency.org/en/countries/haiti>

<https://www.traceinternational.org/search?pageNumber=1&orderBy=rank&keyword=Haiti>

<https://haiti.un.org/fr/108233-realisation-de-la-premiere-edition-de-la-semaine-des-objectifs-de-developpement-durable-en>

<https://www.idea.int/sites/default/files/publications/chapters/the-global-state-of-democracy-2019-CH3.pdf>

https://www.prisonstudies.org/highest-to-lowest/pre-trial-detainees?field_region_taxonomy_tid=All

<https://lenouvelliste.com/article/216487/pour-en-finir-avec-linsecurite-fonciere>

<https://www.migrationpolicy.org/article/haiti-painful-evolution-promised-land-migrant-sending-nation>

<https://ilostat.ilo.org/data/country-profiles/>

<https://lactualite.com/monde/etats-unis/le-passe-trouble-americain-en-haiti/>

<https://whistleblower.org/letter/letter-from-ngos-to-secretary-blinken-to-assist-haitian-government-in-fighting-corruption/>

<https://www.communication.gouv.ht/2017/08/communique-de-presse-examens-du-bac-2017-publication-des-resultats-pour-les-dix-departements/>

<https://www.fatf-gafi.org/publications/high-risk-and-other-monitored-jurisdictions/documents/increased-monitoring-june-2021.html>

<https://www.idea.int/sites/default/files/publications/chapters/the-global-state-of-democracy-2019-CH3.pdf>

<https://www.migrationpolicy.org/article/haitian-immigrants-united-states-2018>

<https://www.state.gov/2019-international-narcotics-control-strategy-report/>

https://www.wto.org/french/tratop_f/dispu_f/find_dispu_cases_f.htm



NATIONS UNIES
HAÏTI

